SUPPLÉMENT LIVRES D'ÉTRENNES

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12712 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 12 DÉCEMBRE 1985

Renouveau argentin

Les cinq condamnations, dont deux à perpétuité, prononcées dans le procès des neuf commandants argentins des trois juntes militaires passeraient presque aujourd'hui pour l'aboutissement normal d'une situation qui ne l'était pas. Et pourtant que de chemin parcouru depuis ces pages sanglantes des années noires ! De la répression, commencée en 1973 et poussée à l'extrême entre 1976 et 1982, au verdict de ce « procès du siècle », le long calvaire de cette période a d'abord été minutieusement retracé. C'est l'œuvre de la Commission nationale sur les disparitions de personnes, la CONADEP, dont l'écrivain Ernesto Sabato a assuré la présidence.

Mais le procès est surtout dû à la volonté politique d'un président qui n'a jamais renié son engagement en faveur des droits de l'homme, M. Raul Alfonsin. « La plus grande concession que je fais aux forces armées, c'est le *temps* que je leur consacre », affirmait-il il y a tout juste un an. Sa ténacité et son habileté ont eu raison d'un combat dont bien peu de gens à l'époque imaginaient qu'il sortirait vainqueur. Au moment même où le verdict sanctionnant les responsabilités des commandants en matière de droits de l'homme est rendu, une autre procédure se poursuit pour déterminer les responsabilités des généraux dans l'affaire des *Malouines*.

Une page est en train d'être tournée en Argentine, et l'on peut comprendre la légitime colère du procureur Strassera – qui s'est pourtant déclaré en désaccord avec la sentence – en apprenant la déclaration de la présidente des Mères de la place de Mai considérant que « la justice n'est pas indépendante ». L'impossible oubli des mères de disparus, bien légitime, les contraint parfois à jouer le rôle d'Antigone.

Car au-delà des péripéties et du vraisemblable appel que déposeront d'une part les défenseurs des généraux et amiraux condamnés, d'autre part des organisations des droits de l'homme, voire le procureur, c'est la réussite de la transition démocratique qui éclate actuellement. Et pas seulement en matière de droits de l'homme.

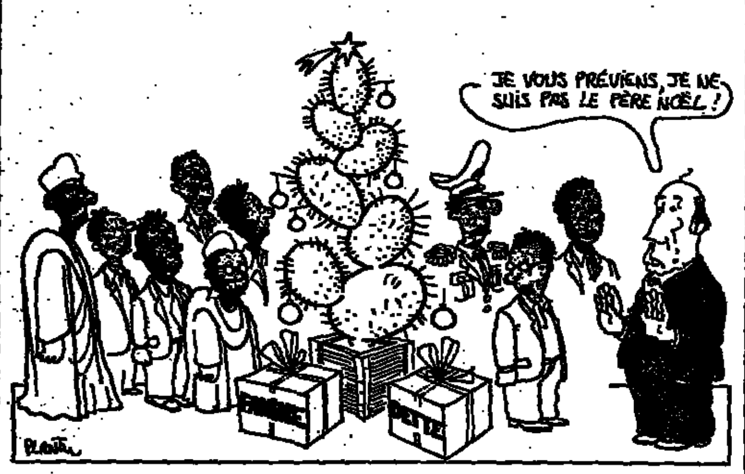
Le succès du plan économique Austral entrepris par ce même gouvernement est aujourd'hui salué par tous, y compris au sein d'une population pourtant éprouvée par la baisse du pouvoir d'achat qu'il entraîne. Et cela six mois après sa mise en application. Les élections législatives de novembre dernier ont confirmé cette réussite en donnant aux radicaux une majorité accrue.

Le président Alfonsin est tout à fait en droit d'estimer que cette marque de confiance annonce une période de renouveau pour l'Argentine. Alors que son proche voisin chilien se débat dans une situation de plus en plus dramatique, la répression policière s'ajoutant aux innombrables difficultés économiques, on ne peut que saluer les résultats obtenus par une équipe qui a su relever les défis d'une conjoncture pourtant bien peu brillante deux ans auparavant. « Je ne suis dans la capitale que temporairement, pour six ans, ni plus ni moins », déclarait il y a peu le président Alfonsin. Ces deux premières années sont à marquer d'une pierre blanche.

AVANT LA RENCONTRE PLÉNIÈRE

M. Mitterrand réunit les Africains francophones

Le douzième sommet franco-africain s'ouvre, ce mercredi 11 décembre, par une réunion à l'Elysée réservée aux seuls chefs d'Etat et de délégation francophones. Outre les relations entre la France et le continent noir, le Tchad, la lutte contre l'apartheid et le problème de la dette domineront les débats.



« *La grand-messe franco-africaine.* » L'expression est devenue banale pour désigner la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique qui réunit chaque année, alternativement en France et en Afrique, environ trente-cinq pays. Pourtant, au-delà du cliché, il n'est pas indifférent de constater que vingt-cinq ans après la plupart des indépendances, Paris reste un phare pour nombre de pays d'Afrique et pas seulement francophones. Onze seulement en 1973, premier sommet autour de Georges Pompidou, ces derniers sont aujourd'hui trente-cinq sur les trente-sept invités à Paris. Un chiffre volontairement moins élevé qu'à Bujumbura en 1984 (quarante-six invitations), car Paris a cherché à tenir compte du souhait des francophones de revenir à un club homogène et des accusations de transformer cette réunion annuelle en « OUA *bis* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

L'ÉTAT ET LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE

Le RPR s'éloigne du libéralisme pur et dur

Une politique économique de possible cohabitation se dessine. Tournant le dos au libéralisme pur et dur, M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a évoqué, le mardi 10 décembre, le nécessaire rôle incitatif de l'Etat dans les « technologies stratégiques », définissant une politique industrielle proche de celle de la majorité actuelle.

Plus les élections approchent, plus le RPR recentre son discours sur l'économie. Il est désormais bien difficile de trouver dans ses propositions une quelconque « *rupture avec le socialisme* » tel qu'il est actuellement conduit.

M. Michel Noir, lors d'une conférence de presse tenue le mardi 10 décembre, a ainsi évoqué le nécessaire rôle « *incitatif* » de l'Etat vis-à-vis des entreprises sur les « *technologies stratégiques* ». Les dénationalisations, selon le député du Rhône, seront « *progressives sur cinq ans* » et, dans toute la mesure du possible, devront s'effectuer par ouverture du capital aux salariés des entreprises et par augmentation de capital. Autant de méthodes qui ne devraient pas poser de « *problème de conscience* » à M. Mitterrand.

Cohabitation oblige, le RPR abandonne le libéralisme pur et dur dont il croyait avoir découvert les vertus chez M. Reagan et Mme Thatcher après 1981. Cette évolution, de plus en plus nette depuis deux ou trois mois, s'explique d'abord par le succès dans l'opinion de M. Barre.

Les Français, attachés à la protection sociale notamment, ne semblent guère apprécier les médecines fortes, et les sondages prouvent qu'ils goûtent en revanche le conservatisme pragmatique de l'ancien premier ministre. Le paradoxe de l'an passé qui voyait un Barre proposer une politique économique très proche de celle conduite par M. Fabius et refuser la cohabitation et un Chirac, armé d'une idéologie de « *rupture* », l'accepter est en voie de dissolution.

Les déboires des « *modèles* » du RPR comptent aussi dans cette évolution. Le « miracle » des Etats-Unis, où la croissance a baissé et où les déficits budgétaire et commercial ont fait l'inverse, est devenu moins présentable. Les critiques adressées en Grande-Bretagne au premier ministre dans les rangs conservateurs eux-mêmes, inquiets des 3,3 millions de chômeurs et de la révolte des quartiers pauvres, transforment le « *thatchérisme* » d'idéal en repoussoir.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 22.)

Prix : + 0,2 % en novembre

L'inflation, pour 1985, devrait être inférieure à 5 %.

PAGE 24

M. Mitterrand le 15 décembre sur TF 1

Yves Mourousi interrogera une nouvelle fois en direct, dimanche soir, le président de la République.

PAGE 24

Pétrole : toujours la baisse

Les Britanniques refusent toute coopération avec l'OPEP.

PAGE 24

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

« Silverado » : un western des familles

Oshima tourne à Paris : le mari, la femme et le singe

Pages 11 et 13

QUATRE CENTS HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS A MOSCOU

La ruée vers le marché soviétique

Quatre cents hommes d'affaires américains représentant deux cent trente sociétés privées sont à Moscou depuis le lundi 9 décembre avec le secrétaire d'Etat au commerce, M. Baldrige. Ils ont été reçus mardi par M. Gorbatchev.

La relance des relations commerciales soviéto-américaines s'annonce presque aussi délicate que la reprise des discussions politiques et stratégiques entre les Deux Grands. Le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève en a jeté les premiers jalons. La réunion à Moscou du conseil commercial et économique Etats-Unis-URSS en a illustré les obstacles.

La session du conseil qui s'est officiellement ouverte mardi avait été précédée par la signature d'une série d'accords de coopération en matière d'équipements minier et pétrolier comme dans le domaine de la chimie et de la pétrochimie. Un lever de rideau prometteur pour une réunion, la première depuis sept ans, qui avait attiré plus de quatre cents dirigeants américains. Les déclarations officielles ont cependant refroidi quelque peu les enthousiasmes.

Au nom du président Reagan, le secrétaire américain au commerce, M. Malcom Baldrige, a plaidé pour un essor des échanges bilatéraux tout en maintenant clairement les restrictions américaines à l'encontre de toute exportation de technologie avancée ou à caractère stratégique.

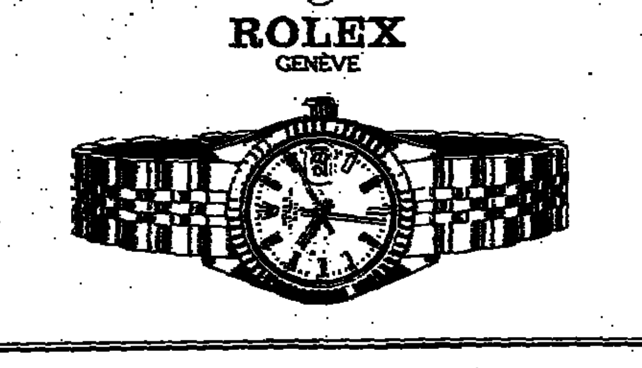
La réplique du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a été tout aussi claire. Tant que les Etats-Unis ne lèveront pas ces restrictions et ne reviendront pas sur leur refus d'accorder à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée, les perspectives commerciales entre les deux pays resteront limitées.

Chacun se renvoie la balle. Les Américains reprochent aux Soviétiques d'avoir, par leur aventurisme, gâché des relations fructueuses. Depuis l'embargo sur les céréales imposé au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan en janvier 1980 (pour être suspendu il est vrai en avril 1981), la part américaine du marché céréalier soviétique – un débouché à la mesure des difficultés agricoles de l'URSS – est tombée de 80 % à quelque 25 ou 30 %.

De son côté, M. Gorbatchev, tout en soulignant qu'il n'était pas question de mendier la technologie américaine, a mis l'accent sur la portée politique d'un assouplissement de la position commerciale de la Maison Blanche à l'égard de Moscou.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 3.)



LES INGÉNIEURS ET LA RECHERCHE TECHNOLOGIQUE

Un défi pour les grandes écoles

La France est fière de ses grandes écoles. L'étranger les lui envie et elles assurent, pour l'essentiel, l'encadrement technique, administratif – voire politique – de notre société.

Et pourtant elles ne sont pas à l'abri des critiques. Tout en faisant leur éloge, le mathématicien Laurent Schwartz, qui fut longtemps professeur à Polytechnique, soulignait, dans son rapport pour la commission du bilan en 1981, qu'elles s'étaient trop tenues à l'écart de la recherche. Cette lacune était à ses yeux la cause principale du retard de notre pays en matière industrielle et technologique.

Effectivement, le grand mouvement d'investissement en faveur de la recherche scientifique qui avait marqué les années 60 et 70 s'était porté sur les universités, sur le CNRS, et sur de nouveaux organismes spécialisés (pour l'agriculture, la médecine, l'énergie atomique, l'aérospatiale...), mais avait peu touché les écoles. Seules quelques-unes d'entre elles (comme les Mines de Paris) ont pris résolument le virage.

C'est pour remédier à cette carence que le gouvernement a pris, depuis 1981, une série de mesures dont M. Hubert Curien, ministre de la recherche, a fait le bilan devant le conseil des ministres du mercredi 11 décembre. Les dotations budgétaires pour la recherche et le nombre des postes de chercheurs ont été augmentés. Des laboratoires et des équipes du CNRS ont été implantés dans des écoles. Des conventions ont été créées pour permettre aux futurs ingénieurs de préparer une thèse. (Actuellement, 5 % seulement des 12 000 ingénieurs diplômés chaque année ont reçu une formation sanctionnée par un doctorat. M. Curien souhaiterait doubler ce pourcentage en quatre ou cinq ans.)

L'initiative la plus importante est la création des « *pôles de formation d'ingénieurs par la recherche en technologie* » (pôles FIRTECH), qui associent des écoles, des universités et des entreprises pour des projets de recherche sur des technologies adaptées au tissu industriel. A la fin 1985, huit pôles FIRTECH seront crées ou en cours de création en mécanique et matériaux (Grenoble et Paris) ; biotechnologie (Compiègne et Toulouse) ; intelligence artificielle et communication (Grenoble) ; robotique (Toulouse) ; génie chimique et contrôle des systèmes industriels (Nancy et Compiègne). Il devrait y en avoir, à terme, une quarantaine.

La formation par la recherche n'est toutefois qu'un des problèmes posés aux grandes écoles pour s'adapter aux nombreuses transformations technologiques qui remettent en cause le rôle même de l'ingénieur dans la production, sa compétence, sa fonction sociale. Ces questions, qui auront de profondes répercussions sur la conception et l'organisation des écoles, seront au centre de la rencontre organisée par la conférence des grandes écoles, les 12 et 13 décembre à HEC, sur le thème : « Ingénieurs et cadres du XXIe siècle. Conséquences pour la formation ? »

F. G.

(Lire notre article « Les ingénieurs face au choc du futur » page 19.)

étranger

EUROPE

Norvège

M. Tchazov, colauréat du prix Nobel de la paix, a esquivé un entretien avec Amnesty International

De notre envoyé spécial

Oslo. — La section norvégienne d'Amnesty International avait demandé à rencontrer le docteur Evgeni Tchazov, colauréat du prix Nobel de la paix — mais cette fois en sa qualité de vice-ministre de la santé publique de l'URSS, — pour évoquer le cas du psychiatre soviétique Anatoli Koryagine, condamné en 1981 à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur pour avoir dénoncé l'usage de la psychiatrie à des fins politiques. M. Tchazov avait fait savoir qu'il acceptait cet entretien au Grand Hôtel, où il réside à Oslo. Rendez-vous était pris pour le mardi 10 décembre à 15 heures. A l'heure convenue, pas de médecin... Celui-ci attend, à l'abri de la presse, dans un bureau de l'université. Le représentant d'Amnesty, M. Per Thomas Andersen, s'engouffre dans un taxi et se rend à l'adresse indiquée. Beaucoup de peine pour rien. L'« entretien » durera en tout et pour tout deux minutes : une poignée de mains, quelques échanges de civilités. Le docteur Tchazov refuse de discuter de Koryagine, qui serait très malade, et même de prendre le dossier qu'Amnesty International veut lui remettre. *« Envoyez-moi ces papiers à Moscou »*, dit-il seulement.

Quelques minutes plus tard, à son retour à l'hôtel, sa mémoire lui fait soudain défaut. *« Avez-vous rencontré Amnesty ? » — « Vous savez..., j'ai vu beaucoup de monde aujourd'hui, alors il est possible que parmi toutes ces personnes... »* En dehors de la lutte contre les armes nucléaires, terrain sur lequel il est très prolixe, le docteur Tchazov a esquivé toutes les questions d'ordre politique ou humanitaire, Il se dit prêt à y répondre, mais en d'autres circonstances, et à Moscou.

La cérémonie de remise du prix, mardi 10 décembre à l'université, *n'a été marquée par aucun incident.* Dans la salle d'honneur : traditions, famille royale, musique de Grieg et applaudissements pour les fondateurs de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), Evgeni Tchazov et le cardiologue américain Bernard Lown. Mais dehors, c'est Andreï Sakharov qui est l'« homme du jour ». Son portrait est partout. Les manifestants — entre cent et deux cents — bravent un froid glacial et brandissent des banderoles et des pancartes sur lesquelles on peut lire, pêle-mêle : *« La paix, mais à quel prix ? » « A-t-on oublié Sakharov ? » « Les Afghans goûtent les plaisirs de la paix version soviétique. »* Il y a aussi quelques contre-manifestants qui disent *« Non à la guerre froide ! »* mais tout cela se passe calmement, sans la moindre animosité.

Une mise au point du comité

Dans son discours de présentation du Prix de la paix 1985, le président du comité Nobel, M. Egil Aarvik, a tenu à préciser deux choses. D'une part, que le comité ne formulait aucun jugement sur le programme concret élaboré par l'Internationale des médecins pour l'éradication des armes nucléaires : *« Dans ce domaine, nous sommes tous dans le même bateau ou, pour reprendre les termes de Nikita Khrouchtchev :* « Après les premières explosions de » bombes atomiques, personne ne » pourra distinguer les cendres com» munistes des cendres capita» listes. » (...) *Ce qui est important est que cette organisation s'est engagée dans la voie de la fraternisation et de la réconciliation qui sont aujourd'hui les clés du problème du désarmement.* » Ces propositions de l'organisation, qui ont été réitérées à la tribune par MM. Tchazov et Lown, présentent de grandes similitudes avec les thèses officiellement développées par les Soviétiques : moratoire immédiat sur les essais nucléaires aux Etats-Unis et en URSS, gel des arsenaux à leur niveau actuel, engagement des Super-Grands à ne pas utiliser le premier l'arme nucléaire, non-militarisation de l'espace.

D'autre part, M. Aarvik a souligné que le prix Nobel avait récompensé ces dix dernières années, *« à juste titre »*, plusieurs défenseurs des droits de l'homme et des droits civiques et que le comité suivait attentivement la longue marche de ces anciens lauréats *« avec l'espoir que les idées qu'ils représentent pourront progresser et être réalisées dans la liberté qui est le droit de tout être humain »*. Il est clair que le président du comité faisait allusion ici à Andreï Sakharov et à Lech Walesa.

ALAIN DEBOVE.

URSS

LE DEVOIR DE GARDER SON CHAPEAU

Comme chaque année, le geste symbolique tenté le 10 décembre par une poignée de « dissidents » soviétiques à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme a été réduit à presque rien par les soins du KGB. La manifestation — répétée tant bien que mal sous la même forme depuis près de vingt ans — consiste à s'approcher de la statue de Pouchkine, au centre de Moscou, et à ôter son chapeau (tous les Soviétiques se déplacent l'hiver avec un couvre-chef).

Mardi, sous une neige qui tombait en abondance, un petit groupe de « manifestants » avait réussi à se retrouver place Pouchkine. A peine l'un d'entre eux eut-il déclaré son intention de lire un poème que les policiers en civil qui attendaient depuis plusieurs heures autour de la statue se jetèrent sur les « manifestants », qui n'eurent même pas le temps de se découvrir. Quelques cris, une poignée de tracts confisqués, une douzaine d'interpellations, quelques journalistes bousculés au passage et une caméra de télévision brisée, et ce fut tout. Un policier expliqua par la suite que les personnes arrêtées avaient *« troublé la paix publique »*.

Le même jour, *la Pravda* célébrait à sa manière le trente-septième anniversaire de la déclaration des droits de l'homme en exaltant les *« libertés politiques et les droits sociaux étendus »* dont jouissent les citoyens de l'URSS, par contraste avec le monde capitaliste où *« des dizaines de millions de personnes sont privées de tous droits et mènent une existence misérable »*. Quant à la télévision soviétique, elle a illustré sa dénonciation de l'exploitation capitaliste des Noirs aux Etats-Unis par un reportage sur le chanteur Michael Jackson. — *(Reuter, UPI, AP.)*

● *Manifestations à Santiago.* — La police chilienne a fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser, mardi 10 décembre, une manifestation sur les marches de la cathédrale de Santiago marquant le trente-septième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une centaine de jeunes gens ont, d'autre part, défilé mardi soir et bloqué la circulation sur la principale avenue de la capitale. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées, dont deux photographes de périodiques d'opposition. — *(AFP-Reuter.)*

● *Première réunion de la conférence anglo-irlandaise.* — Le renforcement de la coopération entre Dublin et Londres dans la lutte contre le terrorisme est le sujet le plus important et le plus délicat à l'ordre du jour de la rencontre qui devait avoir lieu ce mercredi 11 décembre à Belfast entre M. Peter Barry, ministre irlandais des affaires étrangères, et M. Tom King, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord. — *(Corresp.)*

Italie

La ligne « centriste » de M. Natta s'est imposée devant le comité central du PCI

De notre correspondant

Rome. — Le comité central du Parti communiste italien, réuni en un marathon de quatre journées, s'est achevé le mardi 10 décembre. Il a mis la touche finale aux « thèses » qui seront présentées au dix-septième congrès, en avril prochain, à Florence.

Fait nouveau, les journalistes ont été informés assez minutieusement du contenu des amendements de l'avant-projet, du résultat des discussions et du résultat du vote.

Le texte final, qui ne s'éloigne que d'une façon secondaire de l'avant-projet préparé par des fidèles du secrétaire général, M. Alessandro Natta, a été approuvé par 236 voix contre 12 abstentions.

Tout au long de la réunion, les hommes que l'on classe « à gauche » de l'échiquier communiste ont ferraillé contre le noyau dirigeant du parti. Il s'agit de la petite aile prosoviétique de M. Armando Cossutta et de l'inclassable Pietro Ingrao, leader respecté dans le parti, volontiers chantre d'une certain « spontanéisme » révolutionnaire et aujourd'hui adepte d'une « troisième voix » entre le communisme et le capitalisme... qui ne serait pas le socialisme !

En revanche, l'« aile droite », qui prône ouvertement une évolution social-démocrate du PCI, est restée dans le rang.

L'un de ses tenants les plus notoires, M. Giorgio Napolitano, président du groupe à la Chambre et partisan d'un rapprochement avec le PS, n'avait pas, dit-on ici, jugé opportun de hausser la voix aux approches d'un congrès où des positions importantes seront sans doute à prendre, dans la perspective de la succession de M. Natta.

Quant à la figure de proue du « communiste social-démocrate », le secrétaire général du syndicat CGIL, M. Luciano Lama, il était en situation trop difficile pour mener une partie active. Sa gestion à la tête du syndicat est qualifié d'« oligarchique », et on lui reproche d'écouter plus attentivement M. Craxi que les doléances de la base...

Les opposants « de gauche » ont proposé une foule d'amendements, destinés moins à faire triompher leurs propres « thèses » — les jeux, de ce point de vue, semblaient faits dès le départ — qu'à contraindre l'énorme « marais » centriste à se découvrir clairement par la façon dont il les repousserait. L'image qui s'est dès lors imposée est celle d'un parti dont l'axe s'est visiblement déplacé du centre gauche au centre droit. Les thèmes sur lesquels les « gauches » ont choisi de se battre n'étaient certes pas inattendus. Le parti devait-il, par exemple, revenir sur le jugement négatif, formellement porté après les événements de 1981 en Pologne, sur le « socialisme réel » des pays de l'Est ?

« Gouvernement de programme »

Comme l'avant-projet ne manquait pas de saluer *« la nouvelle direction soviétique »*, pour avoir *« repris avec décision des initiatives, politiques et diplomatiques »*, il n'est pas apparu nécessaire de forcer la note. Mais la gauche souhaitait vivement que la responsabilité particulière de Washington, dans la course aux armements spatiaux notamment, soit clairement proclamée. Comme le débat s'achevait, M. Natta a jugé préférable le « renvoi » en commission, pour une nouvelle rédaction, laquelle n'a naturellement pas donné satisfaction aux opposants.

Enfin, le secrétaire général a vu triompher sa principale proposition de politique intérieure, visant à défendre l'idée d'un *« gouvernement de programme »*, face à celle d'un *« gouvernement constituant »*, soutenue par M. Ingrao.

L'une et l'autre formule semble bien d'ailleurs recouvrir d'un voile pudique l'actuelle incapacité du PCI, en dépit de ses 30 % de voix, à influer autrement qu'« en creux » sur la politique intérieure italienne.

L'expérience de « compromis historique » avec la démocratie chrétienne a tourné court en 1979, et la stratégie « alternative démocratique », autrement dit d'union de la gauche, supposerait acquis... l'accord d'un PS pour l'heure plus que réticent.

Longtemps, le PC a, en manière de compensation à son éloignement prolongé du pouvoir central, eu un « os à ronger » : un droit de veto sur la politique sociale, et une forte participation à la gestion locale. Or, en raison de la crise économique et de ses conséquences, le contrôle du « social » échappe de plus en plus au PC. M. Craxi a même pu se permettre de le défier ouvertement, en imposant en 1984 une limitation de la progression automatique des salaires, *via* l'échelle mobile.

Au début de l'automne, les communistes italiens se trouvaient totalement « encalminés ». L'affaire de *l'Achille Lauro*, où M. Craxi a assumé, au moins sur le plan rhétorique, des positions nationalistes (c'est-à-dire de confrontation avec les Etats-Unis), a cependant permis à M. Natta et à ses amis, de sortir, sans paraître se renier, de l'impasse *où ils s'étaient eux-mêmes engagés.*

M. Craxi est désormais considéré comme un interlocuteur acceptable par la majorité des dirigeants communistes italiens, même si la DC et le PS paraissent aujourd'hui plus intéressés à se disputer mutuellement la part substantielle du pouvoir qu'à convier le PC au banquet.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Enzo Tortora démissionne du Parlement européen.* — M. Enzo Tortora, président du Parti radical italien, ex-présentateur vedette de la télévision italienne, condamné en septembre dernier à dix ans de prison pour trafic de drogue pour le compte de la Camorra, a annoncé mardi 10 décembre à Strasbourg qu'il renonçait à son mandat de député européen pour se mettre à la disposition de la justice italienne. L'immunité étant ainsi levée, M. Tortora, qui clame son innocence, pourra être arrêté dès son retour en Italie. — *(AFP.)*

Pologne

Un déplacement de M. Walesa en France est hautement improbable

Le procès en appel de l'historien Adam Michnik et de deux dirigeants de Solidarité, Bogdan Lis et Wladyslaw Frasyniuk, condamnés au printemps dernier à des peines de deux ans et demi à trois ans et demi de prison, aura lieu les 14 et 15 janvier prochain devant le Tribunal suprême de Pologne.

Ce type de procès en appel peut se dérouler sans la présence des accusés. A peu près au même moment, cinq dirigeants de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN), en particulier M. Leszek Moczulski, passeront en *jugement* devant le tribunal régional de Varsovie, a indiqué mardi 10 décembre le porte-parole du gouvernement. La veille, l'agence officielle PAP avait annoncé la libération de vingt-cinq prisonniers politiques, portant à cent quatre-vingt-six (dont vingt-deux femmes) le nombre des personnes libérées (sous condition) jusqu'à présent dans le cadre des *« mesures de clémence humanitaire »* décidées après les dernières élections législatives. Aucun des représentants les plus connus de Solidarité actuellement emprisonnés n'a bénéficié d'une telle mesure.

D'autre part, la major Gornicki, qui avait accompagné le général Jaruzelski lors de sa visite à Paris, s'est félicité du déroulement de ce séjour et a tourné en dérision ceux qui avaient manifesté à Paris contre la venue du premier secrétaire. Il s'en est pris en particulier à Yves Montand, *« renégat plus ridicule que dangereux »*, qui, *« dans sa vieillesse, a perdu sa voix et son talent »*.

Interrogé sur l'éventualité d'un voyage de M. Walesa à Paris, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a déclaré que les diverses informations judiciaires dont il est l'objet constituaient un *« sérieux obstacle à un tel déplacement »* et que, par ailleurs, les autorités de Varsovie *« ne pouvaient garantir »* à M. Walesa que, au cas où il serait autorisé à partir à l'étranger, il pourrait ensuite regagner son pays.

L'hypothèse d'une venue de M. Walesa à Paris était née de la question posée par un journaliste au président Mitterrand, alors qu'il se trouvait aux Antilles aussitôt après sa rencontre avec le général Jaruzelski. M. Mitterrand avait alors déclaré que M. Walesa serait le bienvenu à Paris. L'intéressé, à Gdansk, avait répondu par une sorte de boutade, en disant que ses valises étaient prêtes, mais qu'il serait heureux d'avoir une invitation officielle — et surtout une garantie de retour. Après les déclarations du porte-parole officiel, ce voyage éventuel est plus improbable que jamais.

A Wroclaw, dans le sud-ouest du pays, un mot d'ordre de *« préparation à la grève »* a été lancé par l'Association indépendante des étudiants (une organisation illégale) pour prévenir l'éventuel renvoi de professeurs ou d'étudiants pour des motifs politiques. Dans la nuit du 5 décembre, des policiers en civil et en uniforme avaient pénétré dans la cité universitaire, arraché une grande quantité de tracts apposés sur les murs et procédé à quelques brèves interpellations.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E-U, 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,360 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

La ruée vers le marché soviétique

(Suite de la première page.)

S'il refuse d'y voir une *« tragédie économique »*, le secrétaire général a regretté que les Etats-Unis n'occupent que le treizième rang parmi les partenaires commerciaux de l'URSS, qui ne figure, quant à elle, qu'à la seizième place dans le commerce extérieur américain. Une situation à laquelle M. Baldrige semble prêt à chercher remède sans envisager *« dans l'immédiat »* de soumettre à un Congrès, réputé hostile, une législation permettant d'offrir aux Soviétiques la clause de la nation la plus favorisée.

Quelques beaux contrats pour l'avenir

Au-delà des clarifications des positions mutuelles, chacun a voulu voir dans ces retrouvailles commerciales une bonne base de départ pour des discussions qui s'annoncent longues.

Avec pragmatisme, les chefs d'entreprise américains présents à Moscou soulignaient qu'en tout état de cause la situation ne pouvait que s'améliorer à l'avenir.

Le commerce américano-soviétique est tombé de quelque 4 milliards de dollars en 1979 à environ 2 milliards en 1980, pour ne reprendre que très mollement depuis : actuellement, on estime à 2,6 milliards de dollars les ventes américaines — essentiellement de céréales — et à 600 millions seulement celles des Soviétiques.

Compte tenu des besoins en biens d'équipement de l'URSS, les hommes d'affaires américains estiment avoir quelques beaux contrats à engranger à l'avenir. En attendant qu'une coexistence politique accrue puisse se traduire vraiment en gains pour les exportateurs.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

M. Gorbatchev prêche la coexistence

Dans un discours prononcé mardi 10 décembre au Kremlin au cours d'un banquet offert en l'honneur de M. Malcolm Baldrige, ministre américain du commerce, M. Gorbatchev s'est livré à un vigoureux plaidoyer en faveur de la coexistence et a invité les Etats-Unis à renoncer à leur *« politique discriminatoire »* imposant des restrictions politiques au commerce entre les deux pays. *« Dans ce monde dangereux*, a dit le secrétaire général du PC soviétique, *nous n'avons pas le droit de négliger le facteur stabilisateur des relations qu'est le commerce (...). Si les entraves politiques sont éliminées, je suis certain que nous verrons s'ouvrir devant nous de vastes perspectives. »*

Dans ce discours de vingt-cinq minutes, qui a été retransmis intégralement au journal télévisé soviétique dans la soirée, M. Gorbatchev a encore évoqué le récent sommet soviéto-américain de Genève, qu'il a présenté comme *« un certain succès »*. *« Mais ce n'est que le premier pas*, a-t-il dit. *Ceux qui le suivront exigeront plus d'efforts, une plus grande disposition à écouter, un désir et la capacité de comprendre et d'aller au-devant l'un de l'autre. »* A propos de ces prochains sommets, une source gouvernementale ouest-allemande a précisé à Bonn, mardi, que la prochaine rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev devait avoir lieu aux Etats-Unis en juin prochain. — (AFP, Tass.)

Espagne

Un accord est en vue pour la réduction de la présence militaire américaine

De notre correspondant

Madrid. — Après plusieurs mois d'une polémique parfois vive entre les deux pays, les Etats-Unis ont finalement accepté, non sans quelques circonlocutions, le principe d'une réduction de leur présence militaire en Espagne. Tel est le principal résultat des conversations qu'ont eues à Madrid, les lundi 9 et mardi 10 décembre, les délégations des deux pays.

C'est dans des termes passablement alambiqués qu'un communiqué conjoint rendu public mardi soir, le confirme : *« Les deux gouvernements ont décidé d'ouvrir, durant le premier semestre de 1986, des négociations préalables qui conduiront à la révision de leur traité d'amitié, de défense et de coopération. »* (1). Le texte poursuit : *« L'un des objectifs de ces négociations sera d'ajuster la présence militaire américaine en Espagne au niveau jugé nécessaire (...), ajustement qui impliquera une diminution échelonnée de ladite présence. »* Ce communiqué précise, d'autre part, que les forces armées espagnoles devront assumer les responsabilités dont seront déchargés les militaires américains.

Le désaccord sur cette question durait depuis plus d'un an. C'est en octobre 1984, en effet, que le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, avait affirmé devant le Parlement que, en échange de son maintien dans l'OTAN, l'Espagne entendait obtenir une réduction de la présence militaire américaine sur son territoire. Plusieurs responsables du gouvernement l'avaient répété tout au long de l'année 1985, mais Washington affirmait, contre toute évidence, n'avoir été officiellement saisi d'aucune requête en ce sens. Le ton avait commencé à monter, et, le 28 novembre, M. Gonzalez avait menacé de prendre une décision unilatérale si le blocage persistait (*le Monde* du 30 novembre).

Le gouvernement de Madrid considère qu'une réduction des effectifs militaires américains, voire la fermeture d'une des quatre bases utilisées par les Etats-Unis, comme celle de Torrejon (que sa proximité de la capitale rend particulièrement impopulaire), serait un bon argument pour convaincre l'opinion publique de voter en faveur du maintien dans l'OTAN lors du référendum prévu sur ce thème. Washington, en revanche, veut éviter de s'engager avant de connaître, justement, le résultat de ce référendum.

En fixant sans autre précision l'ouverture des négociations au premier semestre de l'an prochain, le communiqué donne finalement satisfaction aux deux parties : M. Gonzalez pourra invoquer la promesse américaine durant la campagne pour le référendum, mais les négociations ne commenceront, en fait, qu'après que ce dernier aura eu lieu, en mars vraisemblablement.

THIERRY MALINIAK.

(1) Signé pour la première fois en 1953 et régulièrement renouvelé depuis.

LA FIN DE LA VISITE DE M. DUMAS A JÉRUSALEM

La France considère « avec faveur » l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — *« Cette visite marque la continuité et la qualité exceptionnelle des relations entre la France et Israël. »* Visiblement satisfait, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a conclu en ces termes, mardi 10 décembre, un séjour de quarante-huit heures à Jérusalem qui, a-t-il dit, illustre l'attention que la France porte au Proche-Orient et *« le rôle d'Israël sur la scène internationale »*. A sa façon, plus carrée, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a dressé le même constat : *« Chaque visite tourne à la manifestation d'amitié, et quand il n'y a pas de visite, c'est qu'il n'y a pas d'amitié à manifester. »*

On a donc célébré l'entente, du moins au chapitre des relations bilatérales, ce qui relève plutôt de la routine depuis 1981 si l'on excepte une période de friction au moment de l'intervention israélienne au Liban. Les deux parties sont convenues de réunir dès janvier à Jérusalem la commission mixte chargée de l'étude des dossiers économiques et notamment du projet, aujourd'hui en panne, de la construction de deux centrales nucléaires françaises en Israël.

Une délicate « cohabitation »

Les responsables israéliens sont surtout préoccupés par les répercussions sur leur économie de l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun. Cette question a été au centre des conversations que M. Dumas a eues mardi avec M. Shamir. Comme les pays du Maghreb, Israël redoute de voir ses productions agricoles subir de façon brutale la concurrence des produits espagnols et portugais sur les marchés européens. La commission de Bruxelles vient d'être mandatée pour amorcer des négociations à ce sujet. L'objectif est de maintenir à un niveau égal, au moins durant une période transitoire, le volume des échanges existant aujourd'hui entre Israël et les pays de la CEE, et dont la France, a dit M. Dumas.

M. Dumas avait longuement traité du Proche-Orient lundi avec M. Shamir et avec le premier ministre, M. Shimon Pérès, puis mardi avec des personnalités palestiniennes, qui ont été reçues au consulat de France à Jérusalem : MM. Rachad Chawa (maire destitué de Gaza), Elias Freij (maire de Bethléem), Moustapha Natche (maire destitué d'Hébron), Khatem Abou Ghazaleh et Hassa Signora. Le ministre a indiqué à la presse qu'il avait rappelé à tous ses interlocuteurs les positions traditionnelles de la France, y compris la reconnaissance par Paris *« du droit légitime des Palestiniens à une patrie »*. De même, il a réaffirmé que la récente vague d'opérations terroristes n'avait pas entraîné de *« révision »* de la politique française à l'égard de l'OLP ; une organisation, a-t-il souligné, qui, *« si elle n'est pas représentative de l'ensemble du peuple palestinien »*, doit cependant avoir, *« le moment venu, son mot à dire dans la négociation, au nom du peuple palestinien. »* Sans attribuer de rôle particulier à Paris dans les efforts en cours pour relancer le processus de paix, M. Dumas a relevé que la France *« voyait avec faveur se dessiner l'idée d'une conférence internationale au sein de laquelle auraient lieu des négociations directes entre les parties concernées »*.

A vrai dire, indique-t-on de bonne source, ces conversations ont aussi laissé à M. Dumas le sentiment que la *« cohabitation »* était un exercice politique délicat... en Israël. Car, selon qu'on s'adresse à M. Shamir (Likoud) ou à M. Pérès (travailliste), les impressions recueillies sont sensiblement différentes : *le premier réaffirme son opposition catégorique à toute idée de conférence internationale et affiche son pessimisme devant les rapprochements actuels entre la Jordanie et la Syrie et entre l'OLP et l'Égypte ; le second est, sur ces mêmes sujets, beaucoup plus serein et moins catégorique.*

Les conversations ont également porté sur un éventuel dégel des relations entre le bloc de l'Est et l'Etat hébreu. Interrogé sur certaines rumeurs, le ministre a démenti que la question d'un éventuel rétablissement des relations entre l'URSS et Israël et celle de l'émigration des juifs soviétiques aient été abordées lors de la récente rencontre à Paris entre le président Mitterrand et le général Jaruzelski. *« Il est délicat*, a dit M. Dumas, *pour deux chefs d'État responsables de parler des problèmes d'un pays tiers. »*

ALAIN FRACHON.

La guerre du Golfe

L'ARABIE SAOUDITE N'A REMARQUÉ « AUCUNE ÉVOLUTION » DANS L'ATTITUDE DE TÉHÉRAN

A l'issue de la visite officielle en Arabie saoudite du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, le chef de la diplomatie saoudienne, l'émir Saoud el Fayçal, a déclaré qu'il n'avait remarqué *« aucune évolution dans l'attitude de l'Iran vis-à-vis de la guerre du Golfe »*.

La position iranienne a été réaffirmée à Téhéran par le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, qui a estimé, mardi, que *« la paix* (avec l'Irak) *n'est envisageable que si l'Iran obtient réparation des dommages et justice pour les crimes dont le régime baasiste est responsable »*. M. Moussavi a indiqué qu'une éventuelle condamnation de l'Irak par le Conseil de sécurité de l'ONU constituerait *« un premier pas »* vers cette *« punition de l'agresseur »* réclamée par Téhéran.

Le premier ministre iranien a ajouté que le voyage effectué par le ministre iranien des affaires étrangères en Arabie saoudite, n'avait *« rien à voir avec le problème de la paix ou celui de l'attitude du Conseil de sécurité »*. *« M. Velayati est allé simplement expliquer aux autorités saoudiennes le point de vue de la République islamique »*, a-t-il dit.

Le chef du cabinet iranien a, dans ce contexte, salué le changement apparu dans la diplomatie des Etats du Golfe à l'occasion de leur sommet à Mascate (Oman) et en a conclu que ces pays avaient *« abandonné l'espoir de voir s'écrouler la République islamique »*. — (AFP.)

FRANCOPHONIE

Lyrisme désargenté

Ce n'est pas la seconde réunion du Haut Conseil de la francophonie, tenue à Paris les 9 et 10 décembre (*le Monde* du 10 décembre), qui aura convaincu sur la capacité de cette instance — elle regroupe un assez bel échantillon de l'intelligentsia utilisant le français à travers le monde — à donner un souffle à l'ensemble francophone. *« Beaucoup d'envolées, quelques propositions d'action, toujours les mêmes d'ailleurs, comme la nécessité de baisser le prix du livre français à l'étranger, mais pas de crédits à l'horizon ! »*, confiait l'un des benjamins du Haut Conseil, qui ne cachait pas que, face à ce lyrisme désargenté, il avait eu envie de démissionner.

Plusieurs autres membres ne s'étaient pas dérangés, dont, paraît-il, les deux représentants belges. M. Mitterrand, qui est président de droit du Haut Conseil, ne lui a consacré qu'une petite heure, d'ailleurs occupée pour près de moitié par les revendications économiques du délégué vietnamien. M. Tahar Ben Jelloun (Maroc), fort d'avoir précédemment obtenu le maintien du lycée français de Tanger, a quand même eu le temps de demander au chef de l'Etat de *« maintenir tous les lycées franco-arabes actuellement ouverts au Maghreb »*.

Ce qui est rassurant, c'est l'intérêt — nouveau — marqué par le public français, qui a assisté nombreux aux deux manifestations publiques du Haut Conseil à la Maison des cultures du monde et en Sorbonne.

Autre satisfaction : le ministère français de l'éducation nationale va mettre au programme des auteurs étrangers d'expression française et des notions sur la francophonie. Enfin, M. Xavier Michel, chargé de mission au Haut Conseil, a indiqué, durant la session, que deux cents millions de personnes, dont la moitié d'écoliers, utilisaient ou apprenaient actuellement le français sur les cinq continents.

Conclusion de M. Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture et l'un des membres les plus combatifs du Haut Conseil : *« Ce dont souffre le plus la francophonie, c'est peut-être de la condescendance, ou du désintérêt, de la presse française. »* La prochaine conférence du Haut Conseil, en 1986, aura donc pour thème : « Francophonie et médias ».

J.-P. P.-H.

★ Haut Conseil de la francophonie, 72, rue de Varenne, 75700 Paris, tél. : (1) 42-75-80-66.

A LA TÊTE DU HAUT-COMMISSARIAT AUX RÉFUGIÉS

M. Jean-Pierre Hocké succède à M. Poul Hartling

M. Jean-Pierre Hocké, jusqu'à présent directeur des activités opérationnelles du Comité international de la Croix-Rouge, a été élu mardi après-midi 10 décembre, à New-York, haut-commissaire pour les réfugiés par l'Assemblée générale des Nations unies. Il est le troisième Suisse à occuper cette fonction depuis la création du HCR en 1951. M. Hocké succède à M. Poul Hartling (Danemark). Son mandat de trois ans commencera le 1er janvier prochain.

De notre correspondante

Genève. — Alors que son pays n'est pas membre de l'ONU, un Suisse vient d'être élu haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Ce choix présente l'originalité d'avoir été fait en raison des capacités et de l'expérience du candidat, et non pas, comme il arrive souvent en Onusie, à la suite de marchandages politiques. M. Jean-Pierre Hocké semble bien être, en outre, de tous les candidats qui avaient postulé, celui qui avait le plus de chances de faire sortir le HCR de la crise budgétaire où il se débat depuis si longtemps. Et si les Etats-Unis ont appuyé avec force la candidature suisse, c'est avant tout par souci d'efficacité. Washington est en effet le principal donateur du HCR, dont le budget ne repose que sur des contributions volontaires. Depuis plusieurs mois, on n'y ménage pas les critiques sur la gestion de l'organisation.

M. Hocké était également soutenu par l'Angola, Cuba, l'Ethiopie, le Vietnam... La décision de M. Perez de Cuellar, entérinée par l'Assemblée générale des Nations unies, peut s'expliquer par la personnalité du nouveau haut-commissaire, âgé de quarante-sept ans, jusqu'à présent directeur des activités opérationnelles du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et qui conjugue des dons reconnus de gestionnaire, de négociateur et d'homme de terrain.

La Croix-Rouge internationale, dont le fonctionnement s'est nettement amélioré ces dernières années, doit une part de sa crédibilité mondiale à l'action politique et pratique de M. Hocké. Comme elle doit en grande partie son efficacité à travers le monde à la capacité dont il a fait preuve pour recueillir des fonds dès qu'elle en avait besoin pour financer des opérations d'envergure.

Un cadeau empoisonné

Les débuts du nouveau « patron » du HCR ont pourtant été modestes. Après des études administratives et économiques, il est parti pour le Nigéria en 1963, pour... y vendre des Peugeot à la SCOA (Société commerciale pour l'Ouest africain).

En 1968, tandis qu'éclate la guerre du Biafra, le CICR est confronté, au Nigéria, à des difficultés qui paraissent insurmontables. C'est alors que M. Hocké est engagé par cet organisme. Un an plus tard, il est nommé chef de délégation au Nigéria et ne tarde pas à y faire la démonstration de ses capacités aussi bien que de ses ambitions. Pourtant, il n'a pas le profil CICR ni d'un diplomate de carrière et n'est pas issu de l'aristocratie genevoise ou vaudoise. Mais il a trouvé le moyen de créer un style personnel de jeune loup à qui tout réussit.

Il ne cesse de monter en grade et est nommé chef de délégation au Liban, puis en Jordanie au moment de Septembre noir, enfin au Vietnam. Durant le conflit du Bangladesh, il dirige les activités du CICR sur l'ensemble du sous-continent indien.

En 1972, il accède aux fonctions de délégué général pour tout le Proche-Orient et l'année suivante à celles de chef du département des opérations du CICR. Puis en 1981, il devient l'un des trois directeurs du siège, ce qui le place à la tête à la fois dudit département et de l'Agence centrale de recherches (le plus grand fichier du monde, au moins officiellement, 70 millions de noms). Il intervient à Chypre, en Angola, en faveur des réfugiés cambodgiens, en Ethiopie, en Amérique centrale, à la frontière pakistano-afghane, et de nombreuses fois au Liban. Il négocie avec les plus hautes autorités militaires et civiles, comme avec les rebelles.

Après chacune de ses interventions, le prestige de la Croix-Rouge internationale se trouve renforcé. Mais certains des vingt-cinq « sages » formant le comité proprement dit, agacés par ce Vaudois plus jeune qu'eux, qui n'est pas de leur monde, mais qui leur tient tête et traite d'égal à égal avec des chefs d'Etat, ne sont pas fâchés de le voir quitter leur CICR.

Outre sa personnalité, M. Hocké apporte à la tête du HCR une connaissance peu commune de toutes les misères du monde : guerres, camps, prisons, disparitions et drames dus aux divers totalitarismes.

Et aussi un jugement lucide, parfois jusqu'au cynisme, sur l'égoïsme des Etats. Mais, d'une certaine façon, c'est un cadeau empoisonné que l'Assemblée générale des Nations unies lui a fait : plus de 10 millions de réfugiés ont aujourd'hui besoin du HCR pour survivre.

ISABELLE VICHNIAC.

DIPLOMATIE

La Grande-Bretagne au banc des pollueurs nucléaires

De notre correspondante

Sydney. – Véritable bombe – c'est le cas de le dire, – un rapport sur les essais britanniques en Australie dans les années 50 secoue, ces jours-ci, tout le pays. Ce texte, que l'on doit à la Commission royale sur les essais nucléaires britanniques, présidée par M. Jim McClelland, ancien juge et ministre travailliste du gouvernement Whitlam, touche à trois points sensibles et fondamentaux de l'Australie contemporaine : ses rapports avec la Grande-Bretagne, ex-puissance coloniale, le fait nucléaire et la question des aborigènes. Il y a là, en 1985, trois manières d'affirmer l'identité australienne : comme nation émancipée, comme puissance régionale, et comme société moderne soucieuse des droits de l'homme.

Rappelons les faits : en septembre 1950, le gouvernement britannique demande au premier ministre australien, M. Robert Menzies, un libéral, son accord pour tester sa première bombe atomique sur le sol australien. Trois jours plus tard, et selon le rapport McClelland, sans même en référer à son cabinet, M. Menzies donne son accord. Du 3 octobre 1952 au 9 octobre 1957, douze essais nucléaires ont lieu en surface. Outre les îles Montebello dans le Nord-Ouest, deux autres sites sont choisis dans le Sud : Emeu, dans le grand désert Victoria, et Maralinga, qui devient en 1954 un centre permanent d'essais nucléaires.

De 1958 à 1963 aura lieu toute une série d'autres essais, dits *« mineurs »*, un euphémisme utilisé pour continuer les tests, malgré un moratoire, signé à Genève en 1958, interdisant à l'URSS, aux USA et à la Grande-Bretagne de se livrer à des explosions nucléaires, moratoire qui resta en vigueur jusqu'en 1961. Aujourd'hui ce rapport, qui n'est pas légalement contraignant, demande à la Grande-Bretagne de prendre en charge le nettoyage des sites, dont certains établis dans des zones de peuplement aborigène, et de payer des indemnités à un millier de personnes. La note pourrait s'élever à des centaines de millions de dollars.

Trente ans après...

La résurrection de cette affaire, trente ans après les faits, suggère pour certains une opération politique du gouvernement Hawke contre ses rivaux libéraux. Elle semble plutôt révélatrice du changement de générations et de mentalités survenu depuis l'époque des essais. Et *aussi de l'émancipation de la nation australienne par rapport à* l'ancienne puissance coloniale. Par le truchement du rapport, l'Australie d'aujourd'hui règle ses comptes, certains comptes, avec l'Angleterre d'hier. Enfin, la méfiance très répandue dans la population à l'égard du nucléaire, explique l'intérêt et la sympathie avec lesquelles le rapport McClelland a été accueilli. Au point que certains veulent y voir *une « concession » du premier* ministre aux militant antinucléaire, la jeunesse et les syndicats notamment.

Pour certains, le gouvernement, en commanditant l'enquête, *aurait « placé l'intérêt d'une poignée d'aborigènes au-dessus des intérêts du Commonwealth »*. Ces critiques, bien sûr, sont d'un autre temps, du temps où ceux qui gouvernaient ne prirent guère la peine de savoir, lors des essais, combien d'aborigènes vivaient dans les zones choisies. Ceux-là n'ont pas voulu entendre les voix des aborigènes qui, comme ceux de la réserve de *Wallatina, près du site d'Emeu*, racontèrent avoir été contaminés en 1953 par un nuage et une pluie de déchets consécutifs a des tirs nucléaires de 8 et 10 kilotonnes. Le rapport McClelland *donne satisfaction à ces victimes* qui n'avaient pas cessé, depuis 1980, de réclamer une commission d'enquête.

SYLVIE CROSSMAN.

● ***Washington s'irrite du « veto nucléaire » néo-zélandais.*** – Les Etats-Unis ont à nouveau averti la Nouvelle-Zélande, mardi 10 décembre, que l'adoption d'une loi interdisant l'accès de ses ports aux navires nucléaires risquait de mettre fin à leur alliance, tout en exprimant l'espoir qu'une solution puisse encore être trouvée à ce différend entre les deux pays.

« Nous avons indiqué à plusieurs reprises, a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, *que si la Nouvelle-Zélande adoptait des mesures législatives renforçant l'interdiction d'accès à ses ports, nous serions contraints de réexaminer nos engagements de sécurité vis-à-vis de ce pays dans la cadre du taité ANZUS. »* Ce pacte de défense lie les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. *« Le résultat probable d'un tel réexamen serait la fin de notre relation d'alliance avec la Nouvelle-Zélande »*, a ajouté M. Redman.

Le premier ministre néo-zélandais David Lange a soumis mardi au parlement un projet de loi visant à interdire l'accès des ports de son pays aux navires à propulsion ou armements nucléaires. Le porte-parole a répété que les Etats-Unis souhaitaient que leurs navires soient admis dans les ports de Nouvelle-Zélande, en respectant leur politique qui consiste à ne jamais révéler, pour des raisons de sécurité, le mode de propulsion ou l'armement, nucléaire ou non, de leurs navires.

M. Mitterrand réunit les Africains francophones

(Suite de la première page.)

Pour répondre aux vœux des francophones, la première journée du sommet leur est entièrement consacrée, la conférence élargie ne s'ouvrant que jeudi en fin de matinée.

Traditionnellement sans ordre du jour, la conférence franco-africaine est surtout l'occasion pour beaucoup de chefs d'Etat ou de délégations d'échanger leurs points de vue et de passer en revue les grands problèmes qui affectent l'Afrique. Ce douzième sommet n'échappera pas à la règle, et il ne faut pas en attendre des résultats spectaculaires.

Contrairement à celui de Bujumbura boudé notamment par les présidents Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Kountché (Niger) et Eyadema (Togo), qui avaient mal accepté la manière dont Paris s'était entendu avec le colonel Kadhafi sur l'évacuation du Tchad, la quasi-totalité des chefs d'Etat d'Afrique francophone ont répondu présent cette année.

A trois mois des élections législatives en France, nul doute qu'il veuillent « prendre la température » parisienne. Fins connaisseurs des arcanes de la politique française, certains ne cachent pas leur inquiétude sur l'avenir d'une éventuelle cohabitation. Au moins, dit-on, voudraient-ils être sûrs que M. Mitterrand et la cellule africaine de l'Elysée ne seront pas affectés par le *scrutin de mars*. C'est un sujet que les chefs d'Etat auront sans doute abordé lors du dîner de ce mercredi avec M. Mitterrand, qui, n'en doutons pas, entendait les rassurer. Entre francophones, devraient aussi être évoqués les problèmes de sécurité.

La question du Tchad sera au centre de ce débat, et l'on peut penser (*le Monde* du 11 décembre) que M. Mitterrand réitérera les engagements de la France à ne pas laisser « descendre » plus au sud le colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat a répété, dimanche dernier, que l'armée française ne partira pas à la reconquête du nord du Tchad et, donc, ne s'y laissera pas entraîner par M. Hissène Habré, *mais, en même temps*, ne permettra pas à la Libye de modifier le *statu quo*. M. Mitterrand pourra à cet égard faire valoir que déjà des mesures ont été prises pour répondre aux « gesticulalations *libyennes. Les vols de reconnaissance* français au nord du 16e parallèle ont repris, et des Mirage, nécessaires à la protection des Jaguar, sont stationnés depuis quelques jours à Bangui, en Centrafrique.

Les présidents Diouf et Traoré, qui ont reçu chez eux à quelques jours d'intervalle le colonel Kadhafi, pourront, sans doute, informer leurs pairs des objectifs libyens, du moins tels qu'ils leur ont été exposés. La tournée que fait le dirigeant libyen en Afrique de l'Ouest ne peut laisser indifférents nombre de chefs d'Etat, qui observent, certains avec appréhension, l'ampleur des foules qu'ils déplace. C'est par dizaines de milliers que les Dakarois sont descendus dans le rue pour acclamer M. Kadhafi, et que ce soit à Bamako, à Accra ou à Ouagadoudou, celui-ci a reçu un accueil extrêmement populaire. La fascination que son discours islamique, anti-impérialiste et très anti français exerce sur les foules africaines, en particulier les jeunes, ne peut qu'alarmer des dirigeants africains réunis à Paris.

Hasard ou symbole, le colonel Kadhafi, qui a dénoncé le sommet franco-africain comme *« une humiliation pour l'Afrique »* et accusé Paris de *« chercher une envergure internationale au détriment des peuples africains »*, se trouve au Burkina, dont le président, le capitaine Sankara, boude le rendez-vous de Paris. En 1984, le Conseil national de la révolution burkinabé avait, il est vrai, affirmé qu'il était temps de *« s'affranchir des carcans organisationnels de l'époque coloniale »*.

Pour la première fois le club francophone s'est enrichi d'un invité de marque, le roi Hassan II du Maroc, qui, en participant en personne à ce sommet alors que son pays n'est qu'observateur, marque incontestablement un point diplomatique. Ce sera pour lui, deux ans après s'être retiré de l'OUA, l'occasion de retrouver une grande tribune africaine et peut-être d'annoncer un retour sur un scène largement dominée par l'Algérie, qui a réussi à y faire prévaloir ses thèses en faveur du Polisario.

Le roi ne manquera pas d'exposer, une fois de plus, sa position en faveur d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, sous contrôle de l'ONU ou même de l'OUA. Il pourrait aussi se voir demander quelques éclaircissements sur son « allié » libyen, avec lequel les relations ne seraient plus au beau fixe.

Les initiatives marocaines en faveur d'une rencontre Hissène Habré-Kadhafi ne sont pas toujours vues d'un bon œil, en particulier à Brazzaville, où le président Sassou Nghesso se considère toujours comme seul mandaté par l'OUA pour mettre sur pied une table ronde de réconciliation entre Tchadiens. Il est significatif que, à la veille de son départ pour Paris, le président congolais ait reçu le ministre libyen des affaires étrangères, M. Triki, pour, selon la radio congolaise, un entretien portant sur l'évolution de la situation au Tchad. *« Nous faisons totalement confiance au président congolais pour mener à bien la mission que lui a confiée l'OUA »*, a déclaré M. Triki.

Les problèmes de sécurité

Les problèmes de sécurité du continent seront évoqués en séance plénière, où M. Mitterrand voudra *urbi et orbi* rappeler les engagements de la France auprès de ses alliés. Nul doute que le chef de l'Etat parlera aussi largement des dangers encore plus grands engendrés par le « mal-développement ». Avocat infatigable de la cause du tiers-monde dans les instances internationales, M. Mitterrand ne pourra que réitérer l'appui de la France à la conférence internationale sur les économies africaines réclamée par le président Diouf. Paris, qui supporte un tiers de la dette subsaharienne, souhaite en effet que celle-ci soit évoquée dans le cadre d'une relance des économies plutôt que dans la seule perspective d'un rééchelonnement dont on ne voit pas la fin.

Le président Mitterrand consacrera une place importante à la lutte contre l'apartheid. Là encore, la France a pris une position en flèche en prenant des sanctions, certes limitées mais réelles, contre l'Afrique du Sud. Les six pays de la ligne de front (Angola, Bostswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) ont d'ailleurs pour la première fois été invités en tant que tels. On peut toutefois observer qu'hormis le Mozambique, qui a délégué à Paris son vice-président, M. Marcelino Dos Santos, ils se sont fait représenter à un niveau modeste. La conférence franco-africaine, qui fait traditionnellement place au problème de l'apartheid dans son communiqué final, pourrait peut-être, cette fois, c'est en tout cas le souhait de M. Dos Santos, adopter une déclaration plus solennelle condamnant certes l'apartheid mais aussi appelant à des sanctions contre Pretoria.

Abordant cette réunion dans des conditions beaucoup plus favorables que l'an passé, le président Mitterrand, qui vient d'affirmer avec quelque éclat, en bravant l'impopularité, sa prééminence présente et à venir en matière de politique étrangère, trouve une occasion particulièrement propice de la manifester à nouveau, face à un aréopage plutôt bien disposé à son égard.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LES PARTICIPANTS

Outre la France, trente-cinq pays devaient être représentés au sommet franco-africain, dont dix-huit par leur président :

Côte-d'Ivoire : M. Houphouët-Boigny ; *Maroc* : le roi Hassan II ; *Zaïre* : M. Mobutu ; *Togo* : M. Eyadema ; *Gabon* : M. Bongo ; *Mali* : M. Moussa Traore ; *Bénin* : M. Kerekou ; *Rwanda* : M. Habyarimana ; *Niger* : M. Kountche ; *Burundi* : M. Bagaza ; *Djibouti* : M. Gouled Aptidon ; *Comores* : M. Abdallah ; *Congo* : M. Sassou Nguesso ; *Sénégal* : M. Diouf ; *République Centrafricaine* : M. Koling Ba ; *Tchad* : M. Hissène Habré ; *Mauritanie* : M. Ould Taya (qui n'arrivera que le 12 dans l'après-midi) ; *Ile Maurice* : M. Jugnauth.

Les pays représentés au niveau ministériel sont les suivants :

Angola (ministre du commerce extérieur), *Botswana* (ambassadeur à Bruxelles), *Cap-Vert* (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), *Egypte* (ministre des affaires étrangères), *Gambie* (ministre des affaires étrangères), *Guinée* (ministre des affaires étrangères), *Guinée-Bissau* (ministre de l'éducation), *Guinée-Equatoriale* (premier ministre), *Mozambique* (vice-président de la République), *Seychelles* (ministre du développement national), *Somalie* (ministre des affaires étrangères), *Soudan* (premier ministre), *Tunisie* (ministre des affaires étrangères), *Zimbabwe* (ambassadeur), *Tanzanie* (ministre des affaires étrangères), *Zambie* (ambassadeur), *Sao-Tomé*.

A TRAVERS LE MONDE

HONGKONG

Visite d'un responsable de Pékin

Hongkong. – M. Ji Pengfei, responsable des affaires de Hongkong et de Macao pour le gouvernement chinois, a entamé mardi 10 décembre une visite de deux semaines dans la colonie britannique. Ce déplacement, le premier effectué à Hongkong par un responsable communiste chinois de ce rang, a lieu alors que Pékin a fort mal pris les tentatives britanniques de promouvoir un certain degré de démocratie dans les institutions municipales (*le Monde* daté 24-25 novembre).

Les dirigeants chinois estiment que les autorités de la colonie n'ont pas respecté, à cette occasion, l'esprit de la déclaration commune sino-britannique relative à la rétrocession de Hongkong à la Chine par Londres, en 1997. – *(UPI.)*

LAOS

Première visite d'un haut responsable américain

Bangkok. – M. Paul Wolfowitz, secrétaire d'Etat américain adjoint, se rendra à Vientiane le 16 décembre prochain pour y discuter avec les dirigeants laotiens du problème des soldats américains disparus pendant la guerre d'Indochine, *« pour améliorer les relations »* bilatérales, a-t-on indiqué mardi 10 décembre à Bangkok de source américaine officielle.

Par ailleurs, Washington et Hanoï se consultent à nouveau en vue d'une rencontre de haut niveau. Les Américains avaient initialement proposé la date du 16 décembre pour une visite de M. Wolfowitz à Hanoï. Le voyage du secrétaire d'Etat adjoint à Vientiane sera la toute première d'un responsable américain de ce rang dans un pays de l'Indochine depuis les victoires communistes de 1975. Après son passage à Bangkok, M. Wolfowitz aura des entretiens, ce mercredi à Bali, avec les dirigeants de l'Indonésie. – *(UPI.)*

PHILIPPINES

Le « ticket » présidentiel : Marcos-Tolentino

Manille. – Le Mouvement pour la nouvelle société (KLB), au pouvoir aux Philippines, a officiellement désigné, mardi 10 décembre, le président Ferdinand Marcos comme son candidat à l'élection présidentielle du 7 février. Celui-ci a choisi pour candidat à la vice-présidence son ancien ministre des affaires étrangères, M. Arturo Tolentino.

M. Tolentino, qui est âgé de soixante-quinze ans, avait été limogé en mars dernier à la suite de divergences avec M. Marcos. Il est le seul candidat du KBL à Manille à avoir obtenu un siège aux élections législatives de mai 1984. Le poste de vice-président est vacant depuis l'instauration de la loi martiale en 1972.

Le « ticket » Marcos-Tolentino sera opposé, d'une part, à Mme Corazon Aquino, veuve du chef de l'opposition, Benigno Aquino, assassiné à son retour d'exil, et, d'autre part, à M. Salvador Laurel, lui-même ancien membre du KLB. Une alliance entre Mme Aquino et M. Laurel était considérée comme la meilleure chance de l'opposition, mais les deux personnalités n'ont pu parvenir à un accord. – *(Reuter.)*

UNESCO

Grève du personnel

Le personnel du secrétariat de l'UNESCO a décidé mardi 10 décembre, lors de l'assemblée générale à laquelle l'avait appelé sa principale association (*le Monde* du 11 décembre), de faire grève ce mercredi pour protester contre la façon dont la direction procède aux licenciements rendus nécessaires par la situation budgétaire actuelle de l'organisation. Ce mouvement a été décidé à l'unanimité moins sept abstentions. Il devait être suspendu dans l'après-midi, pour permettre au directeur général, M. M'Bow, de s'adresser au personnel. Le président de l'association, M. Bruno de Padirac, a par ailleurs commencé mardi à midi, dans les locaux du secrétariat, la grève de la faim qu'il avait annoncée.

PROCHE-ORIENT

Liban

Libération des deux universitaires chrétiens enlevés à Beyrouth-Ouest

Les deux universitaires chrétiens de l'université américaine de Beyrouth (AUB), MM. Mounir Chammaa et Joseph Salamen, enlevés samedi à Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane), ont été libérés mardi soir 10 décembre, indique une source proche de la direction de l'AUB.

Leur libération survient après l'intervention de cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah auprès de leurs geôliers.

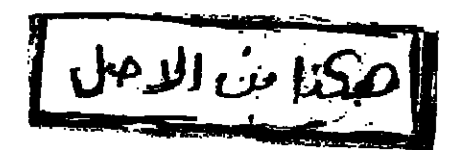
Une délégation de médecins de l'université américaine s'était rendue lundi auprès du premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, pour protester contre l'enlèvement du docteur Chammaa, professeur de médecine, et de M. Salamen, professeur d'économie, et avait menacé de décréter une grève si ces derniers n'étaient pas relâchés mardi.

Au cours de la matinée, plusieurs centaines de femmes avaient manifesté à Beyrouth-Ouest à l'occasion de la journée mondiale des personnes enlevées ou disparues.

La manifestation, qui s'est déroulée à Dar-al-Fatwa (siège de la communauté musulmane sunnite), a été organisée par la branche de Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) du comité libanais des parents des personnes disparues ou enlevées. La branche du secteur musulman de la capitale s'occupe de 2111 cas de personnes disparues depuis le début de la guerre au Liban (1975-1976).

A Jérusalem, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, a confirmé que le leader chiite libanais, M. Nabih Berri, avait repris ses négociations en faveur de deux des quatre otages français détenus au Liban, Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat, après la libération de M. Toni Abi Ghanem, un des deux miliciens réclamés par Amal. M. Dumas a précisé qu'à la suite d'une demande de M. Berri, il était intervenu auprès de son homologue israélien, M. Itzhak Shamir, en marge de la dernière assemblée des Nations unies à New-York, en faveur de la libération de tous les détenus chiites. *« J'ai appris avec plaisir que ma démarche a été couronnée de succès »*, a-t-il déclaré, soulignant simplement qu'*« un des prisonniers avait été retrouvé et libéré »*. *« Je n'en sais pas plus »*, a ajouté le chef de la diplomatie française. Israël avait démenti jeudi dernier la libération, le même jour, de M. Toni Abi Ghanem, affirmant tout ignorer de ce militant du Front de la résistance nationale libanaise (FRNL). – *(AFP.)*

هكذا من الاصل



politique

Ultimes séances de l'ultime session au Parlement

Le Parlement vit les ultimes jours de l'ultime session de cette législature, celle de la gauche. Tous les ratés apparus au fil des ans dans le travail parlementaire atteignent maintenant leur paroxysme. Pour marquer une opposition de plus en plus déterminée, le Sénat a transgressé la procédure budgétaire : débattre des politiques menées par les divers ministres au cours de la discussion de la première partie de la loi de finances, théoriquement réservée à *l'examen des recettes de l'Etat et des grandes masses de ses dépenses*, est contraire à toutes les traditions et n'est pas conforme à l'esprit de la loi organique régissant cette partie de l'activité parlementaire.

Pendant ce temps, l'obstruction menée par les communistes à l'Assemblée nationale contre le projet de loi sur la flexibilité du temps de travail confirme ce qu'avait déjà montré la droite : un petit groupe de députés peut bloquer les mécanismes législatifs, voire imposer ses vues à la majorité tant que le gouvernement refuse d'utiliser l'arme absolue, *de l'engagement* de responsabilité. Cette constatation commence à inquiéter de nombreux observateurs : que se passera-t-il si, après les élections de mars, le Front national dispose de trente députés lui permettant de constituer un groupe parlementaire, et use ou abuse de toutes les possibilités du règlement ?

Depuis le début de la législature, la majorité a été saisie d'une forte fièvre législative. Aujourd'hui, c'est de la boulimie. Pour peaufiner leur bilan, pour régler des problèmes en suspens dans le sens qu'ils souhaitent, et ainsi éviter qu'ils ne le soient d'une autre manière par la future majorité, parce qu'un certain nombre d'arbitrages ont traîné en longueur, les cabinets ministériels vident leurs tiroirs.

Dans cette dernière ligne droite, l'Assemblée comme le Sénat sont complètement embouteillés. Tant et si bien que tous les textes en instance ne pourront être définitivement adoptés avant le 20 décembre à minuit, terme constitutionnel de cette session d'automne. Une session extraordinaire est d'ores et déjà certaine à la veille de Noël. Elle ne sera probablement pas suffisante. Il n'est donc pas exclu que le Parlement doive travailler dans les premiers jours de janvier, alors même que de nombreux députés seront surtout occupés par leur campagne électorale. Pour venir à bout de leur programme, les socialistes devront jouer les prolongations.

THIERRY BRÉHIER.

AU SÉNAT

Rejet du budget et tentative de dialogue

Le Sénat a rejeté, mardi 10 décembre, par 231 voix contre 69, la première partie du projet de loi de finances pour 1986. Les sénateurs radicaux de gauche ainsi que M. Abel Sempé, M. Alain Poher, président du Sénat, et M. Etienne Dailly, qui présidait la séance, n'ont pas pris part au vote. Seul, M. Edgar Faure s'est abstenu volontairement.

Ainsi communistes et opposition, celle-ci étant majoritaire au palais du Luxembourg, se sont retrouvés pour condamner le dernier budget de la législature. La dernière séance, consacrée au débat budgétaire commencé le 21 novembre, a été marquée par cette double offensive de la majorité sénatoriale et des élus communistes contre l'action gouvernementale.

Aux chiffres avancés tant par M. Maurice Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, comparant le pouvoir d'achat des ménages ou encore les prélèvements obligatoires entre, d'une part, 1974 et 1981 et, d'autre part, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, que par M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), notamment sur le déficit de créations d'emplois constaté depuis quatre ans, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, a beau jeu de répondre que mieux vaut, pour saisir la réalité, s'en tenir à la situation au même moment de pays équivalents, plutôt que de prendre en compte les résultats économiques dans le temps.

Donnant de cette façon raison à M. René Monory (Un. cent., Vienne), le secrétaire d'Etat n'en était que plus à l'aise pour reprocher aux deux anciens ministres de l'économie de n'avoir pas fait les choix « courageux » auxquels la gauche a procédé en 1983. Il n'en était que plus à l'aise aussi pour ironiser sur les communistes, qui ont attendu plus d'un an après le virage de la rigueur pour quitter le gouvernement. Sur ce point, après avoir entendu les critiques de M. James Marson (PC, Seine-Saint-Denis), M. Emmanuelli a estimé que la seule *« raison de vivre »* du PCF est de tomber *« à bras raccourcis »* sur le PS et d'« altérer » l'image des socialistes, *« dernière composante de la gauche au pouvoir »*. *« Vous redoublez d'efforts pour que la droite revienne au pouvoir (...). Votre unique objectif est de démolir une formation politique qui allie justice et liberté »*, a-t-il ajouté.

L'autre aspect du débat a concerné la procédure choisie par la *majorité sénatoriale pour l'examen* du budget. Décidée à ne pas accepter une loi de finances *« truquée, bloquée et en forme de piège »*, selon l'expression de M. Blin, elle a choisi une procédure qualifiée par M. Emmanuelli d'« originale », « curieuse », « bizarre » et « étrange », en résumé une « mascarade », consistant à allonger la discussion générale, qui habituellement dure trois jours, par des débats thématiques lui permettant de dresser un sévère réquisitoire de l'action du gouvernement menée depuis 1981 dans les secteurs les plus importants.

Ce choix n'a guère satisfait l'ensemble des représentants de la majorité sénatoriale, dans la mesure où il était le résultat d'un compromis entre le RPR, d'une part, certains indépendants (RI) favorables à l'abrègement du débat par le vote d'une question préalable et les centristes et modérés de la Gauche démocratique, partisans d'une solution permettant l'examen des crédits budgétaires ministère par ministère, d'autre part. Pour les socialistes et M. Henri Duffaut (Vaucluse), le Sénat s'est privé de son droit de contrôle des dépenses de l'Etat. En outre, ils estiment que ce *« simulacre »* de débat était destiné, comme l'a expliqué M. Emmanuelli, à permettre à l'opposition de présenter une unité de façade qu'elle aurait été bien en peine de réaliser s'il lui avait *fallu faire des propositions* communes.

⁂

D'autre part, le Sénat a examiné, mardi 10 décembre, les textes suivants :

● PROCÉDURE PÉNALE

La deuxième lecture du projet de loi relatif à la simplification de certaines procédures pénales a été limitée à la confirmation par le Sénat de certaines positions adoptées en première lecture (*le Monde* du 25 octobre) et que les députés avaient écartées (*le Monde* du 28 novembre). A été porté ainsi de deux à trois ans le *délai au terme duquel les objets* saisis deviennent propriété de l'Etat si la restitution n'a pas été demandée ou décidée. Au nom du respect de la chose jugée, le Sénat a maintenu son refus, d'une part, de laisser au tribunal, en cas de non-comparution de l'opposant, la possibilité de modifier le jugement précédemment rendu par défaut, et, d'autre part, de permettre à toute juridiction ayant prononcé une peine d'emprisonnement de six ans au plus de décider de lui substituer un travail d'intérêt général. Il a également limité le nombre des activités susceptibles d'être effectuées sous un régime de semi-liberté.

● ÉGALITÉ ENTRE ÉPOUX

Après l'échec de la commission *mixte paritaire et une nouvelle lecture* à l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs. Les deux Chambres du Parlement n'ont plus qu'un point de divergence qui porte sur le régime à appliquer aux baux d'habitation passés sur des biens communs. Les députés estiment que chacun des deux époux peut consentir un bail pour les immeubles d'habitation dépendant de la communauté. Les sénateurs, eux, considèrent que la cogestion, c'est-à-dire l'accord des deux époux, est nécessaire pour les baux entraînant une occupation supérieure à deux ans. Les deux Assemblées sont, d'autre part, désormais d'accord pour l'institution d'un droit d'usage par les enfants du nom de leur parent qui ne leur a pas transmis le sien.

● CESSATION D'ACTIVITÉ DES FONCTIONNAIRES

Le Sénat a adopté définitivement en deuxième lecture le projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1986 la possibilité offerte par une ordonnance de 1982 aux agents de l'Etat et des collectivités territoriales de ne plus travailler qu'à mi-temps, tout en ayant un traitement équivalent à 80 % de leur ancien salaire (*le Monde* daté 18 octobre et 17-18 novembre).

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE DÉBAT SUR L'AGRICULTURE A L'ASSEMBLÉE

M. Nallet : aucun démocrate ne peut accepter la cogestion

Pourquoi un débat sur l'agriculture à l'Assemblée nationale, débat voulu par le gouvernement ? Le ministre, M. Henri Nallet, a fourni mardi 10 décembre quelques réponses : la méconnaissance qu'ont les Français de la réalité agricole et l'importance des enjeux. Parmi ceux-ci, notre approvisionnement, l'équilibre commercial extérieur, les relations avec les pays tiers, sous-développés et industriels dont les Etats-Unis, avec les conceptions desquels *« apparaît un désaccord de plus en plus net »* ; enjeu européen, enjeu politique, social et technologique interne enfin. En fait, à trois mois des élections, ce débat eut l'allure d'une addition de discours pour temps de campagne.

Pour M. Nallet, un tel débat n'a de sens que si les décideurs politiques ont conscience des contraintes économiques : concurrence au sein de l'Europe ; poids des dossiers en instance (la contribution britannique, l'élargissement de la CEE, la limitation des dépenses agricoles).

Mais la principale contrainte, c'est le succès de la politique agricole commune et le *« non-sens économique des prix garantis pour des quantités illimitées dès lors que l'autosuffisance est atteinte »*. M. Nallet s'en est pris à ceux *« qui n'ont pas eu le courage de dire aux agriculteurs quand il en était encore temps que cela ne pourrait durer éternellement »*. D'où une autre obligation : produire pour vendre.

« Il faut, dit le ministre, *faire saisir à chaque exploitant qu'il dirige une véritable entreprise, et que celle-ci, comme toutes les entreprises, modernes, se définit non pas son produit mais par sa clientèle. »* Pour le ministre, les *« exigences de demain »*, ce sont : une agriculture forte en Europe et dans le monde, avec *« l'harmonisation qui se fait assez mal entre production, transformation et commercialisation »* ; un mode d'exploitation autonome, l'exploitation familiale ayant fait la preuve de son efficacité ; une solidarité interne à la profession qui doit s'exprimer dans la coopération et une meilleure répartition des cotisations ; une solidarité nationale enfin.

Trois « impasses »

A ce propos, M. Henri Nallet a voulu déblayer ce qu'il appelle les *« impasses »* : l'étatisme et le libéralisme.

A ceux qui estiment qu'il y a trop d'Etat, M. Nallet répond qu' *« on ne peut simultanément vouloir les subventions et refuser les contrôles, demander plus d'argent public et moins d'agents publics »*.

Troisième impasse, la cogestion, que MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont promise à la FNSEA. *« C'est un sytème de confusion*, a déclaré M. Nallet. *L'exercice de l'autorité de l'Etat devient subordonné à l'accord de ceux auxquels elle doit s'appliquer. »* Cela conduit, dit-il, à un *« lobbying »* dans lequel le ministre n'est pas le représentant du gouvernement auprès des agriculteurs mais la courroie de transmission des organisations professionnelles auprès de l'Etat. *« Aucun démocrate ne peut accepter cette inversion des rôles. »*

Refuser la cogestion, c'est amener les organisations agricoles à jouer leur rôle, a-t-il poursuivi : réfléchir, proposer, revendiquer, agir et même dénoncer, *« mais qu'elles ne prétendent pas gouverner l'agriculture. Cette tâche revient à l'Etat seul »*. Il doit la mener dans la concertation, mais elle exige *« une véritable volonté de dialogue et non un double monologue »*. Ce n'est vraiment pas sous le signe du dialogue que le débat s'est engagé.

La « dissolution de la réalité »

Les critiques de la droite ont eu, le plus souvent, une portée très générale. Le ministre a dit ne pas s'en étonner, il ne voit dans les textes des partis de droite qu'un retour en arrière. *« Ce n'est pas si simple »*, a noté M. Nallet, indiquant les changements survenus : dans la technologie, dans la réflexion des agriculteurs et de leurs organisations, dans le fait enfin que *« pendant vingt ans on a pu produire à prix garantis pour des quantités illimitées et que c'est terminé »*. On peut, a-t-il conclu, *« décréter la dissolution de la réalité »*, mais pour créer l'avenir *« la gauche est décidément mieux armée »*.

La critique principale du RPR et de l'UDF a porté sur le désintérêt du gouvernement pour une agriculture sacrifiée tant à Paris qu'à Bruxelles. M. Lajoinie (PC, Allier) met tout le monde dans le même sac accusant M. Nallet *« d'avoir mis ses pas dans ceux des gouvernements précédant 1981 »*.

Critiques encore : l'indifférence à la sécheresse et l'absence d'aides directes pour les éleveurs, les tentatives *« maladroites »* de division des agriculteurs et les attaques contre la FNSEA ; la chute des investissements (M. Goasduff, RPR Finistère) ; les atermoiements sur l'éthanol ; la retraite à soixante ans, *« retraite élastique »*, *« considérée*, selon M. Lajoinie, *comme un affront par les agriculteurs âgés »*, tandis que, sur les bancs de l'opposition, on critiquait à la fois la progressivité de cette mesure et son coût...

Quant à la limitation des productions, la droite est pour, par réalisme économique (M. Jacques Blanc, UDF, Lozère), mais fait comme si on pouvait éviter les quotas laitiers (M. Blanc toujours). Les socialistes reprochent à l'opposition de n'avoir pas eu le courage de proposer de telles limitations dans les années passées ; laquelle opposition rétorque que les socialistes alors étaient contre.

En fait, le débat a plutôt semblé interne au groupe socialiste : sur le Livre vert de la commission rejeté par M. Benetière, jugé *« dépassé »* par M. Nallet, sur les difficultés qu'engendre pour les agriculteurs endettés la baisse de l'inflation ; sur le retard apporté par l'administration des finances à définir un régime fiscal simplifié...

JACQUES GRALL.

(Lire la suite des travaux de l'Assemblée page 8.)

● *Une « association des amis du troisième concours »* vient d'être créée par les élèves et anciens élèves admis à l'Ecole nationale d'administration par la troisième voie instituée par la loi de janvier 1983. Cette association a notamment pour objet de répondre aux critiques adressées à ce mode de recrutement réservé aux élus locaux et aux responsables de syndicat ou d'association.

Cher Père Noël,

Je t'écris pour avoir un petit frère ou une petite soeur. Je m'y prends un peu à l'avance parce que ça doit être assez rare et difficile à obtenir. J'ai des copains qui en ont demandé, et ils n'ont rien reçu.

Je sais, c'est les parents qui font les bébés, mais quand j'ai demandé à Papa, tu n'as qu'à écrire à Bérégovoy, il a répondu, pour acheter la bouillie et les couches-culottes. Et Maman, elle m'a dit qu'il nous manque une pièce, et s'il n'a pas sa chambre, le bébé ne sera pas bien, et nous non plus quand il se mettra à crier. Sans compter Grand-Mère, qui a dit que Maman ne pourrait plus travailler avec un autre enfant, alors elle aura moins d'argent et pas de retraite quand elle sera vieille.

Alors ce qu'il faudrait, Père Noël, c'est que tu donnes de l'argent pour quand le bébé sera petit et que Maman ne pourra pas travailler. Il faudrait aussi qu'on trouve, pour pas trop cher, un appartement avec une chambre de plus. Et puis, tu devrais t'arranger pour que Maman elle perde pas trop pour sa retraite.

Tu vois, je ne te demande pas beaucoup, je ne veux même pas de jouet. J'ai dit à Papa que je t'écrivais. Il a répondu : si ça marche, je vote pour le Père Noël aux élections. Moi ça me plairait bien que tu sois président. Mais Papa dit : de toute façon, on vote toujours pour le Père Noël, il n'est jamais élu. Tu comprends ça?

François

PS : pendant que tu y es, tu ne pourrais pas arranger autre chose? Mon papa et ma maman, ils ne sont pas mariés parce que ça leur ferait perdre de l'argent. Moi, je trouve que ça devrait plutôt leur en faire gagner.

Si vous êtes d'accord avec le petit François...

...mettez une ou des croix :

- pour une priorité de logement aux familles ☐
- pour une allocation de congé parental, à partir du 3e enfant, quand le père ou la mère suspend son activité professionnelle (3 000 francs par mois pendant deux ans) ☐
- pour une vraie retraite de la mère de famille ☐
- pour des dispositions fiscales plus favorables au mariage ☐

complétez :

Sexe : ________ Age : ________ Profession : ________

Situation de famille : ________ Nombre d'enfants : ________

Facultatif

Nom : ________ Prénom : ________

Adresse : ________

nous transmettrons votre demande... au Père Noël

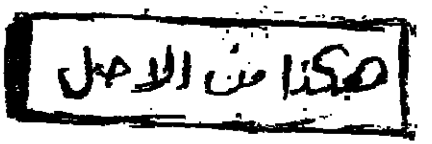


La France manque d'enfants. Les gouvernements n'agissent pas en conséquence

Ecrivez à l'Alliance Nationale Population et Avenir

– Association reconnue d'utilité publique –

35, rue Marbeuf, 75008 PARIS - C.C.P. PARIS 152-17 W



POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• La Sécurité sociale financera les secteurs psychiatriques

De l'art de faire des économies budgétaires, grâce à une réforme jugée indispensable par tous. Ainsi pourrait être qualifié le projet de loi de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, sur la sectorisation psychiatrique dont l'Assemblée nationale a discuté, les lundi 9 et mardi 10 décembre.

Un arrêté et une circulaire de 1972 ont recommandé la mise en place de secteurs psychiatriques afin que les actions pour la santé mentale se déroulent en dehors des hôpitaux psychiatriques.

Nul n'a remis en cause ces novations, qui pourtant n'avaient jamais reçu de bases législatives. Pour autant, chacun souhaitait que soient mieux coordonnées les interventions des hôpitaux et des secteurs, alors que les premiers relèvent de la Sécurité sociale et les seconds des collectivités locales, puis de l'Etat depuis 1984. Le texte de M. Hervé met fin à cette dualité. Mais, bien qu'il soit attendu par les personnels concernés (*le Monde* du 24 septembre), il a été fraîchement accueilli par les députés de l'UDF, du RPR et du Parti communiste.

Grâce à cette opération, en effet, si les hôpitaux psychiatriques reçoivent la responsabilité d'animer les actions de santé mentale, la Sécurité sociale va devoir financer les secteurs psychiatriques. Economie pour l'Etat, dès 1986 : 2,5 milliards de francs : *« L'Etat se défausse sur les caisses de Sécurité sociale »*, a expliqué M. Jacques Blanc (UDF, Lozère), qui a ajouté : *« Il n'y aura pas plus de crédits. Il y en aura même moins. »* M. Claude-Gérard Marcus (RPR, Paris), a demandé : *« Que se passera-t-il si la Sécurité sociale, menacée de déficit, comme cela lui arrive périodiquement, trouvait que l'action des secteurs lui coûte trop cher ? »*

Mme Jacqueline Fraysse Cazalis (PC, Hauts-de-Seine), a demandé que l'Etat verse une contribution générale à la Sécurité sociale. Plus fondamentalement, le Parti communiste a reproché à cette réforme de retirer à l'Etat *« la responsabilité de la politique de la santé mentale »*, et de *« la confier à la Sécurité sociale »*, alors que les élus qui gèrent celle-ci *« représentent les assurés, et non pas la nation tout entière »*. Il craint aussi qu'elle ne contrarie les efforts faits pour mettre fin à l'« hospitalo-centrisme ».

Les communistes n'ont pas été convaincus par les arguments du ministre, qui a expliqué qu'il cherchait à *« recentrer l'hospitalisation psychiatrique sur un rôle strictement thérapeutique, et à développer les alternatives à l'hospitalisation »*. Ainsi, il prévoyait la *« réduction de la taille des grands hopitaux psychiatriques spécialisés »* et il a assuré que *« les budgets annuels des hôpitaux ne seront approuvés par les autorités de tutelle que s'ils vont dans le sens d'un développement des alternatives à l'hospitalisation »*.

M. Hervé a, en revanche, rassuré les orateurs de la droite qui s'inquiétaient d'un maintien de la liberté de choix des médecins par les malades, ainsi que de l'avenir des personnels travaillant pour les secteurs, et qui voudraient garder un statut libéral. Le ministre a affirmé que rien ne serait changé à la situation actuelle, pour ces deux points. Après quelques modifications mineures, le projet a été adopté par les députés socialistes, les communistes votant contre, ceux du RPR et de l'UDF s'abstenant.

Th. B.

LES SOCIALISTES JOUENT A LA PETITE CRISE

« Nous ne voterons pas ce texte si le gouvernement ne nous donne pas satisfaction », déclarait dans les couloirs de l'Assemblée nationale M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret. *« Georgina Dufoix et l'Elysée sont d'accord, c'est Matignon qui bloque »,* expliquait M. Michel Coffineau, élu PS du Val-d'Oise.

Les socialistes ont joué, le mardi 10 décembre, à la petite crise avec le gouvernement parce que celui-ci ne voulait pas inscrire dans un projet de loi comportant diverses dispositions sociales le rétablissement, pour les chômeurs en fin de droits, la possibilité d'obtenir une pension d'invalidité de la Sécurité sociale en cas d'accident. Ce droit leur avait été retiré, en 1979, rendu en 1982 et retiré à nouveau, par mégarde, en 1984.

Depuis, les députés socialistes demandaient que cette affaire soit définitivement réglée. *Mme Dufoix le leur avait* promis à diverses reprises. D'où leur colère quand ils ont vu qu'il n'y avait rien dans le texte où cette disposition devait figurer ; colère d'autant plus grande que ce même projet règle la situation de trois personnalités nommées ambassadeurs depuis 1981 en les titularisant au Quai d'Orsay. Après une bonne heure de négociations, le premier ministre donnait raison aux députés socialistes. Ce projet de loi pourra être adopté sans difficultés ce mercredi 11 décembre.

Th. B.

• La difficulté de simplifier le permis de construire

Simplifier les procédures administratives, chacun est pour, en théorie. Le passage à l'acte est plus difficile. M. Jean Auroux, le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, en a eu une nouvelle preuve en défendant en première lecture à l'Assemblée nationale son projet sur les simplifications en matière d'urbanisme déjà adopté par le Sénat (*le Monde* du 31 octobre).

Ce projet prévoit que s'appliquent automatiquement les règles d'urbanisme traditionnelles aux lotissements qui ont plus de dix ans et pour améliorer les garanties offertes aux propriétaires, notamment en raccourcissant à deux ans le délai maximal dans lequel la collectivité publique est tenue d'acquérir les terrains réservés dans les plans d'occupation des sols pour les équipements publics (contrairement aux sénateurs, les députés n'ont donné qu'un an à la collectivité pour décider ou non de l'acquisition).

Le remplacement du permis de construire par un régime déclaratif pour les constructions de faible importance a été plus contesté. M. François Grussenmeyer (RPR, Bas-Rhin) a craint qu'il ne provoque *« de nombreuses complications »*, notamment pour le calcul des taxes locales et *« ne multiplie les constructions irrégulières, donc, les conflits »*. M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), lui aussi, redoute *« de nouvelles atteintes au cadre de vie urbain »* et M. Guy Malandain (PS, Yvelines) a soulevé le cas des petites communes, des parcs naturels régionaux où un effort est fait pour la qualité architecturale, mais qui ne disposent pas de personnel compétent pour étudier les dossiers aussi vite que prévu.

Le rapporteur de la commission de la production lui-même, M. Jean-Claude Portheault (PS, Loiret), a déclaré : *« Simplifier, oui, déréglementer, non. »* Aussi, a-t-il fait adopter un amendement rendant applicables aux travaux soumis au régime déclaratif les sanctions prévues en cas d'infraction pour ceux qui relèvent du permis de construire. Ainsi modifié, le projet a été adopté par le PS et le PC, le RPR s'abstenant et l'UDF n'étant pas représentée lors du vote.

• Les « universités de technologie » perdent leur titre

L'Assemblée nationale et le Sénat ne sont pas d'accord sur la meilleure façon de développer l'enseignement technique, objectif qu'ils ont en commun. Examinant en deuxième lecture, lundi 9 décembre, la loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel présentée par M. Roland Carraz, les députés sont, pour l'essentiel, revenus à leur version de première lecture (*le Monde* du 10 octobre). Ils ont ainsi refusé les amendements sénatoriaux qui donnaient à l'apprentissage et aux maisons familiales rurales la possibilité de préparer tous les nouveaux diplômes créés par la loi ou qui prévoyaient un système d'aide à l'enseignement privé comparable à celui qui existe dans le primaire et le secondaire.

Le gouvernement a profité de l'occasion pour créer deux possibilités de statut pour les établissements d'enseignement supérieur créés par ce texte : celui des instituts et écoles extérieurs aux universités, celui des *« grands établissements »* relevant du régime prévu par la loi pour l'enseignement supérieur. Mais ce faisant, il a fait disparaître du projet le paragraphe donnant à ces nouveaux établissements le titre d'*« universités de technologie »*. L'expression ne figure donc plus que dans l'exposé des motifs. Or plusieurs députés socialistes avaient contesté cette dénomination à laquelle tenait M. Fabius. Il est en effet contraire aux traditions françaises que le dirigeant d'une université soit nommé, ce qui sera le cas pour ces établissements supérieurs de technologie.

POUR CONTOURNER L'OBSTRUCTION DU PC

Le gouvernement a décidé d'engager sa responsabilité sur l'aménagement du temps de travail

Le conseil des ministres du mercredi 11 décembre a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement sur le texte aménageant la législation du temps de travail. M. Laurent Fabius devait le signifier à l'Assemblée nationale mercredi après-midi. L'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution mettra fin à la discussion à l'Assemblée nationale et donc à l'obstruction des communistes. Ce projet sera considéré comme adopté, sans vote, si aucune motion de censure n'était déposée ou, si cela fait, elle n'est pas adoptée. Les députés communistes n'étant pas cinquante, ils ne peuvent, d'après la Constitution, déposer une telle motion. Seule la droite le pourra.

A l'UDF on se félicite que, dans le cadre de leur accord, ce soit au tour du RPR de prendre une telle décision. Toutefois M. Jean-Claude Gaudin estime que *« l'opinion comprendrait mal que nous venions en aide au PC. Nous n'avons pas à choisir entre les deux camps de la gauche »*. Au RPR aucune décision formelle n'a encore été prise. Si certains députés, comme MM. Jean Foyer et Bruno Bourg-Broc, y sont favorables, le président du groupe lui-même, M. Claude Labbé, est fort réticent, expliquant : *« Dans ce débat nous resterons spectateurs jusqu'au bout. Nous n'avons pas l'intention d'aller au secours des socialistes. »* En tout état de cause, si le RPR déposait une motion de censure, elle ne concernerait pas le seul problème de la flexibilité, mais serait une condamnation de la politique générale du gouvernement.

En attendant, la majorité se préparait à un éventuel débat marathon. Lors de la conférence des présidents du mardi 10 décembre, qui fixe l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, voulait que les députés débattent de ce projet vendredi, samedi et dimanche. Ce n'est que parce qu'on lui a fait remarquer que cela ferait travailler l'Assemblée vingt-deux jours sans interruption qu'il a accepté de renoncer aux séances du dimanche. Mais il a inscrit à l'ordre du jour de cette fin de semaine, en même temps que le texte sur l'aménagement du temps de travail, celui sur les congés de formation des militants syndicaux, tant attendu par les syndicats. Histoire de montrer que, s'il ne peut être adopté, ce sera de la faute de l'obstruction communiste sur l'autre projet.

Th. B.

M. Léotard dans le brouillard

Dans l'Essonne, on doit aimer la discrétion. C'est vraiment sans tapage excessif que les « locomotives » de la liste UDF pour les législatives (MM. Michel Pelchat (PR), premier vice-président du conseil général, Pierre-André Wiltzer, adhérent direct, directeur de cabinet de M. Barre, et Mme Geneviève Delsol (CDS), adjointe au maire d'Athis-Mons), sans oublier, à la dixième place, Mme France Léotard, vice-présidente de la fédération du PR, ont donné, mardi 10 décembre, avec M. François Léotard, le mari de la dame, le coup d'envoi de leur campagne dans le département.

Au programme d'une journée singulière : visite du campus de la faculté d'Orsay, déjeuner avec des « socio-pro », contact avec la population de Gif-sur-Yvette.

Et c'est ainsi que l'on a pu voir, vers 11 heures, émergeant du brouillard, entre les arbres, un petit groupe de quelques hommes marchant à pas lents, la tête dans les épaules — il faisait très froid — à la recherche d'on ne sait qui ou quoi. Sur les campus, pas une âme qui vive à l'horizon. Quand même, quelques voitures manifestant par un discret coup de klaxon la gêne que leur occasionnaient ces badauds sur la chaussée.

Une courte halte devant l'Institut d'optique, une autre sur les courts de tennis — couverts — le temps de prendre un petit remontant, et puis le déjeuner avec des « socio-pro » très inquiets du développement des grandes surfaces. Ce n'était pas *« Au secours, la droite revient »* mais *« Attention, le libéralisme approche »*. M. Léotard, dans un souci affirmé d'œcuménisme, se proposait d'être celui qui ferait la navette entre les différents cavaliers de l'opposition pour maintenir l'esprit d'équipe : *« L'opposition ne doit pas être une addition de comportements solitaires »,* décrétait-il, et, inspiré peut-être par l'environnement, il ajoutait que l'opposition ne saurait *« répondre à l'artifice* [des discours de M. Mitterrand] *par... le brouillard »*.

Plus tard, à Gif-sur-Yvette, pas de population, donc pas de contacts, si ce n'est avec le boucher et la droguiste, dont, fort heureusement, les boutiques étaient ouvertes sur le chemin menant à la mairie annexe. Là, dans le hall, derniers palabres devant les toiles d'un peintre local qui, sur un de ses tableaux avait peint deux clowns dos à dos symbolisant pour lui *« le bonheur à portée de main »*. Nouvelle plongée dans le brouillard. Fin d'une journée singulière...

C. F.-M.

• *OISE.* — M. François-Michel Gonnot, président de la fédération UDF de l'Oise précise que le conseil départemental de cette formation ne s'est pas réuni depuis la décision du bureau politique national de l'UDF d'investir la liste menée par MM. Dassault et Hersant.

Il n'a donc pris aucune décision de maintenir ou de retirer sa propre liste pour les élections législatives dans ce département (*le Monde* du 10 décembre).

Propos et débats

M. Joxe : « troublé »... par le « trouble »...

Interrogé sur le « trouble » exprimé par le premier ministre à propos de la venue à Paris du général Jaruzelski, le ministre de l'intérieur, qui était, mardi 10 décembre, l'invité à déjeuner de l'Association de la presse anglo-saxonne, a répondu en paraphrasant avec ironie ce qu'avait dit M. Laurent Fabius, le 4 décembre, à l'Assemblée nationale : *« C'est la question la plus difficile à laquelle j'aurai eu à répondre au cours de ce déjeuner. Je ne vous cacherai pas, a ajouté* M. Pierre Joxe, *que j'ai été troublé... par le trouble de M. Fabius, et plus encore par les circonstances de temps et de lieu où il l'a exprimé. Mais je comprends, moi, qu'il y ait des moments, dans la vie politique, où des hommes qui ont des objectifs, des analyses, des projets communs puissent avoir des différences d'appréciation. »*

M. Giscard d'Estaing : « ma réponse... en janvier »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était mardi 10 décembre à Clermont-Ferrand, où il a présenté la liste d'union de l'opposition aux élections législatives dans le Puy-de-Dôme, a réagi aux propos tenus la veille sur Europe 1 par M. François Mitterrand en disant : *« Le président de la République n'a pas répondu à l'interrogation légitime des Françaises et des Français sur le rôle respectif du président de la République et du gouvernement en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives. Je le regrette. Une réponse claire et sans équivoque est indispensable pour éclairer le choix des électeurs. J'apporterai ma réponse précise sur les conditions et les limites de la cohabitation constitutionnelle au cours d'une conférence de presse, en janvier prochain, puis en répondant aux questions de journalistes à « L'heure de vérité »* le 29 janvier. — *(Corresp.)*

M. Léotard : « comme saint Siméon le Stylite »

M. François Léotard a estimé, mardi, que *« l'opposition ne doit pas se laisser prendre dans les filets du président de la République, car il se comporte comme saint Siméon le Stylite : il monte sur sa colonne, donne son sentiment sur tout, mais il cache la réalité des choses »*. Le secrétaire général du Parti républicain a ajouté : *« M. Mitterrand, qui a dialogué avec lui-même, ne pourra pas être épargné par un échec de la majorité en 1986. »* [NDLR : Siméon Stylite (390-459) était un anachorète de Cilicie, région d'Asie mineure, réputé pour ses miracles, ses prédictions et son penchant pour les mortifications. Il fut le premier « stylite » — du mot *stulos*, (colonne) — parce que le premier il s'établit au sommet d'une colonne pour y exprimer la parole divine. Il fut suivi, pendant de nombreux siècles, dans la chrétienté orientale, par de nombreux émules.]

M. Méhaignerie : « autosatisfaction »

Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, qui s'exprimait au micro d'Europe 1, mardi, a déclaré : *« Je n'ai pas aimé l'autosatisfaction tranquille et les contrevérités grossières* [du président de la République]. *La gauche perdra à cause de ses mensonges; les Français n'aiment pas être trompés. »* Il a, d'autre part, estimé que la période 1986-1988 constituera *« un mauvais passage »* et indiqué qu'il ne participerait pas durant ces deux ans *« à un gouvernement incapable ! »*.

M. Fiterman : « une confirmation »

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du PCF, a vu dans les propos de M. Mitterrand à Europe 1 *« la confirmation que le président de la République prépare la cohabitation et s'est déjà inscrit dans la défaite du Parti socialiste »*. L'ancien ministre a affirmé que son parti, actuellement, *« fait mille cinq cents adhésions par semaine »*, ce qui démontre, assure-t-il, *« une remobilisation de l'électorat communiste »*. Il n'a pas exclu une remontée du PCF aux élections, ce qui constituerait *« un coup de tonnerre »*, a-t-il dit.

Mgr Decourtray : « pourquoi pas ? »

Mgr Decourtray, cardinal-archevêque de Lyon, qui était, mardi 10 décembre, l'invité de l'émission « Le Monde reçoit », sur CFM, a déclaré, à propos de la « visite privée » du général Jaruzelski à Paris : *« Elle m'a d'abord laissé complètement perplexe. Elle m'a plongé dans un certain doute. Pour être plus clair, je n'était pas très content. Je me suis demandé pourquoi le président de la République avait pris cette décision. J'ai entendu Lech Walesa s'exprimer et dire : « Après tout, pourquoi pas ? Cela peut être utile. » J'ai entendu l'archevêque de Varsovie dire : « Pourquoi pas, si ça peut être utile ? » Alors, actuellement, j'en suis là : pourquoi pas, si ça peut être utile ? »*

M. Stirbois : « empêcher toute dérive »

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, a déclaré, mardi 10 décembre, au cours d'un déjeuner de presse, que la présence de son parti à l'Assemblée nationale *« contribuera à la moralisation de la vie politique nationale »*. *« Nous empêcherons toute dérive vers la gauche d'une nouvelle majorité RPR-UDF qui se contenterait uniquement de gérer le socialisme de 1986 à 1988 »*, a ajouté le second de M. Le Pen.

M. Labbé : « suicidaire »

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, a souhaité, mardi 10 décembre, que les dirigeants de l'opposition *« ne se livrent pas à une concurrence »* entre eux et qu'ils *« se placent dans l'optique de 1986 et non pas dans celle de 1988 »*. Citant nommément MM. Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing, il a regretté qu' *« il y ait des hommes qui essaient de se démarquer les uns des autres »*. *« L'objectif, a-t-il dit au cours d'une réunion de presse, n'est pas 1988 mais 1986. Nous serions désolés que certains puissent jouer un jeu inverse qui serait tout à fait suicidaire. »*

Mesures individuelles au conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée, mercredi 11 décembre, a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Jean Dupuy est nommé directeur général de la SNCF *(voir page 22)* ;

— M. Jacques Roché, adjoint au directeur général des impôts, est *nommé conseiller-maître à la Cour* des comptes ;

— M. Robert Drapé est nommé adjoint au directeur général des impôts ;

— M. André Holleaux est réintégré dans ses fonctions de conseiller d'Etat ;

— M. Jean Méric, conseiller d'Etat, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

société

UN LIVRE D'ANDRÉ LAURENS

Sondages au coin du feu

Les sondeurs d'opinion n'arrêtent plus. A tout instant, ils vous sortent de leur chapeau *« un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus »* qui se prononce sur ceci ou sur cela. Impossible d'ignorer désormais la cote d'amour hebdomadaire des hommes politiques, la popularité des syndicats, le degré d'approbation pour telle réforme ou tel projet de loi... La France est confessée en permanence, décortiquée, chiffrée, cataloguée.

Connaît-on les Français pour autant ? Que sait-on de leurs convictions intimes, de leurs pulsions secrètes et de leurs peurs inavouées ? L'Institut français de recherches économiques et sociales (IFRES) a voulu *« sonder l'insondable »*, en consacrant une série d'enquêtes aux sujets qui n'intéressent directement ni les partis politiques ni les industriels : le viol, l'homosexualité, l'euthanasie, la fraude fiscale, l'astrologie, la délation...

Une bonne idée, d'autant plus ambitieuse que cet album de photographies de la société française doit être actualisé régulièrement pour mesurer l'évolution des mentalités. On regrettera que l'échantillon ne soit partagé qu'en quatre familles politiques (RPR, UDF, PS, PC), ignorant le Front national. Et sans doute pouvait-on introduire quelques questions plus pointues, pour en remplacer d'autres, bien dépassées, sur la fonction de bourreau par exemple.

Les nombreux tableaux publiés ont cependant l'avantage de ne pas être que des colonnes de chiffres. L'IFRES a demandé à André Laurens, ancien directeur du *Monde*, de les analyser et de les commenter. Il a fait davantage : un vrai livre, vivant et alerte, dont chaque chapitre résume parfaitement l'état d'esprit des Français sur une question précise (1). *« Les plus inquiets,* conclut-il, *ne sont pas nécessairement les plus menacés, et ceux qui ont une opinion ne sont pas toujours les mieux informés. »*

Tabous et clichés

L'entreprise de l'IFRES n'a pas toujours été facile. Un enquêteur s'est fait gifler, par exemple, pour avoir demandé à une dame très convenable si elle avait jamais trompé son mari... Mais, dans l'ensemble, les Français de 1985 acceptent de répondre à brûle-pourpoint à des questions délicates, portant sur l'argent ou la sexualité, et c'est le premier enseignement de cette étude. Les tabous s'effritent doucement.

Et pourtant, de nombreux clichés demeurent. André Laurens nous montre que la France continue d'envier ses fonctionnaires, d'admirer la compétence de ses patrons et de mettre en doute la probité de ses hommes politiques. Une France indulgente envers les fraudeurs et qui peut pousser la débrouillardise jusqu'au délit. Une France douillette, souvent obsédée par sa sécurité : un adulte sur trois admettrait que le souci de protéger ses biens aille jusqu'au meurtre.

Attention aux généralisations. L'opinion publique est faite de publics différents, souligne l'auteur. Si, dans leurs passions et leurs tabous, les femmes ne se distinguent presque plus des hommes, le fameux fossé des générations existe bel et bien. Mais l'ordre chronologique n'est pas toujours respecté : les dix-huit-vingt-quatre ans sont d'accord avec les plus de soixante ans pour estimer par exemple, en grande majorité, que la vie d'un malade atteint de souffrances incurables pourrait être abrégée. L'euthanasie est l'un des domaines où l'opinion française évolue le plus vite.

Le bulletin de vote n'est pas innocent. *« Il y a, par exemple, une attitude politique devant l'adultère,* constate André Laurens avec un clin d'œil. *Au palmarès de la fidélité, les communistes sont les vainqueurs... »*

L'héritage chrétien de l'UDF apparaît dans la plupart des résultats. Quant à la base socialiste, elle semble être en retard sur les programmes de ses dirigeants à propos des comportements, des mœurs, de la condition féminine ou des étrangers. Cela n'empêche pas ces revendications, bourgeoises et élitistes au départ, de finir par être acceptées et digérées par le plus grand nombre.

C'est une société relativement ouverte aux nouveautés qui apparaît à travers ces pages. Peut-être parce que moins sûre d'elle-même et contrainte de réviser ses normes. Une société qui garde un œil sur le ciel (66 % des personnes questionnées déclarent croire en Dieu) et interroge volontiers les étoiles (50 % des hommes et 80 % des femmes ne sont pas indifférents à leur horoscope). Mais une société fragile, capable de se replier sur elle-même à la première alerte et de devenir agressive... On souhaite bien du plaisir aux hommes politiques qui auraient la faiblesse de vouloir bâtir leur programme sur des données aussi paradoxales.

ROBERT SOLÉ.

(1) *Les Français – Passions et Tabous*, Éditions Alain Moreau, 304 p., 79 F.

Des personnalités catholiques s'opposent à la création d'un carmel à Auschwitz

Une collecte de fonds lancée dans les trois pays du Benelux par le Père Werenfried Van Straaten, animateur d'Eglise en détresse-prêtres des pays de l'Est, pour la création d'un couvent de carmélites sur le site du camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne, soulève une vive émotion dans la communauté juive.

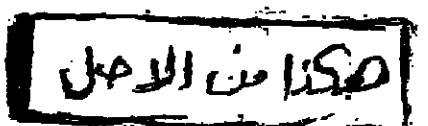
Interrogé à ce sujet le 6 décembre, par Radio-France, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, avait affirmé : *« J'espère que ces rumeurs ne sont pas fondées (...) »*. De leur côté, six personnalités catholiques françaises, les Pères Jean Dujardin, Bernard Dupuy et Michel Riquet, Sœur Louis-Marie Niesz, Mme Germaine Ribière et M. Pierre Pierrard, viennent de déclarer : *« Sans aucun doute, c'est une volonté de repentance qui inspire ce projet. D'autres interprétations peuvent être faites. Quoi qu'il en soit, une telle information est de prime abord profondément déconcertante. Signe ou contre-signe ? Si la barbarie nazie s'est abattue en ce lieu sur nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'étaient pas tous juifs, c'est un fait que le camp d'Auschwitz-Birkenau est devenu pour l'opinion mondiale et restera dans l'histoire le lieu-témoin entre tous du déchaînement de la Shoa, c'est-à-dire de la tentative d'extermination des juifs, parce que juifs. Une pareille épreuve a conféré au peuple juif, à travers ses martyrs, une dignité, qui est son bien propre. »* Les signataires appellent les chrétiens à engager *« une réflexion morale sur la Shoa »* et un « dialogue vrai » avec les juifs.

SPORTS

Une voiture franco-italienne en formule 1

Le constructeur français AGS, qui participait la saison dernière au championnat de formule 3000, effectuera peut-être ses débuts en formule 1 à l'occasion du Grand Prix d'Italie, le 7 septembre 1986, à Monza, et cela grâce au soutien financier et technique de l'écurie italienne Jolly Club, présente jusque-là sur les rallyes avec Lancia. La voiture sera équipée par Motori Moderni, dont le moteur a déjà été utilisé par l'écurie Minardi en 1985. Le nom du pilote ne sera connu qu'au mois de juin, après les premiers essais effectués par le Suisse Mario Hytten sur le circuit Paul-Ricard.

« La saison 1986 sera consacrée à la construction et à la mise au point, explique-t-on chez AGS. *En 1987, nous disputerons une saison complète, mais l'an prochain nous devrions être présents à Monza et à Estoril (Portugal). Peut-être à Zeltweg (Autriche), si nous sommes prêts. »*



SOCIÉTÉ

DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

L'avocat général déclare irrégulier et partial le jugement qui avait condamné M. Tjibaou pour atteinte à l'intégrité du territoire

Rarement des juges de première instance se seront fait étriller de pareille manière : mardi 10 décembre, devant la onzième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jean Schewin, M. Raymond Galiber d'Auque, avocat général, n'a pas mâché ses mots pour dire ce qu'il pensait du jugement rendu le 24 mai par la 17e chambre correctionnelle, qui avait condamné M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, à un an de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende, pour atteinte à l'intégrité du territoire national (*le Monde* daté 26-27 mai).

Non content de le proclamer *« sommaire dans sa motivation, dans ses preuves et dans son bon usage de la loi »*, le représentant du parquet général, qui était le premier appelant de cette décision, en a, de surcroît, dénoncé *« les irrégularités, pour ne pas dire la légèreté et même la partialité »*.

Le hasard veut que ces paroles aient été proférées quarante-huit heures avant un autre procès, intenté lui par l'Association professionnelle des magistrats (APM», à M. Raymond Forni. Président de la commission des lois à l'époque, et invité par Europe 1, à donner son sentiment sur ce même jugement. M. Forni avait déclaré que, en sa qualité, il se refusait toujours à commenter une décision de justice, « même si, dans l'instant, je la tiens pour absurde et imbécile ».

Pour comprendre les raisons de ce courroux exceptionnel, il faut se remémorer les origines du procès qui devait entraîner la condamnation de M. Tjibaou. Ce dernier avait été cité directement à comparaître devant le tribunal de Paris à la requête de M. Dick Ukeiwé, alors président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie.

Il était reproché à M. Tjibaou divers propos tenus publiquement, notamment à Paris, et qui, pour le plaignant, constituaient le délit d'atteinte à l'intégrité du territoire national, tel qu'il est prévu et réprimé par l'article 88 du code pénal. En dépit des conclusions du parquet qui, à l'audience du 10 mai, avait rappelé que les poursuites fondées sur cet article ne peuvent être engagées que sur réquisitions du ministère public, le tribunal avait suivi la partie civile.

Son jugement relevait ainsi que M. Tjibaou, « peu soucieux, semble-t-il, d'accepter les conséquences d'un référendum démocratique, a préféré, depuis le mois de janvier 1985, entreprendre, à Paris, une campagne tendant à convaincre l'opinion publique métropolitaine, de ce que l'indépendance était d'ores et déjà acquise ».

De ces appréciations, l'avocat général ne devait pas faire état devant la cour d'appel. C'est que, pour lui, le « fond » n'a même pas à être abordé. Ce qu'il reproche aux juges de la dix-septième chambre du tribunal, c'est d'avoir tenu pour recevable une action qui ne l'était pas. *« La conclusion*, a-t-il dit, *a été trop vite tirée que le gouvernement du territoire de Nouvelle-Calédonie avait qualité pour intenter une action judiciaire. C'était aller un peu vite en besogne. »*

A ses yeux, *« le gouvernement du territoire pouvait ester en justice, comme tout particulier, comme tout corps constitué. Mais il ne pouvait se substituer à l'Etat pour engager une action sur le fondement de l'article 88 du code pénal. Pour quoi ? Parce que de telles poursuites ne peuvent être envisagées que si l'Etat en prend l'initiative, étant seul juge de l'opportunité qu'il y a ou non à poursuivre »*.

La Cour de cassation, a rappelé M. Galiber d'Auque, *« n'a jamais admis que de telles poursuites soient laissées à la discrétion de Pierre ou de Paul, fût-il une collectivité territoriale »*.

Excès de pouvoir

La citation délivrée à M. Tjibaou se trouvait de ce fait entachée d'une irrégularité *« à l'origine de laquelle on trouve en outre une étrange précipitation »*, puisque cette citation, qui normalement aurait dû être adressé au domicile du leader indépendantiste, c'est-à-dire en Nouvelle-Calédonie, lui fut signifiée à l'hôtel parisien où il se trouvait de passage.

De ces objections, le tribunal devait faire table rase. Pour l'avocat général, il y a là *« une précipitation judiciaire, comme s'il fallait balayer tous les obstacles pour rendre le jugement que vous savez »*. Comme si ces remontrances ne suffisaient pas, M. Galiber d'Auque devait ajouter : *« En reprenant servilement le libellé des conclusions de la partie civile, les juges ont cru devoir sanctionner ce que cette dernière avait appelé la scandaleuse inertie du parquet. N'ont-ils pas en effet accordé à M. Tjibaou des circonstances atténuantes, en précisant que, aucune poursuite n'ayant été engagée à son encontre par le parquet après la constitution parfaitement illégale d'un gouvernement provisoire de Kanaky, celui-ci a pu penser, à tort, qu'il bénéficiait d'une immunité de fait ? »*

L'avocat général voit là, de la part d'une juridiction de jugement, *« une véritable remontrance, qui constitue au terme d'une jurisprudence constante un excès de pouvoir, car il est interdit aux juridictions de critiquer les actes du ministère public ou l'exercice que ce dernier fait de ses droits quant à l'opportunité d'engager ou non des poursuites »*.

Ainsi est tombée la péroraison : *« Cela fait, messieurs, beaucoup d'irrégularités, pour ne pas dire, de légèreté et de partialité. Certes, la partie civile agissait sous le coup de la passion politique. Mais il n'appartenait pas aux juges de la suivre sur ce terrain en faisant de la précipitation le maître-mot de leur conduite. »*

Les avocats de M. Tjibaou, Mes Jean-Jacques de Félice, Michel Tubiana, Roux et Ottan, dans ces conditions, n'avaient même plus la possibilité de renchérir. Quant à la partie civile, elle ne fut pas non plus contrariante, pour la simple raison qu'entre la date du jugement et celle de l'audience d'appel la loi du 23 août 1985 sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie a mis fin à l'existence légale du gouvernement territorial, que ne peut donc plus représenter M. Ukeiwé. C'est aujourd'hui M. Fernand Wibaux, haut commissaire de la République, qui incarne dans le territoire le pouvoir exécutif.

C'est donc au nom de ce dernier qu'intervenait Me Domenach pour dire qu'il s'en rapportait à la cour pour juger de la régularité de la citation et de la recevabilité de l'action. La cour rendra son arrêt le 18 janvier prochain.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Nomination de quatre magistrat à la Cour de cassation.* — Cinq magistrats ont été nommés, mardi 10 décembre, par le Conseil supérieur de la magistrature, présidé par M. François Mitterrand.

M. Roger Fabre, conseiller à la Cour de cassation, a été nommé président de la chambre sociale de la Cour de cassation. Trois magistrats ont été nommés conseillers à la même juridiction : MM. Jean Gautier, actuellement président de chambre à la cour d'appel de Paris : Yves Lesec, procureur de la République au tribunal de grande instance de Créteil, et Georges Zenaro, président de chambre à la cour d'appel de Dijon. Enfin, M. Jean Constantin, président de chambre à la cour d'appel de Rennes, est nommé premier président de la cour d'appel de Reims.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VERSAILLES

Le désespoir imprécateur

La justice aime bien les *grandes douleurs*. Soit, mais muettes. Et, devant un cas assez patent de désespoir imprécateur, elle blémit sous l'offense. Elle se cabre sous l'outrage. Elle poursuit d'alerte manière. La justice est lente, certes. Sauf quand il s'agit pour elle de se rendre justice, de ne point pardonner les offenses qui lui sont faites.

Ce serait peu dire que M. Jacques Belhomme offense la justice et les magistrats. Il les injurie délibérément avec des mots insupportables aux oreilles vigilantes de la chancellerie et à la dignité induite de la magistrature. Cet expert-comptable toulousain n'y est pas allé par quatre chemins, pour, à ses dépens, traîner la justice en justice. En désespoir de cause, ou en désespoir tout court.

Il a dit, dans un premier temps, ce qu'il pense — 20000 francs d'amende en avril 1984, — puis écrit dans un second temps : *« Justice est pourrie »* et trois magistrats toulousains sont plus particulièrement *« pourris »*. Dans un numéro d'avril 1984 de la revue *Toute la vérité sur...*, organe de l'Association des victimes des procédures civiles, pénales et civiles, M. Belhomme, *« fils de gendarme, ancien du 1er bataillon de choc parachutiste »*, a écrit comme on « rafale ». Que le procureur général de Toulouse était *« un corrompu, un véritable chef de la Mafia »*. Que l'avocat général *« n'avait pas de conscience »*. Qu'un juge d'instruction était *« un magouilleur et un magouilleur promu, car dans la magistrature plus on magouille, plus on est promu »*, et l'*« assassin d'une famille »*. Entre autres choses. L'énormité de la charge donne la mesure du désespoir. Il n'empêche. La chancellerie ne pouvait pas ne pas poursuivre. Plainte fut donc déposée par le garde des sceaux, M. Robert Badinter lui-même, pour diffamation publique à l'égard de magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

L'affaire confiée au tribunal correctionnel de Versailles est venue en audience publique, devant la 6e chambre, mardi 10 décembre. Non pour son épilogue, on doute qu'elle le trouve jamais pour M. Belhomme, mais pour un épisode délicat : condamne-t-on le désespoir, même insultant ? Sauf à invoquer un *« état de désespérance au moment des dires ou des écrits »*, il faut bien en effet juger. Et c'est avec d'infinies précautions, entre la tentation visible de poser un diagnostic et la nécessité de rendre un verdict, que le tribunal a siégé.

Le malheur de M. Belhomme aurait pu ne point échapper à une tragique banalité : la mort d'un fils, Jean-Jacques, dix-neuf ans, dans un accident de la route, le 3 octobre 1976, après une *« troisième » mi-temps de rugby*. Le jeune homme conduisait sa voiture, qui percuta un platane. L'accident provoqua également la mort de deux compagnons de club. L'enquête de gendarmerie conclut à l'accident et à la responsabilité du conducteur. C'est cela que refuse, depuis 1976, le père, qui affirme, après sa propre enquête, que l'accident fut *« provoqué délibérément »*, après une altercation, par un autre camarade de club, au volant d'une voiture volée et maquillée.

Le malheur procédurier

C'est cette thèse, et celle d'une vaste conspiration juridico policière pour protéger de « gros bonnets locaux » que M. Belhomme avance depuis neuf ans (*le Monde* du 17 juin 1978 et du 3 janvier 1982). Vrai, faux ? Nous n'en savons rien. Et, ce qui est plus inadmissible, la justice pas davantage, qui, depuis neuf ans, d'ordonnance de non-lieu réfutée en cassation, en réouverture d'une information, le 3 janvier 1984, confiée à M. Jean-Claude Nicod, premier juge d'instruction à Bordeaux, n'a pas su donner ou pas pu donner réponse à M. Belhomme et à sa plainte contre X... pour homicide involontaire.

Le malheur peut se faire procédurier. On ne le sait que trop dans les rédactions, à la réception de ces dossiers embarrassants qu'on se refile prestement, comme des pommes de terre chaudes. Ou à la lecture de ces *inextricables procédures* du désespoir où il ne manque guère, faute d'adresse, que l'assignation à Dieu.

Il n'empêche. M. Belhomme, qui admettait la mort de son fils, mais pas le fait qu'il ait pu être un « assassin de la route », a posé une question à la justice. Il y a usé, au sens littéral du terme, une kyrielle d'avocats. Et même les avocats, les *« prostitués de la justice »*, dit-il aujourd'hui, l'ont abandonné, lassés. Il y a engagé ses fonds, 600 000 francs jusqu'à présent. Il a assigné tout le monde, gendarmes, experts, magistrats. Il a recherché fébrilement, à droite comme à gauche, des appuis politiques qui eux aussi se sont lassés. Il a même essayé de se porter candidat à la présidence de la République pour faire connaître à la France l'« état de sa justice ». Et l'étendue de son malheur propre.

Neuf ans après, la justice, empêtrée, ne lui a pas donné de réponse. Alors M. Belhomme insulte la justice. Et la justice au cours d'une audience menée avec infiniment de tact par le président M. Costes, s'est contentée de demander, pour prix de son honneur, le tarif Belhomme, 20 000 francs *d'amende*.

Jugement le 7 janvier prochain.

PIERRE GEORGES.

A Paris

DEUX MALFAITEURS TUENT UN EMPLOYÉ DES PTT

Deux malfaiteurs ont tué un employé des PTT, Jean-Michel Labaye, vingt-sept ans, mardi 10 décembre, dans le vingtième arrondissement de Paris, alors qu'il venait de vider le contenu d'une cabine téléphonique. M. Labaye terminait sa tournée, après avoir retiré une quarantaine de cassettes contenant les recettes des cabines, lorsqu'il a relevé le compteur du taxiphone situé dans le hall d'entrée de l'école d'infirmières Tenon-Debrousse, rue des Balkans.

Au moment où il s'appretait à monter dans sa fourgonnette bleue, immatriculée aux PTT, deux malfaiteurs ont immédiatement ouvert le feu sur le jeune homme, le blessant grièvement au visage. M. Labaye a jeté au milieu de la chaussée les clefs permettant d'ouvrir les cassettes. Les deux hommes ont à nouveau tiré, touchant le postier à l'omoplate et au flanc gauche. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture blanche garée un peu plus loin. Le jeune postier est mort à l'arrivée des secours.

Selon les témoins, il n'y a pas eu de bagarre. Les deux malfaiteurs ont agi à visage découvert. Agés de trente-cinq à quarante ans, ils étaient vêtus de blousons et de pantalons foncés. L'un serait très grand et corpulent et l'autre de taille moyenne. Ils ont utilisé une arme de petit calibre.

L'enquête a été confiée à la brigade de répression du banditisme dirigée par le commissaire Raymond Mertz. M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, a exprimé *« sa profonde indignation »* devant ce crime *« particulièrement odieux et révoltant »*, commis dans des *« conditions abominables »* contre *« un agent du service public qui a accompli jusqu'au bout son devoir »*.

PARIS

Armistice aux Tuileries

Le jardin des Tuileries sera rendu aux promeneurs le mercredi 8 janvier. Le Forum des enfants doit clore ses portes le soir du dimanche 15 décembre, mais ses installations demanderont environ trois semaines de démontage. Entre les forains — qui ont squattérisé les Tuileries depuis dimanche 1er décembre — et le ministère de la culture, le conflit s'est apaisé. Les premiers ont retiré leur plainte pour propos diffamatoires ; le second renonce à toute expulsion, d'ailleurs fort impopulaire et irréaliste. Les forains ont donc promis par écrit de fermer leurs attractions le dimanche 5 janvier et de partir le 8. Tous les occupants du jardin, qu'ils soient légaux ou non, remettront les lieux en état à leurs frais.

SCIENCES

Deux nouveaux satellites pour Ariane

L'Agence spatiale européenne (ESA) a confié à Arianespace, mardi 10 décembre, le lancement de deux nouveaux satellites : ECS-4, un satellite de télécommunication et de transmission de programmes de télévision, et Hipparcos, un satellite d'astrométrie (mesure précise des positions des étoiles). Ces satellites devraient être mis sur orbite per Ariane au printemps 1986 et au printemps 1988 respectivement. Avec ce nouveau contrat, le carnet de commandes d'Arianespace s'élève à environ 7,6 milliards de francs, pour vingt-sept satellites à lancer.

Des ECU pour la recherche

A l'occasion de la réunion qui s'est tenue, mardi 10 décembre, à Bruxelles, les ministres européens de la recherche ont adopté le programme de travail pour 1986 du projet ESPRIT sur les technologies de l'information. Pour l'heure, 90 % des crédits affectés pour une durée de cinq ans à ce projet sont engagés. D'autre part, il a été convenu de doter de 75 millions d'ECU un programme de recherche sur l'environnement (1986-1990) et de 70 millions d'ECU un autre sur les matériaux (1986-1989). Enfin, en marge de cette réunion, Français et Italiens ont signé avec les Britanniques un accord de coopération pour l'amélioration de la source de neutrons ISIS installée en Grande-Bretagne.

ENVIRONNEMENT

Le « Greenpeace » saboté ?

Le navire *Greenpeace* qui se trouve dans le port australien de Sydney en partance pour l'Antarctique où il doit installer une base d'observation scientifique a-t-il été saboté ? L'équipage a découvert qu'un carter a été vidé de son huile et que les fils du générateur ont disparu. Le *Greenpeace* avait organisé une opération « cale ouverte » durant les quinze jours précédents.

COMMUNICATION

Les mots nouveaux sont arrivés

Face à une situation, vis-à-vis de l'anglo-américain, où la France est passée, en dix ans, de l'enrichissement mutuel à l'indigestion, l'incitation publique à la néologie francophone était devenue — comme au *Québec* — un *impératif*. Mi-science, mi-poésie, elle a déjà connu quelques jolis succès : ordinateur, logiciel, remue-méninges, et même baladeur entendu de plus en plus à la place de *walkman*. Sans parler de tous les mots en « tique », à l'exception de « mercatique » arrivé trop tard pour détrôner *marketing*.

La part du feu

Les réflexions qui viennent à l'esprit, après la publication (1) d'une centaine de termes pour l'audiovisuel et la publicité, sont un peu les mêmes que celles qui eurent cours lors de la mise sur le marché linguistique en 1983, de cent premiers mots pour les mêmes domaines (*le Monde* du 17 février 1983) : les néologues écoutent-ils suffisamment les gens, la rue, et surtout les jeunes, parler autour d'eux ? A l'heure où la tendance est aux mots raccourcis (pub, appart, télé, ciné, etc.), comme on fit jadis pour dactylo, auto, cinéma, on n'imagine pas que *boomer* aura quelque chance d'être supplanté par « haut-parleur de graves »... Pourquoi pas tout simplement, « boumeur » (d'ailleurs suggéré aussi, mais en seconde place, dans la dernière liste), sur le modèle de bouledogue *(bulldog)* ?

Et n'est-ce pas une gageure de proposer aux journalistes « rédaction sédentaire » pour *desk* (dans ce cas, les envoyés spéciaux et les correspondants, seraient-ils la « rédaction nomade » ?) ; alors que « rédaction » tout court devrait prévaloir, ainsi que « rubricard » pour les « rédacteurs sédentaires » ? De même que « cadreur » à la place de *caméraman*, ou « reporteur » (féminin : reportrice) pour franciser *reporter*. « Faire le point », au lieu de faire un *round-up* est également bienvenu, comme le bon vieux « palmarès » envoyé à la casse par *hit-parade*, mais qui a bien raison de résister. « Publipostage » n'est pas trop mal pour *mailing*, et pourquoi « varia » n'aurait-il pas ses chances face à l'obscur *feature* (reportage magazine) ?

En revanche, nous sommes prêts à parier que « message publicitaire » ne damera pas le pion au si pratique *spot*. Les néologues devraient faire la part du feu, sous peine de n'être guère suivis. Leur utilité est enfin reconnue. Pour qu'ils soient mieux entendus, il leur reste à attraper la vie et à fabriquer des mots qui font du bien à la bouche comme à l'esprit, tels que nation, avion ou paquebot. D'accord, disait un de ces néologues, qui demandait cependant qu'on lui explique pourquoi *dispatcher*, qui écorche le palais, réussit si bien au détriment de « répartir » ou de « distribuer » ; et pourquoi encore l'excellent « creuset » arrive de moins en moins à se maintenir devant le lourd *melting-pot*...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Journal officiel* des 11, 12 et 13 novembre 1985.

Les principales innovations

Coût média *(above the line)* ; antiripage *(antiskating)* ; émission publique *(audience show)* ; polarisation *(biasing)* ; mémo-marque *(brand name recall)* ; disque compact *(compact-disc)* ; animateur *(disc jockey)* ; force centripète *(drag)* ; interlude *(fill-in)* ; scintillement *(flutter)* ; titre *(headline)* ; ronflement *(hum)* ; journal interne d'entreprise *(house organ)* ; marchandiseur *(merchandiser)* ; enregistrement fractionné *(multiplay)* ; spectacle solo *(one man show)* ; perchiste *(perchman)* ; présonorisation *(play-back)* ; épreuve *(rush)* ; exclusivité, primeur *(scoop)* ; feuilleton *(serial)* ; accord *(tunning)* ; haut-parleur d'aigus, tuiteur *(twiter)*, etc.

Auparavant, le Journal officiel (21 et 22 octobre 1985), avait diffusé une liste des pays et capitales du monde, rendant leur *orthographe française à bon* nombre d'appellations. On avait eu tendance, en effet, ces dernières années, à confondre les changements de noms (Annaba au lieu de Bône, Burkina au lieu de Haute-Volta) et l'adoption en français d'une graphie reproduisant au plus près la prononciation locale *(Kampuchéa* au lieu de Cambodge, *Antananarivo* au lieu de Tananarive, etc.), ce qui nous aurait bientôt conduits à dire *London* au lieu de Londres ou *Den Haag* au lieu de La Haye. Il faut donc revenir à Saint-Domingue *(Santo Domingo)*, Port-d'Espagne *(Port-of-Spain)*, Abou-Dabi, Katmandou, Changhaï, Decca, Setchouan, Nankin, etc. Formose est autorisé au même titre que Taïwan, mais Sri-*Lanka ne restera Ceylan que pour* parler thé et New-Delhi l'a définitivement emporté sur La Nouvelle-Delhi, avec la bénédic*tion du Quai d'Orsay*.

Marcel Bleustein-Blanchet précurseur

LE VIEUX LION DE LA RADIO

Radio-Cité reste une star. L'ancêtre des radios privées, créée en 1934 par Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, a fait l'objet d'un film réalisé en 1974 par Igor Gourine et Robert Rocca, et diffusé le 10 décembre devant des personnalités et des journalistes. C'est à la fois un document d'histoire, d'humour et d'émotion, qui a nécessité la collecte de photos et de films d'archives, ainsi que la reconstitution de scènes de studio et un mois et demi de patient montage.

L'aventure débute il a cinquante et un ans. Marcel Bleustein-Blanchet, déjà propriétaire de l'agence Publicis, qu'il a fondée en 1926, veut à tout prix une radio. Il croit en ce jeune médium, il l'aura. Il rachète en effet en 1934 un poste de radio émetteur privé, mais aussi les dettes de son propriétaire. Sans en connaître le *montant*, qui se révèle de 3,5 millions de francs de l'époque ! La première émission a lieu le 29 septembre 1935. Et, très vite, Radio-Cité se distingue des autres radios privées alors autorisées en émettant des bulletins d'information. Grâce à des journalistes venus du journal *l'Intransigeant*, le premier « journal parlé », « La voix de Paris », est lancé. C'est l'époque où les amplis lourds de (150 kilos) et toute l'équipe se déplacent dans des autocars aux formes maintenant antédiluviennes, où les reportages sont enregistrés sur disque souple, où la rédaction et le public s'émerveillent de pouvoir entendre à l'antenne, à 9 h 51, la composition du ministère Camille Chautemps, annoncée à 9 h 45...

Mais Radio-Cité, c'est aussi les premiers Tours de France cyclistes retransmis à la radio, la célèbre « Famille Duraton », « Le music-hall des jeunes », qui produit Charles Trénet et Edith Piaf débutante, « La minute du bon sens », de Saint-Granier, Pierre Dac et Jeanne Sourza.

Les informations, les variétés, les radios-crochets, l'Association des auditeurs de Radio-Cité, mais aussi les galas symphoniques du dimanche soir, avec Darius Milhaud ou d'autres et, surtout, les slogans chantés (« Du bon, du bon, Dubonnet », ou « Dop, Dop, Dop », etc.), qu'invente Marcel Bleustein-Blanchet pour attirer les jeunes auditeurs, séduisent les annonceurs. C'est le succès. Seule la guerre l'arrêtera. Plutôt que de voir sa radio passer aux mains de l'ennemi, Marcel Bleustein-Blanchet préférera en dynamiter les studios. Mais le sillon qu'elle a tracé et les innovations qu'elle a expérimentées font maintenant partie du paysage ordinaire des radios, périphériques, d'Etat ou privées.

YVES-MARIE LABÉ.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Kevin Costner et Kevin Kline.

"Silverado"

LES QUATRE CAVALIERS DE LA RÉDEMPTION

Grand écran et grands espaces, shérifs crapuleux, voyous séduisants, cavalcades, bagarres et si peu d'amour, mais de l'humour et de l'action. Un western des familles.

UN brave garçon à la gueule d'assassin dort paisiblement dans une cabane en plein désert. La caméra glisse sur son visage émacié, zoome amoureusement sur les objets, les vêtements, les bottes, les ceintures et, soudain, ça canarde de partout, en traître, sur l'émacié. En vain. Même endormi, ce mince vaurien tire douze balles à la demi-seconde, par devant, par derrière, dans le toit et sous le plancher. La mort des autres n'est qu'une formalité pour M. Emmett (Scott Glenn), et son petit séjour en prison ne l'a pas trop rouillé apparemment. Deux minutes et trois cactus plus tard, il rencontre un quasi-cadavre, Paden (Kevin Kline), à qui il donne un peu d'eau de sa gourde. « *Please to meet you* », dit le cadavre.

Incontestablement, *Silverado*, le western de Lawrence Kasdan (réalisateur de *la Fièvre au corps*, *les Copains d'abord*), commence bien. Grand écran, grands espaces, une goutte de sépia dans l'objectif qui donne à tout (même le sang n'est pas vraiment rouge) la teinte bistre des vieilles photos de l'Ouest authentique, l'ancien ; une goutte presque trop jolie, qui, d'emblée, éveille aussi comme un soupçon. Mais qu'importe, Paden et Emmett sont déjà en train de faire évader de prison le frère d'Emmett, Jake, qui ne souhaitait plus y rester : une potence l'attendait, c'est un rendez-vous qu'on peut préférer remettre.

Sympathique au possible, ce Jake (Kevin Costner), fanfaron, tête brûlée, un œil sur les chasseurs de primes, l'autre sur les filles, et qui ne peut pas s'empêcher de dégainer, pour les deux, comme un fou. C'est d'ailleurs comme ça qu'il a eu l'occasion de rectifier, en légitime défense, le frère d'un important personnage de Silverado, bled poussiéreux où règnent le racisme, la peur et un shérif sans humour (vite remplacé par une joviale et massive crapule à la solde du maître des lieux — et des mercenaires, — un certain McKendrick). Un Noir, injustement traité (un *must* du genre) et bâti comme un tronc d'arbre, se joint aux trois lascars pour former un quatuor de gâchettes assez efficace, quelque chose comme les quatre cavaliers de la Rédemption face à Silverado, la ville corrompue.

Un western, donc. C'est vrai, tout y est ou presque. Le shérif pourri, mais assez séduisant, le grand propriétaire terrien qui reste dans l'ombre et manipule ses hommes de main, bien payés mais balourds, le saloon enfumé, beau comme un Breughel (si Breughel avait connu l'Amérique, bien sûr), où brille Stella, la serveuse naine au grand cœur, les troupeaux de vaches en folie, les chevaux en sueur et les femmes en nage ; les silences qui précèdent le pire, les virtuosités balistiques et équestres, les bons qui gagnent, les méchants qui s'écroulent face contre terre, et des gentils qui perdent aussi, parce que, dans ce monde, la justice n'est pas bien faite, n'oubliez pas le guide.

Et de l'humour, de bons acteurs, même si le sort réservé à la charmante et douce Rosanna Arquette, qui fut sublime dans *le Chant du bourreau*, est absurdement étriqué. Le film est, à ce propos, plutôt asexué, y compris dans la dimension « homo-refoulé » qui a sous-tendu tant de ces chefs-d'œuvre rustiques. Du brio, de l'action, de grandes trouvailles, comme le meurtre simultané de deux canailles par Jake le facétieux, qui arrache des bravos à la salle, bref, un divertissement tout à fait pétaradant. Et pourtant quelque chose coince.

« *A l'Ouest enfin du nouveau* », proclame l'affiche du film. Ah ? C'est là que le bât blesse, que la sensation d'une beauté bizarre se précise : avec ces musiques trop éclatantes de cuivres, ces fanfares un peu pompières — celles qui scandent *la Guerre des étoiles*, *L'empire contre-attaque*, *le Retour du Jedi*, trois produits de Lucas et Spielberg dont Kasdan a écrit le scénario, — on retrouve un cocktail de gentillesse, de morale, de comique et d'action qui plaît aux petits et aux grands et remplit les salles : Lawrence Kasdan a fait un film très « spielbergien ». Ce n'est pas une injure, certes, mais aujourd'hui un western qui a envie de gagner, cela paraît étrange. On s'était habitué — après la résurrection parodique du genre par les Italiens, Sergio Leone en tête — à son visage creusé de *looser* magnifique, celui de Clint Eastwood dans *Pale Rider*.

Kasdan savait qu'il arrivait bien tard dans l'histoire du western, et que nous penserions qu'il avait dû s'en apercevoir. Il s'est donc empressé à chaque instant de se montrer non dupe. Il y a dans *Silverado* des citations, des clins d'œil, des références, tout un commentaire sur le western, mais on n'est pas *dans* un western. Cela ressemble au post-modernisme en architecture, des assemblages de styles et d'époques incongrus, des coq-à-l'âne, une façon de dire : « Voyez comme on est intelligent, et drôle avec ça », qui est plutôt gaie. Mais la bonne humeur n'indique pas forcément une bonne santé. On est loin de la « naïveté » des grands monuments et de la franchise des ancêtres.

Cela dit, nul n'est obligé de se monter une migraine sur la théorie du second degré avant d'aller au cinéma, et on peut prendre à *Silverado* un très vif plaisir, surtout avec les enfants. La tuerie finale est réjouissante, hélas un peu trop « propre », mais Noël arrive.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Voir les films nouveaux.

Genet au Français

LAVAUDANT A TRAVERS LE MIROIR

Après Peter Brook, Georgio Strehler et quelques autres, Georges Lavaudant défie la poésie incandescente de Jean Genet, et son humour carnavalesque, il met en scène le Balcon *à la Comédie-Française.*



Catherine Sauval et Jacques Destoop

ENGUERAND

LE Balcon à la Comédie-Française (à partir du 14 décembre) marque l'entrée de Jean Genet au répertoire, son inscription en somme parmi les classiques. C'est la première mise en scène de Georges Lavaudant dans la *maison*, et ça n'a rien à voir avec la décision prise par l'administrateur général Jean-Pierre Vincent de refuser le renouvellement de son contrat (*le Monde* daté 8-9 décembre).

Les répétitions ont commencé en septembre. Les acteurs se sont habitués à Georges Lavaudant, à sa manière de dire. « *Le sens que l'on donne aux mots n'est pas forcément compris tout de suite*, reconnaît-il ; *il faut un temps d'adaptation pour qu'ils soient entendus de l'intérieur.* » Il est très attentif aux gens, pas du tout pittoresque dans sa façon de faire. Son humour dédramatise les moments de tension. Il est à l'écoute. Avec lui, personne n'est anonyme. Et pour lui, qui, depuis quinze ans, travaille avec les mêmes acteurs – le Théâtre des Partisans, devenu Centre dramatique des Alpes, – diriger les comédiens-français est une riche expérience. Si l'étiquette « belles images » qui lui est collée ne le tracasse plus (« *Une image est belle quand elle est juste* »), il avoue ne pas se sentir un « *magicien de la direction d'acteurs* », et se dit que le meilleur moyen pour apprendre est de se lancer.

« *Le style que j'aime se situe en marge du naturalisme avec une pointe de formalisme dans ce que ça a de généreux. Le jeu est dessiné, frôle la danse. Les gestes, les attitudes, doivent être faux ; c'est autour de ça que, depuis toujours, je tourne. Je ne sais pas si nous avons tenu le pari de bout en bout, et je ne sais d'ailleurs pas si c'était nécessaire.* »

Le Balcon présente pas mal de difficultés. Il s'agit, dans un bordel, maison d'illusion, lieu clos, d'un jeu de miroirs et de masques dans lequel interviennent des hommes armés, des révolutionnaires. Pourtant, de même que dans *les Paravents* Genet ne traite pas de la guerre d'Algérie, ici il ne donne pas de réalité historique à une révolution. Simplement, il est et reste un rebelle.

« *La structure est complexe*, dit Lavaudant. *Les personnages n'ont pas de psychologie. Leur en rajouter ne serait pas intéressant. On n'a pas affaire à une pièce néo-réaliste sur les bordels ni à du Strindberg, bien que certaines situations puissent y faire penser, mais il y a toujours un arrière-plan allégorique. Genet ne nous apprend rien sur la personnalité humaine. En termes de magie poétique, il nous apprend beaucoup sur l'image, le reflet, le faux, le vrai. C'est fascinant ; seulement, pendant deux mois, je me suis demandé comment relier les différents éléments, donner le mouvement général, même si on accepte que, par moments, il y ait des creux. Si on n'est pas soi-même le premier spectateur captivé, ça ne va pas.*

» *Je me suis heurté, surtout à la fin, à deux scènes que je ne trouvais pas : un condensé de ce qui s'est passé, sans redites pourtant. Des scènes baroques, le baroque étant l'art de la surcharge, de la fioriture. J'imaginais quelque chose de shakespearien et ça ne collait pas. J'ai pensé ensuite au chef de la police, à la réalisation de son image, à ce qu'il faut pour édifier cette figure. J'ai pensé à Hitchcock, aux films noirs. Non pas en citations, mais parce qu'ils font partie de ma culture et m'aident à trouver des ambiances.* »

Peter Brook, Georgio Strehler, Antoine Bourseiller, André Steiger, Neuenfels à Berlin — entre autres, — ont monté *le Balcon*. Georges Lavaudant n'a vu aucune de ces mises en scène. Il ne s'est pas fié aux indications écrites de Genet : « *Elles sont bien, mais inapplicables. Je les vois comme des énigmes à interpréter. On peut monter Genet de multiples façons. On peut sortir l'humour, le côté farce, les gags carnavalesques ; on peut le monter comme du Jarry, mais je ne suis pas à mon aise là-dedans.*

» *Pour moi, je m'intéresse à la magnificence du langage, à son incandescence, à la façon dont Genet utilise le toc, les images de romans de gare, les sublime, mêle les fausses perles aux vraies et les rend plus belles encore. Genet est un immense auteur moderne, et classique à la fois, lumineux et pervers autant que Racine.*

» *Il n'est pas sulfureux, il n'est pas provocateur. La provocation, quand elle existe, est généralement minable. Une pièce peut faire scandale dans une situation historique donnée. Qu'est-ce qui pourrait choquer gravement aujourd'hui ? La glorification d'un assassin d'enfant ? Mais personne ne s'étripe à propos de Shakespeare ou de Sophocle. La grossièreté ? Mais, de Sade à Guyotat, la beauté littéraire choque moins que certaines polémiques à propos d'une époque, dont elles ne prennent pas en charge la langue. Genet est l'un de ceux qui portent la langue à un tel degré de jouissance qu'il peut tout dire.*

» *Nous avons dû couper, parce que, pour des raisons techniques, nous ne pouvons pas dépasser trois heures. Mais je n'ai rien voulu changer aux problèmes que pose la pièce.* »

COLETTE GODARD.

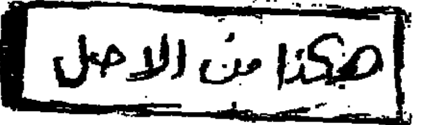
★ Comédie-Française, à partir du 14 décembre.

HÉRITAGES

APRÈS la Comédie-Française, Georges Lavaudant retourne dans sa ville natale de Grenoble. Il prépare la seconde version de *Palazzo mentale*, son spectacle fétiche, le premier qu'il ait monté sur la grande scène de la Maison de la culture. Ce sera également le dernier, puisque, en juillet 1986, il va rejoindre Roger Planchon et Robert Gilbert à Villeurbanne.

Georges Lavaudant, directeur du Centre dramatique des Alpes depuis 1976, et — avec Jacques Blanc — de la Maison de la culture depuis 1982, laisse une double succession. Pour le centre dramatique, se dégage le nom de Bruno Boëglin — qui présente actuellement *Liliom*, salle Gémier. Ses options théâtrales et littéraires, son talent pour les « images belles » (donc justes), le situent dans la même famille que Georges Lavaudant. Son humour étonné, son talent pour les gags minutieux, le rapprochent de Jean-Claude Gallotta, Grand Prix national de la danse 1985.

Jean-Claude Gallotta, installé avec son groupe Emile-Dubois à Grenoble, est bien placé pour être nommé à la tête de la Maison de la culture. Il souhaite en être le seul responsable, secondé par une équipe de direction chargée des secteurs administratifs, techniques, des programmes et de l'information. Il veut être en mesure de rassembler les différentes activités de la maison, de leur donner une cohérence. C'était en 1982 le vœu du ministère de la culture et l'enjeu d'une expérience. Mais Georges Lavaudant et Jacques Blanc avaient encore à subir le poids des habitudes. « *Nous aurons moins à nous battre contre les fantômes* », dit-il. S'il est effectivement nommé, il entend bien être ouvert à l'actualité artistique et en même temps donner sa marque à la maison. — C. G.



ARTS ET SPECTACLES



Oshima tourne à Paris

LE MARI, LA FEMME ET LE SINGE

DANS la comédie de boulevard, le ménage à trois est la bonne mesure. A condition, bien sûr, que l'amant soit de même nature, sinon de même race et de même condition, de nature humaine s'entend. D'autre part, dans l'histoire, en tout temps et en tous lieux, chez les hommes et chez les dieux, la culture populaire et la littérature ont fait une large place aux rapports entretenus, sous diverses formes, entre le genre humain ou divin et le monde animal. Entre l'homme et la bête. L'homme, et surtout la femme.

La mythologie de l'Antiquité gréco-romaine est pleine de ces passages du règne humain au règne animal et vice versa ; de leurs amours parfois. Plus près de nous, ces rapports, réalistes ou fabuleux, innocents ou scandaleux, sont nombreux. Cela va de Titania, éprise d'un homme métamorphosé en âne, dans *le Songe d'une nuit d'été*, à *la Belle et la Bête*, en passant par *King Kong*, *Tarzan*... Cela dit, dans tous ces classiques, le genre humain garde le beau rôle sans avoir à se poser trop de questions. C'est une affaire de conventions ; effrayant ou rassurant, mièvre ou monstrueux, le rapport avec la bête reste, pour l'essentiel, une projection dans l'imaginaire.

Soit la bête se transforme par amour en prince charmant, soit King Kong amoureux reste évidemment frustré. Quant à Tarzan, roi des singes, il ne se met pas en ménage avec une beauté anthropoïde mais avec Jane ; et les *« femelles du canton »* de Georges Brassens, contemplant cet *« endroit bien précis »* par lequel le gorille les trouble, en restent à leurs phantasmes.

Devenue grande, la petite fille qui s'endormait en serrant contre elle son chimpanzé en peluche adoré peut-elle tomber vraiment amoureuse, en visitant un zoo, d'un grand singe aux yeux doux et en mal d'affection ? Allant beaucoup plus loin que Marco Ferreri dans *Rêve de singe*, Nagisa Oshima, Jean-Claude Carrière et Charlotte Rampling répondent tout simplement : pourquoi pas ?

Laissant de côté les facilités souvent fallacieuses de l'imaginaire, s'écartant résolument du conformisme généralement de rigueur en la matière, ils ont choisi de traiter, sur le mode classique du trio de boulevard, cette *« réalité improbable »*, cet *« amour inavouable »*, mais après tout pas impossible : Max aime Margaret et Margaret aime Max. Margaret, jeune femme du monde BCBG, apparemment comblée — beau mari, bel enfant et bel appartement, — et Max ; Max le chimpanzé. Un amour pour de bon, pour de vrai et pas pour rire ; même si, dans cette comédie, mieux vaut en rire. Et on en rit !

La fée Titania a aimé un artisan à tête d'âne le temps d'une nuit d'été. Dans Max mon amour, *Charlotte Rampling a pour amant un singe. Honni soit qui mal y pense.*

En bref, l'intrigue est la suivante : Peter, diplomate britannique en poste à Paris (Anthony Higgins), apprend, fortuitement, que sa femme Margaret (Charlotte Rampling) a un amant. Il découvrira bientôt que ce dernier — et Margaret insiste sur ce point, Max n'est pas seulement son ami, son amour, mais aussi son amant — est un singe.

Choc, incrédulité, orgueil d'homme et de mâle profondément blessé, tentatives de meurtre puis de voyeurisme, rejet et rupture, puis, petit à petit, compréhension, acceptation de la situation et même naissance d'une sorte d'affection complice pour Max, qui partage désormais sa vie, sa femme et son appartement : Peter connaîtra tout cela.

Vaincu, ou plutôt convaincu, par l'intensité de l'amour de Margaret pour Max — *« Tu ne m'as jamais aimé comme cela »*, remarquera-t-il tristement, — Peter acceptera, comme tant de maris un jour ou l'autre, mais dans une situation moins insolite, que tout ait commencé par un *« coup de foudre »*, par deux regards accrochés ; qu'il ne s'agisse pas d'une fantaisie *« contre nature »* ; d'une perversion du ressort de la neuropsychologie, d'une aberration sexuelle, comme on dit. Non. Interrogeant un zoologue, Peter dira : *« Je ne parle pas seulement de sexe, ni de la tendresse que l'on peut éprouver pour un chien. Je parle d'amour. Est-ce que l'amour n'est possible qu'à l'intérieur d'une même espèce ? Un cheval peut-il tomber amoureux d'un serpent ? ou d'un cerisier ? »*

La réalisation d'un tel sujet pourrait, facilement, glisser dans le mauvais goût, l'invraisemblance ou le naturalisme excessif. Grâce au talent, au tact et à la sincérité de ceux qui le font et qui le jouent, le film, à travers les rushes que nous avons vus, ne semble pas tomber dans ces travers-là. Voir Max jaloux, au cours d'un dîner, jeter à terre, sous le regard ahuri puis scandalisé des invités, le cadeau d'anniversaire offert à Margaret par son ancien amant, puis entamer avec elle, les yeux dans les yeux, un prologue amoureux fait de caresses précises, aurait de quoi susciter la répulsion ou les rires bouffons. La scène, au contraire, est plutôt émouvante, et le grotesque plutôt touchant, si l'on ose dire.

Oshima se refuse à l'introspection. Il s'est contenté de nous dire, par ailleurs, que *« le thème essentiel est celui de la difficulté de communication, d'acceptation de l'autre, et de développement de liens affectifs entre des êtres apparemment très différents »*. On retrouve là un thème déjà développé par le cinéaste dans *The Catch*, d'après une nouvelle célèbre de Kenzaburo Oé (des villageois nippons finissent par mettre à mort un aviateur noir américain tombé du ciel et mis en cage), et aussi dans *Furyo*, histoire de l'attirance amoureuse, impensable dans le contexte de l'armée impériale, mais néanmoins irrésistible, qu'éprouve un officier japonais pour un prisonnier anglais, ennemi.

Max, n'est-ce pas cet autre, encore plus « monstrueux », plus inacceptable que ces deux-là, mais finalement accepté ? Derrière l'humour noir de la comédie satirique, sur fond de peinture de mœurs, *Max mon amour*, n'est-ce pas aussi une parabole sur l'intolérance, la xénophobie, le racisme ? Max fait rire, mécaniquement sur l'instant ; il peut aussi changer notre regard. Serge Silberman, qui ne fut pas pour rien, des années durant, le producteur et l'ami de Luis Bunuel — dont Jean-Claude Carrière fut aussi le scénariste, — nous faisait cette réflexion : *« Si des millions de gens sont capables de tomber amoureux de E.T., d'avoir le coup de foudre pour cet extra-terrestre, comment ne pas admettre que l'on puisse aimer Max, qui vit sur notre terre ? »*.

R.-P. P.

LE CINÉMA EST UN DÉFI

« VOUS tournez en France et votre producteur dit de vous : *« Oshima, il est vraiment très parisien »*. Pour un Japonais qui prétendait ne vouloir tourner qu'au Japon c'est étonnant, non ?

— C'est vrai, j'ai souvent dit que je ne voulais pas tourner à l'étranger ; il y a encore quelques années je n'imaginais même pas qu'un metteur en scène japonais puisse le faire. Cela, je l'ai affirmé pendant le tournage de *la Cérémonie*. Et puis il y a eu deux co-productions, *l'Empire des sens* et *l'Empire de la passion*. Les sujets, les acteurs, les équipes de tournage étaient japonaises, mais la post-production s'est faite à Paris. Un premier pas à l'étranger. Ensuite, j'ai réalisé *Furyo* en coproduction avec l'Angleterre. Là, les acteurs étaient mixtes. Depuis, il y a *Max mon amour*, où cette fois je suis seul à l'étranger, entouré d'étrangers.

— C'est votre choix ou celui du producteur ?

— C'est le mien. Absolument. J'aime ce genre de défi, et c'est très bien comme cela. Alors, voyez-vous, le changement, le passage du Japon à l'étranger s'est fait très naturellement, très progressivement (1).

— Max et Oshima, ça a commencé comment ?

— Max, ça a commencé avec Serge (Silberman). Je l'ai rencontré à Tokyo en 1982 (il préparait alors *Ran*, avec Kurosawa) et nous sommes tombés d'accord sur le principe d'un film en commun. C'était Max, une idée de Jean-Claude Carrière résumée en un feuillet et demi, pas plus. Je n'ai pas hésité, j'ai tout de suite voulu faire le film. En 1984, j'ai commencé à travailler sur le scénario avec Carrière, à Tokyo et à Paris. Voilà, dans une semaine le tournage sera terminé.

— Qu'est-ce qui vous a attiré dans l'histoire de Max, le côté insolite, provocateur, scandaleux ?

— Non. Le plus important, c'est que j'aie accepté l'idée très naturellement ; le sujet ne m'a pas *choqué, je n'y vois rien* de particulièrement monstreux. A partir de là, tout a été relativement facile, Carrière et moi étions sur la même longueur d'onde, nous partagions les mêmes sentiments.

— Tourner avec des équipes étrangères, c'est facile ?

— A Tokyo ou à Paris, le travail est très similaire dans notre métier. Et puis, ne dit-on pas que les Japonais sont un mélange d'Orient et d'Occident ? Ça aide, sans doute. En fait, c'était bien plus compliqué avec l'équipe mixte de *Furyo* ; il fallait sans arrêt que j'explique à la partie anglaise la complexité des méthodes japonaises. Ici, c'est plus simple, je dirige en anglais, tout se passe bien. Le film sera *bouclé en soixante jours, à condition* que Max ne fasse pas trop traîner les choses. Ce chimpanzé, met un temps fou à se préparer.

— Y a-t-il dans la mythologie, dans le folklore et dans la littérature japonais des exemples de relations amoureuses entre femmes et bêtes ?

— Il y en a des quantités : à commencer par le renard, cette divinité shinto, qui peut se transformer en femme ; et on parle dans le film d'un cheval japonais malade d'amour pour une jeune fille qu'il rêve d'épouser. En fait, curieusement, je me suis souvenu de tout cela récemment. Auparavant, je n'avais pas établi de relation consciente entre l'histoire de Max et ces légendes japonaises, mais il est certain que leur connaissance m'a prédisposé à accepter d'emblée l'idée de Carrière.

— Cette histoire d'amour, pouvez-vous l'imaginer dans le contexte du Japon d'aujourd'hui aussi bien qu'à Paris ?

— Non, pour moi cette histoire ne peut se passer qu'à Paris, à Londres ou à New-York ; pas ailleurs, pas à Tokyo.

— Pourquoi ? Le folklore n'est pas si différent...

— Justement, je me suis posé la question : pourquoi pas au Japon ? Tout ce que je peux dire, c'est que, lorsque je pense à cette histoire, j'imagine une société raffinée et enrichie mais vieillie. Tokyo est une ville trop jeune, trop dynamique, pas assez blasée peut-être...

— Pouvait-on traiter ce sujet autrement que sous la forme d'une comédie un peu surréaliste ?

— Je tourne une histoire de façon aussi réaliste que possible ; je n'ai pas la prétention de délivrer un message. Je pense que les gens sont assez intelligents pour recevoir l'histoire telle qu'elle est. Cela dit, compte tenu du sujet, et tout en étant réaliste, j'essaie d'être aussi léger que possible. Si l'histoire n'était pas traitée avec cette légèreté formelle, elle risquerait, en effet, d'être pénible.

— Faut-il voir *Max mon amour* comme une fable sur la décadence affective, ou même sexuelle, d'un certain Occident ?

— C'est une histoire de la fin de ce siècle. »

Propos recueillis par
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Oshima s'est également expliqué sur les difficultés pour un cinéaste de sa qualité de trouver au Japon le financement nécessaire à la réalisation de certains scénarios (*le Monde Aujourd'hui*, 7-8 juillet 1985)

Seigneur Lakhdar

LOIN DES AURÈS

Le cinéaste algérien Lakhdar Hamina, Palme d'or pour ses *Chroniques des années de braise*, tourne un film autobiographique. Il parle de la jeunesse, de la culture, il crie ses colères, il dérange.

LE seigneur du « désert culturel » regardait le match France-Yougoslavie devant un téléviseur. A Bou-Saada, à trois cents kilomètres au sud d'Alger, Lakhdar Hamina, le plus grand cinéaste d'Algérie (Palme d'or à Cannes, en 1975, pour ses *Chroniques des années de braise)*, avait investi l'hôtel El Caïd, en l'occurrence bien nommé. Il pleuvait sur les palmiers du jardin. Sur une terrasse, Lakhdar avait fait installer – depuis deux mois que durait le tournage de son film *la Dernière image* – une tente de bédouin. Allongé sur les tapis et les coussins, au centre, il commentait parfois le match, tranchant même de cela : « *A part Bats, très grand gardien, et Platini, c'est tous des besogneux, les Français.* »

Autour du patron en survêtement, bronzé, petites lunettes cerclées, cheveux longs et gris ramenés derrière la nuque en catogan, une partie de l'équipe : Georges Garvarentz, volubile, Jean Larrieu (de TF1, coproducteur), deux fils de Lakhdar (le plus jeune joue dans le film le rôle de son père enfant), l'acteur français Jean Bouise sympathique et discret, Véronique Jannot, fatiguée, des techniciens, des amis fidèles. Après le coup de sifflet final de l'arbitre tout ce petit monde se retrouvera dans une des pièces de la « suite », autour d'une bouteille de rosé et d'une autre de champagne. Du Laurent Perrier : on sait vivre sur les hauts plateaux.

Si Lakhdar Hamina déplaît à certains autant qu'il plaît à d'autres, c'est sans doute en raison de ses divers talents, dont la provocation, la violence verbale (jusqu'à l'obscénité) ne sont pas les moindres. Il est peut-être, dans cette Algérie où tant de bouches désapprennent malaisément la prudence et la « langue de bois », l'un des seuls à pouvoir penser tout haut. Hôte exquis, courtois et prévenant, il sait, à l'occasion, quand il s'agit de parler de son pays, se mettre dans des colères mythologiques. Alors les mots se bousculent au portillon, la grossièreté jaillit, l'emphase aussi. De l'excès considéré comme un des beaux arts...

On taira les propos qu'il eut ce soir-là, entre amis. Et on s'abritera derrière ceux, de la même veine, que vient de publier le journal *Algérie actualités* à l'occasion d'une tonitruante interview. L'Etat et la culture ? « *On se fout totalement de la culture algérienne.* » La jeunesse ? « *A travers toute l'Algérie je n'ai jamais vu autant de gens se défoncer à la bière. Les gens boivent comme des cinglés, comme des dingues. On leur a donné à choisir entre le bar et la mosquée et les deux excès ne sont pas bons* (...) *Il y a eu vide culturel et pendant vingt ans l'Etat n'a pas fait face à quoi que ce soit.* » « *Les gens sont devenus des tubes digestifs.* » En somme, des veaux. Et la télévision ? « *Dans la merde.* » Et le cinéma ? « *Dans toute l'Algérie il y a trois cent cinquante salles dont cent cinquante marchent correctement. Correctement, qu'est-ce que je dis ?... Ce sont des dépotoirs, des poubelles, c'est une honte. Et pour le client et pour l'exploitant.* »

On a l'impression que, en poussant un peu, l'interviewer aurait pu lui faire dire que, du temps des Français, la jeunesse s'ennuyait moins. Mais ce serait oublier que le père de Lakhdar, un paysan des Aurès, est mort en martyr, tué par l'armée coloniale et que lui-même a « *donné une partie de* (sa) *vie comme moudjahid* ».

On comprend qu'il dérange, cet homme-là, ce monument national de l'excès, de la faconde et du talent. Riche et libre dans un pays qui ne l'est pas. On lui connaît des appuis au plus haut de l'Etat, et cela ne date pas d'hier. Protégé ? Les mesquins le lui reprochent. « *La révolution lui a tout donné,* nous a dit un membre du FLN, *et il lui crache à la figure, c'est indigne.* »

Le film que tourne Lakhdar Hamina est autobiographique. Il raconte la confrontation d'un jeune écolier arabe et d'une institutrice française, dans les années 40. En face de l'hôtel El Caïd, sur un terrain bien gardé, on a stocké les autos du temps passé apportées pour l'occasion. Il y a dans l'air comme un relent de présence française que ces tacots rappellent.

Lakhdar Hamina, qui dirige son équipe comme un chef guerrier mène sa troupe au combat, avec le génie de l'improvisation, sans trêve ni repos. Au bar de l'hôtel, dans une semi-obscurité, des jeunes garçons sirotent la bière, aux confins de ces deux mondes qu'incarne à lui seul un cinéaste puissant, colérique et aimable. Habité par le passé – personnel et national, – mais porté d'abord par son art. Son prochain film, annonce-t-il, sera « *un western* ». Loin des Aurès...

BRUNO FRAPPAT.

Sélection

CINÉMA

Festival d'automne

Jacques Becker intégral et Robert Frank inédit sont les deux têtes d'affiche du cinéma au Festival d'automne, avec la traditionnelle Semaine des *Cahiers du cinéma* (douze avant-premières passionnantes). Pour la France, un personnage, un style, dont la parfaite élégance promet d'heureuses redécouvertes. Pour l'Amérique, le témoignage âpre et personnel d'un grand photographe qui est passé, par nécessité d'artiste, à l'image animée. (Rétrospective Becker reprise ensuite jusqu'au 7 janvier.)

« Tonnerres lointains », de Satyajit Ray

Tonnerres lointains est un inédit de Satyajit Ray (mais vu récemment à la télévision) Ours d'or au Festival de Berlin 1973. C'est bien sûr la maison et le monde, les secousses de la seconde guerre mondiale vécues par un jeune brahmane et son épouse, dans un village au fin fond du Bengale. Le riz vient à manquer, le tissu social se défait, les individus se débattent. Une mise en scène de l'inexorable, et la lutte d'un cinéaste pour tempérer le cours du temps, du malheur, de la violence, par la sérénité généreuse de son témoignage. – Cl. D.

ET AUSSI. – *L'Effrontée*, de Claude Miller (magie de l'adolescence), *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda (le mystère de Mona, morte), *l'Arroseuse orange*, de Zsolt Kazdi-Kovacs (rêves d'enfants squatters), *les Goonies*, de Richard Donner (voyage chez les pirates), *Taram et le chaudron magique*, de Ted Berman (la terre tremble).

THÉATRE

« La Chanson du Tourlourou » au TEP

La Chanson du Tourlourou, mis en scène par Jean-Marie Sénia, ce sont trente chansons qui, en trente histoires, racontent la vie du pioupiou, du bidasse, du soldat. Chair à canon, chair à pâté, qui finira dans le fond d'une tranchée. Refrains-mélos, mélodies-rétros, Ignace et Rose rencontrent Zizi au zoo. Il y a des petits gars sans le sou et des grands rouquins qui rêvent de leur pays. Il y a aussi des infirmières au grand cœur et des mamans qui attendent et pleurent en faisant chauffer du café. Rires et larmes sur fond de champs de neige ou de champs de blé piqués de coquelicots. Bleu, blanc, rouge et cocorico, à eux deux, Jean-Marie Proslier et Gérard Viala incarnent toute l'armée française. – Ca. B.

MUSIQUE

Scarlatti à Nice, Pierre Henry à Paris

Les Rencontres internationales de musique ancienne de Nice sont une grande fête célébrée avec éclat pour le tricentenaire de Scarlatti. Colloques et concerts rempliront les prochaines journées à ras bord, avec les plus grands interprètes et spécialistes : Scott Ross, K. Gilbert, S. Vartolo, L. Alvini, W. Dowd, R. Saorgin, G. Bezzina, etc. (Du 12 au 15 ; rens. : FNAC, 93-92-09-09.)

Autres importantes manifestations, très originales, en province : à Clermont-Ferrand, l'université de Clermont-II organise un colloque sur E.T.A. Hoffmann (12, 13, 14), marqué par la création en France, à la scène, d'*Ondine* (les 14 et 15) par Musique-Université (tél. : 73-35-57-47), tandis que, à Bordeaux, se déroule la première Biennale des musiques contemporaines espagnoles, où l'on pourra entendre, à côté d'œuvres anciennes et classiques, des partitions modernes de Mompou, Marco, Gerhard, de Pablo, Halffter, etc. (Du 12 au 17 ; ren. : ADAMA, 56-52-01-68, poste 370.)

Paris n'est pas en reste avec la création de la version intégrale de la *Hugo-Symphonie* de Pierre Henry, Grand Prix national de la musique 1985 : le 14, *la Terre* (17 h), *l'Air* (19 h), *le Feu* (21 h), et le 15 décembre (17 h), création absolue de *l'Eau* ; tous ces concerts au Studio 103 de la Maison de Radio-France (diffusion intégrale sur France-Musique dans la nuit du 23 au 24). A l'Opéra-Comique, spectacle très attendu avec *l'Heure espagnole*, de Ravel, et *Gianni Schicchi*, de Puccini, par Jean-Louis Martinoty, un metteur en scène qui a plus d'un tour dans son sac... (neuf représentations à partir du 16). – J. L.

JAZZ

« Bazar-bizarre »

« Bazar-bizarre » ou le jazz expliqué aux enfants. A Dunois, 28, rue Dunois, dans le treizième, tous les mercredis et les dimanches à 15 heures, Bernard Sellan, Lionel Dublanchet et Bruno Manguil racontent en musique l'histoire du jazz. Contes, théâtre musical, clowneries, le spectacle est un peu de tout et n'évite aucun des aspects historiques de la musique afro-américaine. « Bazar-bizarre » : vous avez dit bazar ?

« Quoi de neuf, docteur ? »

Sous ce titre malicieux couvent des activités d'un des nombreux big-bands qui fleurissent dans le jazz hexagonal. L'an dernier, ils ont produit un disque affublé du même titre intrigant. Arrangements de qualité, bons solistes et une force dynamique d'ensemble. Mais c'est surtout le goût, la joie et l'emportement de jouer qui frappent. A découvrir en direct au New Morning les 11 et 12 décembre, à 21 h 30. – F. M.

DANSE

Les contemporains Paris-Angers

Sous le titre tarabiscoté d'*Oc le narquois et Oriane l'effraie*, Claude Brumachon propose, au Centre Pompidou, un conte pour adultes où sorcières, monstres et magiciens, soumis à une danse brutale et à des éclairages durs, évoquent l'atmosphère des films fantastiques (du 11 au 18 décembre).

Travaux en cours à la Ménagerie de verre : présentation d'*Histoire de Madame Foutue*, de Joelle Ballonzoli, une Française installée à New-York depuis sept ans (16 décembre, à 18 h 30). *Au Théâtre municipal d'Angers*, la compagnie de Lars Lubovitch donne un ballet conçu pendant une résidence d'un mois au Centre chorégraphique d'Angers (11-12 décembre, à 20 h 30). – M. M.

هكذا من الاصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

JOHN GABRIEL BORKMAN : en allemand, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30 (11 au 15).

THE CANTERVILLE GHOST, en anglais, Galerie 55 (43-26-63-51), 20 h 30 (11).

LA BOUE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30 (11).

LE REVOIR : Montreuil, Studio Théâtre (48-58-65-33), 20 h 30 (11).

LE ROI DE PATAGONIE : Quai de la Gare (45-85-88-88), 20 h 30 (17).

GRANDIR : Petit Rond-Point (45-61-02-23), 18 h 30 (17).

RETOUR A FLORENCE : Petit Rond-Point (45-61-02-23), 20 h 30 (17).

LE VENT COULIS : Espace Acteurs (42-62-35-00), 21 h (17).

HORS PARIS

BORDEAUX-Le Mystère de la joie, une pièce de l'abbé Pierre, mise en scène par Francis Morane avec Michel Etcheverry, au conservatoire régional, salle Jacques Thibaut, à 20 h 30 du 13 au 21 décembre, et en tournée à Toulouse (9 au 15 janvier), Grenoble (17 et 18), Rueil-Malmaison (18 février), Suresnes (21 et 22 février).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

OPÉRA (47-42-57-50), jeu., dim. à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), lun. à 19 h 30 : l'Heure espagnole, de M. Ravel ; Gianni Schicchi, de G. Puccini ; Concert : mar. à 20 h : La musique en Europe au dix-huitième siècle (Haendel ; Bach ; Mozart...).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), (jeu., ven.) mer. à 14 h 30 ; dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. à 14 h 30; sam. à 15 h et 18 h 30 : Voyages d'Ulysse; Grand Théâtre, (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Liliom.

ODÉON (43-25-70-32), (lun., mar.) 20 h 30 ; dim. à 15 h : John Gabriel Borkman, de H. Ibsen.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun), 18 h 30 : Jeux de femme.

TEP (43-64-80-80) Mini-salle : mer., ven., sam., mar. à 19 h, jeu. à 21 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : jeu., 19 h ; mer., ven., sam., mar., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Variété : dim. à 18 h ; lun. à 20 h 30 : Angélique Ionatos ; Cinéma : sam., 14 h 30 ; dim. 20 h : Man of Aran, de R. Flaherty (v.o.) ; Amadeus, de M. Forman (v.o).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Espaces de la lecture : de 9 h 30 à 12 h 30, mer. : Lire aujourd'hui, avec J. Hebrard ; jeu : lieux et pratiques de la lecture, avec D. Roche ; ven. : Lire l'espace, avec O. Dollfus ; de 15 h à 18 h ; mer. : Idéographie et écriture phonétique ; jeu. : les Interprétations du manuscrit, avec L. Hay ; ven. : l'Image écrite, avec M. Melot ; 18 h 30, mer. : Cabinet de lecture : retour du baroque ? ; jeu. : les Rencontres de la traductière ; Séminaire « Cinéma de fiction et cinéma d'actualité dans l'Italie des années 30-45 : jeu. à 21 h, Cinéma et propagande dans l'Italie fasciste ; ven. à 20 h 30, Cinéma histoire ; lun. à 19 h : Pour Paul Aram ; Cinéma-Vidéo (mar.), 13 h (+ lun. 17 h 30) : Alexandre Soljenitsyne, de J. Cazenave ; 16 h, Greenham Common, de J.-L. Le Tacon ; Camiso : punks pacificistes en Italie, de J.-L. Le Tacon : 19 h, la Sagesse de la terre, de A. Sibra ; Vidéo-disques Opéra : de mer. à lun. à 13 h, 16 h, 19 h : Cendrillon/Rossini ; La chauve-souris/J. Strauss ; Le Messie/Haendel ; (lun., mar.) à 15 h, Pour Adami ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) (lun., mar.), 17 h et à 19 h ; dim. à 18 h : Programme détaillé au poste 47-21) ; ven. à 15 h : Fourty Guns, de S. Fuller (suivi d'un débat à 17 h) ; 19 h 30 : Film de S. Fuller ; Concerts-Spectacles : Musique au Centre : mer. à 13 h : Musique classique du XXe siècle ; (Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit) ; sam. à 18 h : nouvelle musique improvisée : (B. Bergman, piano solo) ; Danse : Cie Claude Brumachon : mer., jeu., sam. à 20 h 30 ; ven. à 18 h 30 ; dim. 16 h, « Oc le narquois et Oriane l'effraie » ; jeu., sam. à 18 h 30 : Répétition publique ; sam., dim., de 12 h à 22 h : Le labyrinthe Matta ; à 13 h : Klee et la musique ; le cinéma indien à travers ses stars (mar.). Se reporter à la rubrique « Festivals de cinéma ».

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

Concert : lun. à 18 h 30 : J. Rhodes/V. Chevallier/Ph. Tambourini (Haendel, Mozart, Bellini...) ; 20 h 30 : O. Stapp ; T. Noble (Puccini, airs d'Opéra).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) de mer. à sam. (dern.) à 20 h 45 : le Pain dur ; mer., ven., sam. à 18 h 30 : les chansons retrouvées de Lewis Carroll (Alexandre Révérend) ; jeu. à 18 h 30 : Franco Battiato ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or (lun.), 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

A. DÉJAZET (48-87-97-34) (D. soir et le 10), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Septet vocal.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : les Femmes savantes.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATÉLIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) les 11, 12, 17 à 20 h, le 14 à 15 h, le 15 à 13 h : le Mahabharata.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), les 13, 14 à 20 h 45, le 15 à 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h : Maître Puntila et son valet Matti (dern. le 14) ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ? (dern. le 15).

CENTRE CULTUREL ROSE-CROIX (42-71-99-17), le 14 à 20 h 30, le 15 à 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : le 11 à 20 h 30 : Berlin, ton danseur est la mort, le 12 à 20 h 30 : Oncle Vania, le 13 à 20 h 30 : Amorphe d'Ottenburg, le 14 à 20 h 30 : Sonate pour deux femmes en péril ; Resserre 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous (dern. le 14).

CLA (46-72-63-38), les 11, 12, 13, 14 à 21 h 30, le 15 à 17 h : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

DIX HEURES (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D., L.) 18 h : le Saperleau.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D.) 20 h 30 : M. Jolivet.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.) 20 h 30, dim, 16 h : Vendredi, jour de liberté.

ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir) 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique ; (L.) 22 h : la Floristane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., Mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.) 21 h : Triple mixte.

GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 19 h, mer., sam. 15 h 30 : The Canterville Ghost.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), (dim., lun.), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h, sam. 16 h : Surtout quand la nuit tombe.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : la Voisine.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83) (le 12, D. soir, L.) 20 h 30, le 12 à 14 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Garde le vol en mémoire (dern. le 14) ; 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.) 20 h : Acteur's Rimband ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 18 h 30 : Bienvenue au club ; (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; (D., L.) 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle (D. soir. L.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, mer. et dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.) 20 h 45 ; dim. 15 h 30 : Fantasio.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine ; Rencontres : le 16 à 20 h 30, le 17 à 14 h 30 : la Montansier.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.) 20 h 30 : les Solitaires.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir, L.) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'auteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, lun., mar.) 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., dim., 15 h : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.) 20 h 30 : la Guégueerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE FORTUNE, le 14 à 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), (D., L.) 21 h : Danger amour.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès) (D., L.) 21 h : Cabaret équestre et musical.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (D. soir) 21 h, dim. 15 h : Marthe (dern. le 15).

THÉÂTRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 17 h : Passion selon.

THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉÂTRE 347 (48-74-44-30) les 11, 12, 13 à 20 h 30 : Traversée d'Hamlet, le 17 à 20 h 30 : les Méprises exquises.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 13, 16 à 20 h 30, le 14 à 15 h, et 20 h 30, le 15 à 15 h : le Cid ; le 17 à 20 h 30 : les Oiseaux ; les 11, 12 à 20 h 30 : Oh les beaux jours. — Petite Salle, (D., L.) 18 h 30 : Grandir.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D.) 21 h, mer., ven., lun. : Lysistrata ; Jeu., sam., mar. : Salomé.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.) 18 h 30 : Fabulatori Duo ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classés X.

TRÉTEAUX (45-83-13-84) les 13, 14 à 21 h : la Porte ou les loisirs d'une vierge - Un nu déconcertant.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

En région parisienne

ARGENTEUIL, salle Jean-Vilar (39-61-25-29), le 13 à 20 h 45 : Grands ballets d'Afrique noire.

ASNIÈRES, Grand Théâtre (47-33-69-36), le 16 à 20 h 45 : Solistes du Bolchoï et du Kirov.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'automne.

AULNAY, Espace Jacques-Prévert (48-68-00-22), le 11 à 21 h : Cl. Nougaro.

BAGNEUX, Th. Victor-Hugo (43-63-10-54) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Boue.

BAGNOLET, Gymnase M.-Baquet (43-60-01-02), le 15 à 16 h 30 : Black, Blanc, Beur.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), les 11, 12, 13, 14 à 21 h, le 15 à 16 h 30 : Ch. Couture.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Au but.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), le 14, à 15 h et 21 h, le 15 à 15 h : le Clown et l'Écuyère.

CHELLES, CRAC (64-21-42-89), le 13 à 21 h : Y. Duteil, le 13 à 21 h : ballet J. Russillo.

CHILLY-MAZARIN, MJC (69-09-01-87), le 14 à 20 h 30 : Madame Benoît.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 11 à 20 h 30 : P. Personne ; le 15 à 14 h : fête de la musique.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), le 11 à 20 h 30 : Calambre II ; le 11 à 20 h 30 : les Nuits et les Moments.

EPINAY-SUR-SEINE, hôtel de ville (48-26-89-15), le 17 à 20 h 30 : G. Schlosberg (Sor, Barrios, Villa-Lobos...). MJC Orgemont (48-22-41-40), le 13 à 20 h 30 : Ph. Herscu, J. Piero, O. Raymond, F. et D. Thirard, Sarah Band.

GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Irresponsables.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Th. (46-45-47-77), le 13 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J Mercier (Offenbach).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (43-75-72-58), le 13 à 20 h 45 : ballet-théâtre J. Russillo.

MONTROUGE, discothèque, le 12 à 20 h 30 : Bratsch.

NANTERRE, salle des congrès (47-25-91-20), le 13 à 21 h : solistes de l'Opéra de Paris, dir. : A. Myrat (Mozart).

NEUILLY, théâtre (47-45-75-80), le 17 à 20 h 45 : l'Avare.

NOGENT-SUR-MARNE, église Saint-Saturnin, le 13 à 20 h 30 : atelier choral du Val-de-Marne (Charpentier).

PANTIN, église, sous chapiteau, (43-57-52-70), le 11 à 10 h, le 13 à 14 h : l'Ile au trésor.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), le 14 à 20 h 30 : ensemble instrumental A. Stajic, ensemble vocal Audite Nova de Paris (Bach, Haendel).

RIS-ORANGIS, CC R. Desnos (69-06-72-72), le 14 à 21 h : Tango pile et face.

RUNGIS, Arc-en-Ciel (45-60-54-33), le 14 à 21 h : P. Perret.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (48-89-99-10), le 13 à 14 h 30 et 21 h, le 14 à 21 h, le 15 à 14 h 30 : Allô... Jean-Baptiste ; le 17 à 21 h : orchestre de chambre Vuillermoz (Corelli, Vivaldi, Haydn...).

SARCELLES, OCM, (34-19-54-30), le 13 à 21 h : Corneille, moi j'aime.

SARTROUVILLE, théâtre (43-63-20-96), le 15 à 18 h, le 16 à 20 h 30 : A. Ionatos ; les 11, 12, 14 à 21 h, le 13 à 14 h et 21 h : Marguerite Paradis.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, OMAC (60-63-28-24) le 14 à 21 h : Tchouk Tchouk Nougâh.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 13 à 22 h 30 : O. Hutman, le 15 à 17 h : Monsieur Clément ou la Bonne Humeur des coquillages.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (47-72-38-80), le 13 à 21 h : les Fausses Confidences ; CL, (45-06-13-10) (D., L., M.), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

TAVERNY, salle des fêtes, (39-95-21-55), le 14 à 21 h, N'Gondele.

TREMBLAY-LES-GONESSE, MJC Vert-Galant, (48-61-09-85), le 14 à 20 h 30 : A. Leprest.

LES ULIS, CC B.-Vian, le 17 à 20 h 30 : W. Sheller.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18) les 13, 14, 17 à 21 h : Thérèse Desqueyroux. Le 12 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Delalande, Vivaldi, Haydn).

LE VESINET, CAL (39-76-32-75) le 14 à 21 h : chorales d'Unterhaching et du Vésinet.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland, (47-26-15-02), le 13 à 20 h 30 : l'Enfant ; le 16 à 20 h 30 : Punch ou l'Autre Don Juan.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Gaveau, 20 h 30 : C. Coin (Beethoven, Schumann, Chopin).

Église St-Nicolas des Champs, 20 h 30 : Groupe vocal Caillard-Hayward (Messe des fous, Messe de Tournai).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.), V. Ashkenazy (Berlioz, Boulez, Beethoven).

La Table verte, 22 h : Ensemble Diferencias.

Crypte St-Agnès, 20 h 30 : Groupe Name (compositeurs américains).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : The Tempest, opéra de Purcell.

Eglise St-Julien le Pauvre, 21 h : C. Canella, Y. Raix (Frescobaldi, Bach, Desportes, Fauré, Ravel).

Lucernaire, 20 h : J.-Y. Sebillotte, B. Fromager (Mozart, Brahms, Debussy, Poulenc).

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : J.-C. Ablitzer (Racquet, Scheidt, Lebègue, Buxtehude).

Pleyel, 20 h 30 : voir le 11.

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : voir le 11.

Table Verte, 22 h : voir le 11.

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Hesperion XX (Hidalgo, Cabanilles, Delvado, Selmay).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Ziriab (Cantigas des troubadours espagnols du XIIIe s.).

Chapelle de l'hôpital St-Louis, 20 h 30 : Ensemble Venance Fortunat (les Miracles de saint Nicolas).

Gaveau, 20 h 30 : A. de Luca.

Institut polonais, 20 h 30 : M. Sartova, St. Fodoreanu (Fauré, Schumann, Tchaïkovski, Chopin, Szymanowski, Offenbach).

Salle Rossini, 20 h 45 : Ch. Allard, Ch. Grelo-Lecoq... (Desportes, Bonneau).

Lucernaire, 20 h : voir le 11.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, J. Nelson (dir.) (Berlioz).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. Bellon, T. Fèvre (Bach, Haendel).

Eglise St-Germain des Prés, 20 h 30 : Ensemble Audite Nova, Ensemble Stajic (Haendel, Bach, Schütz).

Chapelle de l'Hôpital St-Louis, 20 h 30 : (Sur les chemins de St-Jacques de Compostelle) Ensemble Venance Fortunat.

Salle du Puits qui parle, 20 h 30 : Concert INA-GRM (Periet, Kessler, Fournier).

Gaveau, 20 h 30 : Octuor de Paris, Quatuor Viotti, G. Deplus (Martinon).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : voir le 11.

Table verte, 22 h : voir le 11.

Lucernaire, 20 h : voir le 11.

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : voir le 12.

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Orchestre S. Bequet (Corelli, Marcello, Vivaldi, Mozart, Bach).

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Radio-France, 20 h 30 : P. Henry (dir. sonore) (Henry).

Pleyel, 20 h 30 : Maîtrise de Radio-France, M. Lasserre de Rozel (dir.), R. Streich (Noëls, Lieder).

Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Mozart, Schubert, Haydn, Beethoven).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Ivanissevich (Conradi, de Visée, Bach, Hagen, Weiss).

Eglise St-Merri, 21 h : Musique et poésie (Rilke).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : R. Tromso, P. Ruby (Selma, Simpson, Marini, Caccini, Dogson, Brindle, Rolin).

Eglise suédoise (17e), 18 h : Chorale Ste-Cécile (Noëls, Bach, Widor, Schumann).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : voir le 11.

Table verte, 22 h : voir le 11.

Chapelle de l'hôpital St-Louis, 18 h 30 : voir le 13.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : J.-P. Rampal, J. Steele Ritter (Mozart, Weber, Schubert).

Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, U. Schneider (dir.), Ph. Cuper, clarinettiste soliste (Beethoven, Chopin, Weber, Strauss).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, M. Queval (dir.) Gershwin Bernstein).

Musée Carnavalet, 17 h : Groupe vocal de France, M. Tranchant (dir.) (Halffter, de Pablo).

Eglise St-Gabriel, 15 h 45 : E. de Villèle (Balbastre, Lebègue, Bach, Langlais).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : V. Stoupel, V. Yoran (Bach, Brahms, Schubert, Debussy).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 17 h : M. Blot (Fauré, œuvres du XIXe s.).

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Bride, J. Pontet (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : S. Estes, J. Tilghman (Mozart, Brahms, Wolf).

Chapelle de l'hôpital St-Louis, 18 h 30 : voir le 12.

Eglise St-Merri, 16 h : A. Gillieron (Mozart, Boely, Scarlatti, Cimarosa).

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, A. Allemandi (dir.) (Fauré, Debussy, Bizet).

Gaveau, 20 h 30 : D. de Williencourt, M. Bossoutrau (Fauré, Debussy, Kodaly, Dutilleux, Brahms).

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble vocal Herr, Ensemble instrumental Les Musiciens du Louvre (Purcell).

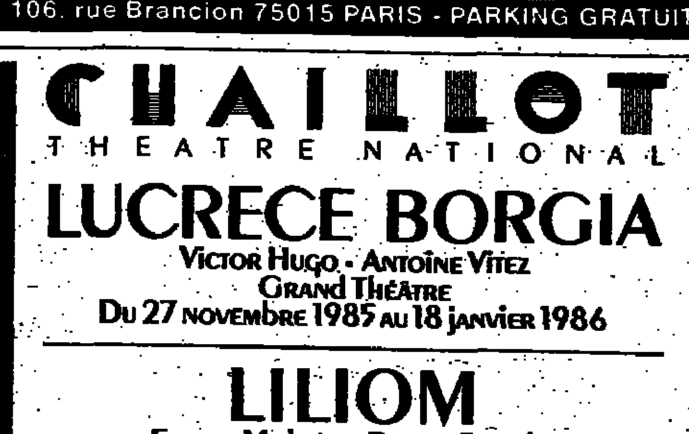
Grand Théâtre de la Cité internationale universitaire, 21 h : Quatuor de Jean (Mozart, Haydn, Rossini, Roussel).

Mairie du VIIIe, 20 h 30 : G. Barrial (Lulli, Rameau, Gounod, Mozart).

Athénée, 20 h 30 : H. Hagegard, G. Parsons.

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : Mazel Tov ! avec A. Flammer, D. Simpson, D. Abramovitz... (Bloch, Offenbach, Schoenberg, Zemilnski, Bruch, Copland).





GRAND FOYER

THÉÂTRE DES ENFANTS. VOYAGES D'ULYSSE, SPECTACLE MUSICAL DE MARIONNETTES À GAINE DE JEAN-LUC PENSO. DU 13 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE.

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS - 47-27-81-15

Salle Rossini, 20 h 30 : Ensemble des Solistes de l'Orchestre d'Ile-de-France (Stravinski).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : voir le 11.

MARDI 17 DÉCEMBRE

Eglise St-Eustache, 20 h 45 : Orchestre de Haute-Normandie, Chœurs de St-Eustache (Haendel).

Centre culturel suisse, 20 h 30 : Quatuor Erato, Quatuor Assman (Loubier, Stranz, Friss).

Eglise St-Louis des Invalides, 20 h 30 : P. Gazin, Y. Coueffe (Bach, Purcell, Viviani, Noëls).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble de la Madeleine (Noëls de Jolivet, Mendelssohn, Daquin, Schnabel).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : voir le 11.

Crypte Ste-Agnès, 20 h 15 : P. Bonnet, H. Bizzini (Haendel, Feld, Villa-Lobos, Ravel).

Eglise St-Germain des Prés, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, E. Chouteau (dir.), G. Gramaize, J. Dovillez (Bach).

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Ars Musicae, Chœur et Orchestre D. Milhaud (Beethoven, Quantz, Duruflé).

Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, E. Bergel (dir.) (Bach).

Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h 30 : Dir. M. Podolak (Chopin : sol. D. My ; Schubert).

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Sèvres, Eglise Saint-Romain, le 11 à 21 h.

Paris, Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 12 à 20 h 30.

Fontenay-le-Fleury, Théâtre, le 14 à 21 h : Ensemble Hesperion-XX (Hidalgo, Cabanilles, Duron...).

Les Lilas, salle des Fêtes, le 12 à 20 h 30.

Limours, Eglise Saint-Pierre, le 13 à 21 h.

Montreuil, Auditorium, le 15 à 17 h : Ensemble instrumental Andonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

Dravel, Eglise Saint-Rémi, le 14 à 20 h 45.

Paris, Musée Carnavalet, le 15 à 16 : Groupe vocal de France (Hakifter, Moupou, Flecha).

Châtillon, Eglise Saint-Philippe - Saint-Jacques, le 13 à 21 h : Berry Hayward Consort (Alphonse X, Le Sage, J. de Ancina...).

La Queue-en-Brie, Eglise, le 14 à 20 h 30 : Y. Le Gaillard (Scarlatti, Soler).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 12 à 20 h 30 : M. Ducret.

BAINS DOUCHES (48-87-01-80), le 11 à 21 h : L. Constantine.

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 heures : Georgiaho, J.-L. Dionnet, L. Augusto, dern. le 15, le 16 : Combread.

BASTILLE, (43-57-42-14), les 11, 12 à 21 h : B. Reininger.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 13, 14 à 22 h 30 : The British Mo's.

DUNOIS (45-84-72-00), le 13 à 20 h 30 : P. Villaroel/B. Few, S. Hakim, K. Adu Alim, J. Tongo, Ch. Anderson, les 14, 15 : P. Villaroel, Los Flamencos.

FIAP (45-88-89-15), le 13, à 20 h 30 : Mosalini, Beytelman, Caratini ; le 14 : Yochk'o Seffer.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 11, 12 : Eleonora ; les 13, 14 : Brésille, le 17 : Les endimanchés.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), les 11, 12, 13, 15 à 22 h 30 : Ch. Morin Septet.

MONTANA (45-48-93-08), les 11, 12 à 22 h : Caratini, Beytelman, Mosalini ; les 13, 14, 16, 17 : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Lacroix (dern. le 15) ; à partir du 16 : G. Leroux.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 16 à 20 h : M. Makeba/Djurdjura, le 17 : Toots and the Maytals.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 11, 12 : Quoi de neuf, docteur ? ; le 14 : Soirée africaine ; le 17 : Sikus.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Caldonia ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : M. Slim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : mar., mer., jeu. : Cl. Luter ; ven. : MK3, M. Fosset ; sam. : S. Patry ; lun. : Big Band Blues.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 heures : X. Cobo, B. Badault, Y. Torchinsky, Y. Teslar, Tiboum.

LA PINTE (43-26-26-15), les 11, 12 : Appât tête ; les 13, 14 : P. Gomez ; les 16, 17 : J.-Ph. Bordier.

REX CLUB (42-36-83-93), le 3 à 20 h : Fixed Up, le 14, à 20 h ; M. Hendrix ; le 17 : J. Lee Pierce.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 14) ; à partir du 17 : F. Guin.

STAND BY (46-33-96-23), les 13, 14 à 21 h 30 : J. Gourley Trio.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), les 13 et 14 à 20 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.

TH. NOIR (43-46-91-93), le 15 à 17 h : G. Lavigny.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79), jeu., ven., sam., 22 h 30 : R. Bahri.

La danse

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 10 à 20 h 30 : Danses Cuban.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (J., D. soir, L.) 20 h 30 : sam. et dim. 14 h 30 : le Chat botté.

RENAISSANCE (42-08-21-75), le 6 à 18 h 30 : Musical Patchwork.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), les 11 et 12 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

ESPACE MARAIS (22, rue Beautreillis, 75004), mer., jeu., ven., à 20 h 30 : Danse de l'Inde du Sud, style bharatanatyam (Pichaya, Vasanty : danseurs).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : Amour et journalisme ; le Meilleur film de Thomas Graal, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Der Stolz der Firma, de C. Wilhelm ; Schuhpalast Pinkus, de E. Lubitsch ; 21 h, Les archives du film présentent : 90e anniversaire : courts métrages sur l'histoire du cinéma.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : le Chant de la fleur rouge, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Wenn Vier Dasselbe Tun : Das Fidele Gefängnis ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Stakeout on Dope Street, de I. Kershner (v.o.).

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : leur Premier Né, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Ich Mochte Kein Mann Sein ; les Yeux de la momie ; 21 h, Hommage à A. Penn : le Gaucher (v.o.s.-t.f.).

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : 15 h, le Trésor d'Arné ; 17 h, Erotikon, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Carmen ; 21 h, Hommage à A. Penn : Mickey on (v.o.s.-t.f.).

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : 15 h, Johan ; 17 h, le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : la Princesse aux huîtres ; 21 h, Hommage à A. Penn : la Poursuite impitoyable (v.o.s.-t.f.).

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 17 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Madame du Barry ; 21 h, Hommage à A. Penn : Bonnie and Clyde (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Cet homme est un requin, de J. Pevney (v.o.s.-t.f.) ; 17 h, Rétrospective du Festival des 3 continents : le Chiffre impair, de M. Antin (v.o.s.-t.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Aimée, de J. Farges.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Buisson ardent, de D. Petrie (v.o.s.-t.f.) ; 17 h, Rétrospective du Festival des 3 continents : la Guerra gaucha, de L. Demare ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Rue du Pied-de-Grue, de J.-J. Grand-Jouan.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Tête à l'envers, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, Rétrospective du Festival des 3 continents : le Roman d'Aniceto et Francisca, de L. Favio ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Félicité, de Ch. Pascal.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Chute d'un caïd, de B. Boetticher ; Rétrospective du Festival des 3 continents : 17 h, Carné, de A. Bo ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Homme fragile, de C. Clouzot ; 21 h, le Descendant du léopard des neiges, de T. Okeev (v.o.s.-t.f.).

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, le Sergent noir, de J. Ford ; 21 h, les Aventuriers, de V. Sherman (v.o.s.-t.f.) ; 17 h 15, Rétrospective du Festival des 3 continents : Fuego, de A. Bo ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Nuit claire, de M. Hanoun.

LUNDI 16 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : les Horizons sans frontières, de F. Zinnemann (v.o.s.-t.f.) ; 17 h, rétrospective du Festival des 3 continents : Soixante-dix fois sept, de L. Torre Nilsson (v.o.s.-t.f.) ; 19 h h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier.

MARDI 17 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). Tep (h. sp), 20e (43-64-80-80).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGV Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (54-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-97).

LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR, film français de Paul et Gaetan Brizzi : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATON ROUGE, film français de Rachid Bouchareb : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE, film français de Claude Miller : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-70-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

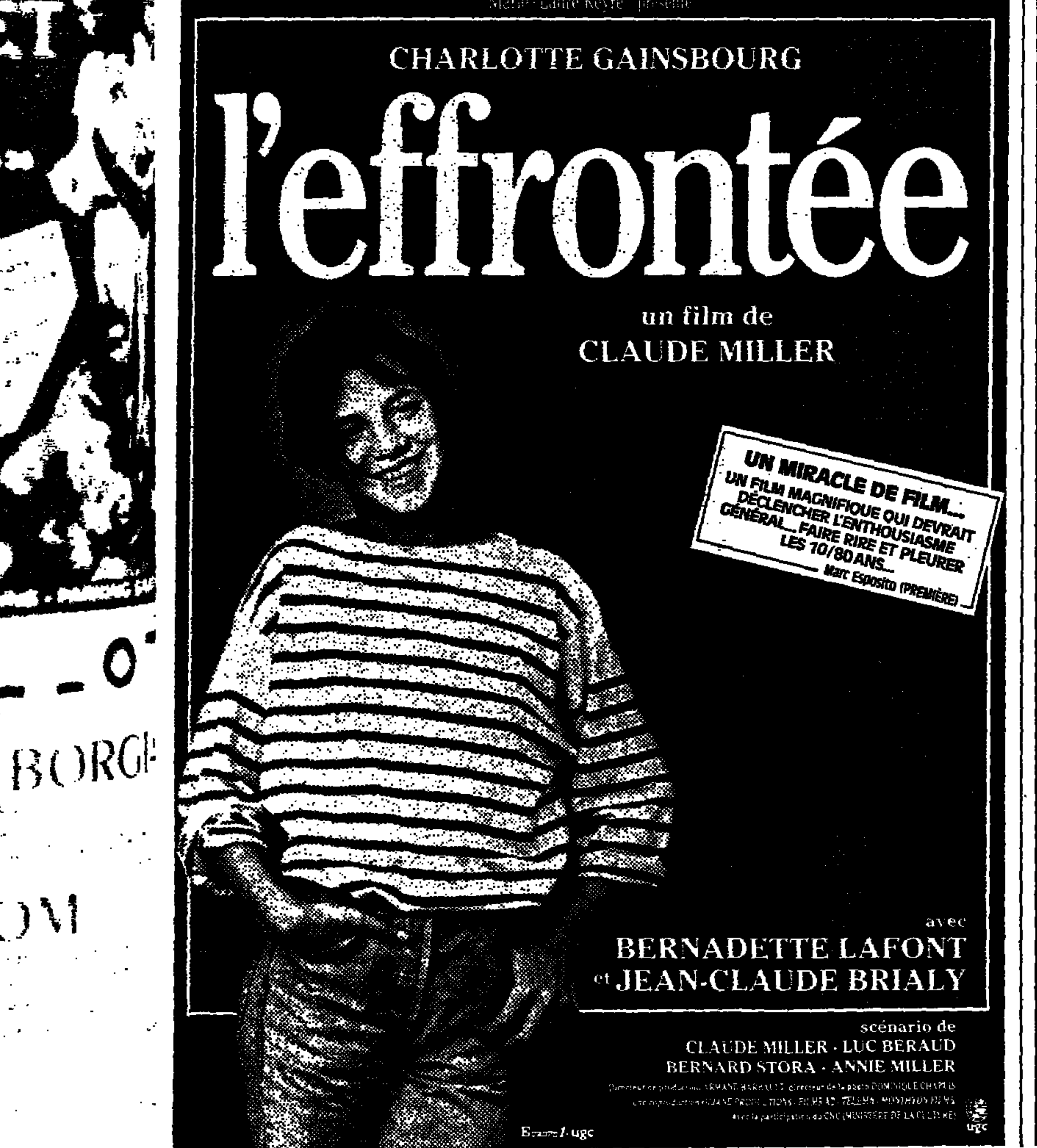
MOI VOULOIR TOI, film français de Patrick Dewolf : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PARTIE DE CHASSE, film britannique d'Alan Bridges (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SILVERADO, film américain de Lawrence Kasdan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) + UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE WAY IT IS, film américain d'Eric Mitchell (v.o.) : les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TONNERRES LOINTAINS, film indien de Satyajit Ray (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).



CINEMA

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra (Ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83). – V. f. : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.o., v.o. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Michel, 5e (43-26-78-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (45-35-30-40)

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Bergère, 9e (47-70-77-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

RAN (Jap., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

VERTIGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE L'OR EN BARRE (Angl., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DETECTIVE STORY (A.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ETAT DES CHOSES (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CINEMA

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
STORMY WEATHER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
TAXI DRIVER (A.) (**) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). V.f. Arcades, 2e (42-33-54-58).
THE THING (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
THE ROSE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 14 h : Cria Cuervos ; lun., 14 h 30 : Vivre vite ; Denfert, 14e (43-21-41-01), lun., 20 h 30 : Ma cousine Angélique ; lun., 14 h 15 : Maman a cent ans.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Noblesse oblige ; 15 h 30 : le Procès ; 17 h 35 : Monica ; 19 h 5 : la Nuit ; 21 h 5 : Plus fort que le diable ; 22 h 30 : Othello.
FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS (v.o.) : Studio-43, 9e (47-70-63-40), mer., 14 h : Bana Toshi ; mer., 16 h : les Enfants du no 67 ; sam., 14 h : Hugg et Joséphine ; dim., 10 h du mat. : Soyez les bienvenus ; dim., 16 h : les Aventures fantastiques ; mer., 14 h, 16 h, sam., 14 h, 16 h, dim., 10 h, 16 h : l'Arroseuse orange.
INSOLITES A PARIS (v.o.) : Utopia-Champollion, 5e (43-26-84-65), 14 h 15 : Ce plaisir qu'on dit charnel ; 16 h 15, 20 h 15 : les Bons Débarras ; 18 h 15 : Out of the Blue ; 22 h 15 : la Fièvre au corps.
HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : Mr and Mrs Smith, Soupçons ; jeu. : Ciel rouge, The Body Snatcher ; ven. : la Femme sur la plage, The Window ; sam. : Voyage au pays de la peur ; dim. : Swing Time, Top Hat ; lun. : Carioca, La joyeuse divorcée ; mar. : Feux croisés, Adieu ma jolie. Salle 2 : mer. : Simbad le marin ; Panique à l'hôtel ; jeu. : l'Impossible Mr Bébé ; ven. : Stromboli, Berlin Express ; sam. : le Convoi des braves, la Patrouille perdue, Fort Apache ; dim. : le Cinquième Victime ; lun. : Pendez-moi haut et court ; mar. : Sylvia Scarlett.
N. KINSKY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam., lun., 11 h 30 ; la Lune dans le caniveau ; sam., lun., 11 h 50 ; Maria's Lovers ; sam., lun., 11 h 35 : la Féline (*) ; sam., lun., 11 h 40 : Hôtel New-Hampshire ; sam., lun., 11 h 30 : Sarexposed.
KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., 18 h 30, lun., 16 h : Dersou Ouzala ; dim., 18 h 30 : Dodes Caden.
NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80), jeu., 16 h, ven., 20 h, dim., 18 h, lun., 22 h 30, mar., 22 h : l'Esclave de l'amour ; mer., 16 h, jeu., 18 h., ven. 22 h, sam., 16 h, dim., 20 h, lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; mer., 18 h, jeu., 20 h, sam., 18 h, dim., 22 h, lun., 22 h., lun, mar., 16 h : Cinq soirées ; mer., 20 h, jeu., 22 h, ven., 16 h, sam., lun., 20 h, mar., 18 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; mer., 22 h 30, ven., 18 h 30, sam., 22 h 30 : Sans témoin ; dim., 16 h 30, mar., 20 h 30 : Le nôtre parmi les autres.
OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer., dim. : le Goût du saké ; jeu : Voyage à Tokyo ; ven. : Gosses de Tokyo ; sam., mar. : Fin d'automne ; lun. : Dernier caprice.
FESTIVAL D'AUTOMNE – RETROSPECTIVES BECKER – FRANK – SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.) : UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95). **RETROSPECTIVE JACQUES BECKER** : mer., 14 h, 16 h, 20 h : Falbalas ; 18 h, 22 h, dim., 22 h 15 : Edouard et Caroline ; jeu., 14 h, 16 h, 20 h 15 : les Aventures d'Arsène Lupin ; 18 h, 22 h : Rendez-vous de juillet ; ven., 14 h, 16 h, 18 h 30, mar., 20 h : Antoine et Antoinette ; sam., 14 h, 20 h : Ali Baba et les Quarante Voleurs ; 16 h : l'Or du Cristobal ; sam., 18 h (en présence de Serge Silberman), 22 h : le Trou ; dim., 14 h, 16 h 15, 20 h : Montparnasse 19 ; 18 h 15 : Casque d'or ; lun., 14 h, 16 h, 18 h : Dernier atout ; 20 h, 22 h : Touchez pas au grisbi ; mar., 14 h, 16 h, 18 h, 22 h 15 : Goupi mains rouges ; **SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA** : mer., 20 h 30 : Die Nacht (1re partie) ; jeu., 20 h 30 : Die Nacht (2e partie), Syberberg ; sam., 20 h 30 : l'Histoire officielle, Puenzo ; dim., 18 h : les Destins de Manoel (Ruiz) ; lun., 20 h 30 : Signé Renart, suivi d'un débat avec M. Soutter ; mar., 20 h 30 : la Femme sans ombre, Philippon ; Il était une fois la télé, Treilhou ; **RETROSPECTIVE ROBERT FRANK**, mer., sam., lun. : Conversation in Vermont ; Life Dances on ; Pull my Daisy ; jeu., dim. : Me and my Brother ; ven., mar., t.l.j., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : About me ; A musical ; Energy and how to get it.
CASAVETES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (48-74-97-27), mer., dim., : Une femme sous influence ; jeu., mar. : Meurtre d'un bookmaker chinois ; ven. : Love Streams ; sam., lun. : Gloria.
FILM D'ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), mer., 14 h, 21 h 15, jeu., 16 h 15, ven., 21 h 15, sam., dim., 14 h : la Planète sauvage ; mer., sam., 16 h 15, mar., 14 h : le Chaînon manquant ; mer., ven., lun., 18 h 45, sam., 23 h 30, dim., 21 h 15, mer., 16 h 15 : Métal hurlant ; jeu., dim., mar., 18 h 45, sam., 21 h 15, lun., 14 h, 21 h 15 : American pop ; mar., 21 h 15 : les Vieilles Légendes tchèques.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Profs ; jeu. : le Chevalier des sables ; ven. : Une femme ou deux ; sam. : le Quatrième Pouvoir ; dim., mar. : Dust (*).
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (47-00-89-16), dim., 18 h 40 : la Collectionneuse ; dim., 13 h 30 : la Marquise d'O ; lun., 16 h : le Genou de Claire ; ven., 16 h 30 : la Carrière de Suzanne ; mar., 16 h : la Femme de l'aviateur ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 17 h : le Beau Mariage ; ven., 20 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; sam., 12 h 30 : Pauline à la plage ; dim., 13 h 30 : Perceval le Gallois.
TEX AVERY (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), la Cabane de l'oncle Tom ; le Patois amoureux ; Casse-noisette ; Droopy en Alaska ; Chasseur chassé ; All this and Rabbit Stew ; Jerry et le bébé pivert ; Tom et Jerry en pique-nique ; Pinky pilote d'essai ; Pinky Safari photo : Popeye contre les termites ; Popeye superman.
LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre G. Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : mer. à 14 h 30 : Vidyapati, de D. Bose ; 17 h 30 : l'Appel, de S. Modi ; jeu. à 14 h 30 : l'Entrepôt, de D. Chitre ; 20 h 30, Nadodi Mannan, de M.G. Ramachandran ; ven. à 14 h 30 : Pile ou face, de G. Dutt ; 20 h 30 : les Flammes du soleil, de R. Sippy ; sam. à 14 h 30 : Madhumati, de B. Roy ; 17 h 30 : Teesri Kasam, de B. Bhattacharya ; 20 h 30 : le Vagabond, de R. Kapoor ; dim. à 14 h 30 : Mangala, fille des Indes, de M. Khan ; 17 h 30 : Devdas, de B. Roy ; 20 h 30 : Face à face, de A. Gopalakrishnan ; lun. à 14 h 30 : le Rôle, de S. Benegal ; 17 h 30 : Shakespearewallah, de J. Ivory ; 20 h 30 : Avaiyyar, de K. Subbu.
CINÉMA DE FICTION ET CINÉMA D'ACTUALITÉ DANS L'ITALIE DES ANNÉES 38-45, Centre G. Pompidou. Salle Garance (42-78-37-29) : mer. à 20 h 30 : Vecchia guardia, de A. Blasetti ; jeu. à 17 h 30 : La Segretaria Privata, de G. Alessandrini ; ven. à 17 h 30 : Passaporto rosso, de G. Brignone.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam., 17 h 50.
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim., 22 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., lun., 22 h.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., 22 h ; dim., 20 h.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., jeu., ven., sam., mar., 22 h.
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun., mar., 18 h 30, ven., 17 h, sam., 21 h.
DÉTECTIVE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., sam., 20 h.
GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam., lun., 22 h.
GREMLINS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04), 14 h.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.
LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 20 h.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 12 h 10.
LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 22 h, lun., 18 h 15.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., mar., 22 h.
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 20 h 15.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., 22 h.
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., 20 h, sam., 22 h, dim., 17 h 50.



RADIO-TÉLÉVISION

A ÉCOUTER

Rentrez dans le feuilleton !

« La vieille Céline est morte, les choses vont devenir italiques... Comme tous les gitans, on ne sait d'où ils viennent, où ils vont, mais comme tous les gitans, il a dans sa calebasse un instrument de musique... Ce ne sont pas des gens normaux, parfois ils fouillent les cadavres... » A la fin de la semaine dernière, on s'engouffrait dans les tombes et les catacombes, on suivait Simon, détenteur de la bille de verre. La sorcellerie nous envahissait. On aimait cette vieille dame fouineuse qui répondait à notre curiosité morbide.

Lundi, tout semblait vouloir basculer : nos héros étaient au bord de la mer, resurgis des ténèbres, ils renouaient avec le chant des mouettes, une femme dialoguait avec les animaux. Tout semblait... mais non ! Un cheval les emportait vers New-York, puis de nouveau au fin fond des ténèbres. Pourtant Patrick Reumaux ne désespère pas de faire remonter Simon et sa bande des enfers avant la fin d'« Ad Libitum ».

Curieuse expérience, véritable défi, que ce feuilleton diffusé sur France-Culture depuis huit jours. Un feuilleton improvisé et « interactif ». L'écrivain Patrick Reumaux n'a pas écrit de texte, il travaille avec des comédiens professionnels qui improvisent. Lui donne le thème : *« Ça se passe au bord de la mer... », « Orphée... ».* Les acteurs se lancent. C'est la grande aventure, en direct d'un établissement scolaire.

La semaine dernière, les élèves du lycée Michelet ont largement participé à l'histoire (l'idée de la bille de verre venait d'eux). Mais lundi, ceux du collège Paul-Langevin d'Alforville, trop envoûtés par le drame, ou fascinés par la performance des comédiens et des techniciens, se montraient plus timides.

L'auditeur ne se doute peut-être pas de tout ce travail, derrière l'antenne. Et c'est presque dommage. Consolation : il peut encore changer le cours du drame, mais les comédiens ont le dernier mot en appelant par téléphone de 12 heures à 13 heures au (1) 45-24-19-19 ou en laissant un scénario sur Minitel au 36-15-91-77 (taper TV INFO). Le suspense reste total.

CÉCILE URBAIN.

★ « Ad Libitum », tous les jours, *de 11 h 30 à 12 heures, jusqu'au* 13 décembre sur France-culture.

Mercredi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 Football : FC Nantes - Spartak Moscou.
Coupe d'Europe, match retour (à 20 h 45 tirage du Loto).

21 h 45 Série : Le Louvre, le plus grand musée du monde. Réal. C. Viladerbo.
Du royaume de Dieu au royaume des hommes.
Le temps des cathédrales. L'Occident chrétien exprime sa foi à travers les pierres de ses constructions médiévales : églises, abbayes et surtout cathédrales, d'abord romanes puis gothiques. L'art médiéval – c'est le début de la peinture en France – sera présenté au Louvre par Deborah Kerr et Jean Rochefort.

22 h 40 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Georges Lavaudant, directeur du centre d'art dramatique de Grenoble. Reportages : Système D, Portrait d'un Nobel ; Les cent ans de Mauriac ; Sous le signe du business.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Voyage autour de mon père.
D'A. Rakoff. Avec L. Olivier, A. Bates, J. Asher...
Une chronique familiale anglaise. Un homme marié, père de deux enfants, raconte comment son enfance a été bouleversée par un drame : son père, devenu aveugle à la suite d'un accident, persiste à ne rien changer à sa vie d'avocat et tyrannise sa famille. Le doublage abîme, esquinte, la subtilité des états d'âme et des dialogues filmés dans des teintes buvard !

22 h Magazine : Les jours de notre vie.
Emission de D. Thibault, réal. D. Martineau.
Deux chercheurs américains, Brown et Golstein, ont reçu cette année le prix Nobel pour avoir découvert l'anomalie génétique responsable de l'hypercholestérolémie.

22 h 55 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Au nom de l'amour : le SIDA.
Magazine de Pierre Bellemare.
Line Renaud a fondé – à l'instar de Liz Taylor aux Etats-Unis – une association des artistes contre le SIDA. De nombreux artistes, médecins (dont notre collaboratrice le docteur Escoffier-Lambiotte), ont accepté l'invitation de Pierre Bellemare pour sensibiliser le grand public sur un sujet encore tabou (et à 22 h 55).

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. Le Togo deviendra plus petit, de R. Gutierrez et G. Nevers.
La construction en 1963 d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Volta.

22 h 25 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
La Moldau, *de Smetana, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Georg Solti.*

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : Il était une fois l'opérette marseillaise ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 50, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, *Liquidez l'inspecteur Mitchell*, film d' A. V. Mc Laglen ; 22 h 40, Gloria, film de J. Cassavetes ; 0 h 40, Vigilante, film de W. Lustig ; 2 h, Tôt ou tard, Saint-Tropez.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Jérôme Lindon, éditeur ; portrait : Antonin Artaud ; reportage : Jean-Baptiste Para.
21 h 30 Pulsations : le groupe Nyssa-Musique.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (journées de musique ancienne de Herne 1984) : « Concerto pour luth, deux violons, alto et basse continue », de Krebs, « Adagio et fugue pour luth », de J. S. Bach, « Partita no 4 pour deux violes d'amour et basse continue », et « Battaglia », de Biber, « Concerto pour luth, cordes et basse continue », de Fash, par la Musica antiqua de Cologne.
22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5 Jazz-club en direct du « Sunset ».

Jeudi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Questions à domicile : Jacques Chaban-Delmas.
Emission de P.L. Séguillon, A. Sinclair, réal. A. Tarta.
Député RPR de la Gironde et maire de Bordeaux, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou et un des leaders de l'opposition pour les élections législatives. Sera-t-il encore question de la « nouvelle société » ?

22 h Série Columbo : Le chant du cygne.
Le chanteur et évangéliste Tommy Brown provoque un accident d'avion qui éliminera sa femme, Edna. Alerté par le frère de celle-ci, l'inspecteur Columbo découvre que Tommy et Edna avaient fait un mariage de convenance... (Redif.)

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Erendira.
Film mexicano-franco-allemand de R. Guerra (1983), avec I. Papas, C. Ohana, M. Lonsdale, P. Wehe, Rufus.
Une fille de quatorze ans cause, involontairement, l'incendie de la maison de sa grand-mère. Celle-ci l'emmène sur les routes et l'oblige à se prostituer, pour la rembourser. D'après une nouvelle de Garcia Marquez, une fable sociale qui est aussi un conte cruel. Les conditions de production ont provoqué une mise en scène et une interprétation hétéroclites.

22 h 20 Magazine : Planète foot.
Coupe d'Europe, Coupe du monde et rétrospectives.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 45 Film mexicain : le Pouvoir des mouillés
Film mexicain d'Alfonso Arau (1981), avec A. Arau, B. Guerra, P. Damian, N. Arzu, (v.o. sous-titrée).
Un jeune chômeur mexicain réussit à franchir illégalement la frontière et découvre la vie difficile des immigrés clandestins, les « mouillés », aux Etats-Unis. Surprise : ce problème social qui a inspiré pas mal d'œuvres cinématographiques est traité en comédie endiablée et, parfois, musicale.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Témoignages.
Avec Alfonso Arau, le réalisateur ; Annick Treguer, universitaire, Guy Braucourt, délégué général au film ibérique et latino-américain à Biarritz, et Pierre Benoit, journaliste à RFI.

22 h 55 Bloc-notes : François Mauriac.
Pierre Mendès France, président du conseil.
« Si le public savait sur quel terrain miné s'avance l'homme qui a la charge de sauver le pays ! », écrivait Mauriac en 1954.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Cinq pièces enfantines pour piano à quatre mains *de Maurice Ravel, interprété par V. Perlemuter et D. Gourdon.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5, 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 8 h 35, Rue Carnot ; 8 h 55, Document : Alexandre Trauner – un enfant du paradis ; 9 h 55, la Rupture, film de C. Chabrol ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, le Vainqueur, film de S.H. Stern ; 15 h 30, l'Année des méduses, film de C. Frank ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55, 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, le Général de l'armée morte, film de L. Tovoli ; 22 h 20, Voulez-vous un bébé Nobel ?, film de R. Pouret ; 23 h 45, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 1 h 20, Vive la comédie (la Demande en mariage ; Un jeune homme pressé).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La terrifique histoire du petit marchand d'amidon, fantaisie historico-économique de Michel Fustier. Avec M. Cassan, M. Thierry, M. Mella, D. Paturel.
21 h 30 Vocalyse : opéra-cinéma (autour de « Vertiges », le nouveau film de Christine Laurent).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Severance Hall le 25 août 1985) : « Barcarolle en fa dièse majeur » et « Scherzo no 4 en mi majeur », « Scherzo en si bémol mineur », de Chopin, « Reflets dans l'eau » et « Mouvement », de Debussy, « Métaboles pour orchestre », de Dutilleux, « Concerto no 17 en sol majeur », de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland, dir. J. Ling et les lauréats du concours.
23 h Les soirées de France-Musique : William Kapell.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 7 décembre).

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-12-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-12 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard givrant — Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 décembre à 0 heure et le jeudi 12 décembre à 24 heures.

Situation générale :

L'anticyclone établi de l'Europe du Nord à l'Espagne se *renforcera*. Les limites perturbées se trouveront ainsi presque totalement écartées du pays et les températures poursuivront leur baisse.

Jeudi, sur le pourtour méditerranéen, la vallée du Rhône et les Alpes, le soleil prédominera. Le vent modéré le matin *deviendra assez* fort l'après-midi, de nord en vallée du Rhône, de secteur est sur Provence-Côte d'Azur. En Corse, des nuages passagers donneront quelques averses. Ce temps légèrement instable pourra déborder sur la Côte d'Azur.

Ailleurs, les brouillards seront très fréquents et souvent givrants à l'intérieur des terres. Localement, ils persisteront toute la journée. En dehors de ces sites désavantagés, les éclaircies se développeront. On observera par ailleurs des nuages élevés le matin sur les régions atlantiques, l'après-midi près de la Manche. Les régions de montagne bénéficieront d'un temps ensoleillé.

Les températures minimales seront de 3 à 4 degrés près de la Manche, 8 degrés près des côtes atlantiques, 5 à 6 degrés près de celles de Méditerranée. A l'intérieur du pays les minima seront en baisse avec 0 à −4 degrés, localement − 6 à − 7 degrés.

Les maxima resteront très proches des minima dans les localités où le brouillard ne se lèvera pas. Ailleurs, on obtiendra 8 à 12 degrés près des côtes méditerranéennes, de l'ordre de 8 degrés près des côtes de la Manche, 10 degrés sur les côtes bretonnes et vendéennes, 6 degrés en Aquitaine, 2 à 5 degrés sur les autres régions.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 décembre, le second le minimum de la nuit du 10 décembre au 11 décembre) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 6 et 4 ; Bréhat, 10 et 7 ; Brest, 9 et 7 ; Cannes, 15 et 5 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 6 et − 6 ; Dijon, 7 et −1 ; Dinard, 9 et 5 ; Embrun, 5 et −2 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et 2 ; Grenoble-St-Geoirs, 7 et −1 ; La Rochelle, 11 et 5 ; Lille, 4 et 2 ; Limoges, 6 et 1 ; Lorient, 10 et 7 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille-Marignane, 12 et 1 ; Nancy, 7 et −3 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice-Aéroport, 13 et 8 ; Paris-Montsouris, 4 et 3 ; Paris-Orly, 3 et 2 ; Pau, 6 et 4 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 9 et 4 ; Rouen, 3 et 1 ; Saint-Etienne, 4 et −2 ; Strasbourg, 9 et −2 ; Toulouse, 5 et 2 ; Tours, 5 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 7 et 7 ; Madrid, 5 et 2 ; Rome, 14 et 12 ; Stockholm, −11 et −19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi *11 décembre :*

UNE LOI

● Nº 85-1303 du 10 décembre 1985 portant réforme de la procédure d'instruction en matière pénale.

DES DÉCRETS

● Nº 85-1305 du 9 décembre 1985 pris pour l'application de la loi nº 85-706 du 12 juillet 1985 relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

● Nº 85-1306 du 9 décembre 1985 fixant les conditions de délivrance des autorisations de transport de poissons, de grenouilles et de crustacés appartenant à des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques.

DES ARRÊTÉS

● Du 12 novembre 1985 fixant la liste de classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure (section lettres, groupes L et S, session 1985).

● Du 12 novembre 1985 fixant la liste de classement au concours de 1985 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupes A, B et C).

● Du 12 novembre 1985 fixant la liste de classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupes A, B et C, section 1985).

EN BREF

FONDATION

JACQUES DOUCE. — Depuis deux ans, la fondation Jacques-Douce récompense et facilite la création et le développement des entreprises originales par des jeunes de moins de trente ans. Elle les met en relation avec de grands chefs d'entreprise adhérant à la fondation, leur fournit une assistance financière (300 000 F de prix sont distribués aux lauréats) et juridique. En effet, des avocats les aident pour les formalités de rédaction de contrats et création de SARL. Les jeunes créateurs intéressés peuvent poser leur candidature en appelant le 43-59-50-50 (Mariella Berthess) avant le 16 décembre 1985.

HANDICAPÉS

COLLECTE DE NOËL. — Le Comité national d'aide aux polios et handicapés, qui œuvre depuis près de trente ans en faveur des handicapés physiques, organise une collecte de *jouets, jeux et disques* pour les jeunes les plus défavorisés. Les dons sont à apporter au siège de l'association, 190, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, de 15 h 30 à 19 heures.

UNAPH. — L'Union nationale d'associations pour handicapés (UNAPH) a besoin d'aide financière pour réhabiliter un foyer existant et construire des logements individuels et foyers d'accueil destinés à recevoir des handicapés mentaux débiles profonds. Elle lance un appel aux chefs d'entreprises en leur demandant de verser une part de leur contribution de 0,80 % exigible le 31 décembre à l'OFLYL, organisme collecteur agréé par le ministère de la construction. Un reçu libératoire de la contribution logement sera adressé à l'entreprise.

★ **OFLYL, 31, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, tél. : 47-42-93-13 (Mme Le Métayer) ou UNAPH, 66, rue Boissière, 75116 Paris, tél. : 45-00-93-11.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« L'hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Charles Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Victor-Hugo », 14 h 15 et « Louvre : Lebrun à Versailles », 14 h 30, (Clio 47-34-36-63).

« L'île de la Cité, Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité (Les Flaneries).

« Hôtels de la Chaussée-d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Salons et ateliers de la monnaie », 14 heures, métro Pont-Neuf, angle pont et quai (C.-A. Messer).

« Le musée Picasso à l'hôtel Salé », 11 heures, 7, rue de Thorigny près caisse.

« *Salles gothiques et prison révolutionnaire* de la conciergerie et palais de justice », 14 h 30, 2, quai de l'Horloge à la caisse (Approche de l'art).

« Histoire de la céramique à travers les époques et les civilisations : la Chine », 15 heures, entrée musée Guimet *(Paris et son histoire)*.

« L'Inde mystérieuse des Mandalas. Du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Sèvres, village défiguré mais encore vivant », 14 h 30, métro Pont-de-Sèvres (M. Banassat).

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.-Y. Jaslet), ou 14 h 30 sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 19 heures, débat-rencontre avec Hans-Juürgen Syberberg autour de son œuvre « la Nuit » ou « la Fin de l'Occident », en présence d'Edith Clever.

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, salon Provence, 108, rue Saint-Lazare : « Le symbolisme alchimiste de Noël ».

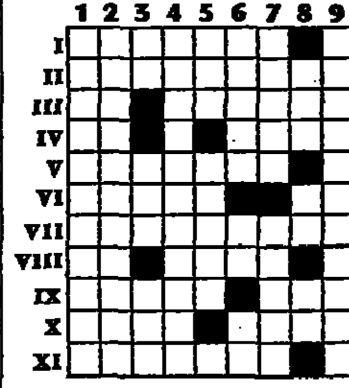
11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « L'éveil de l'homme intérieur ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « C'est jour de fête à Sienne, Bruges, Oberamergau Kyoto et Rio-de-Janeiro ».

Centre Georges-Pompidou (grande *salle*), *20 h 30* : « Cinéma et propagande dans l'Italie fasciste », débat animé par Christian Descamps.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4116



HORIZONTALEMENT

I. Une manière de « partir » ou de faire revenir. — II. N'avait pas intérêt à perdre le fil. — III. Fleuve. N'a pas besoin de mal tourner pour finir au trou. — IV. Pièce jaune. Coule à l'étranger. — V. Objet de toilettes. — VI. Nous chauffe les oreilles. Symbole chimique. — VII. A donc besoin de s'instruire. — VIII. Note d'hôtel. En concert mais jamais de concert. — IX. A une conduite de bête. Une envie que l'on peut facilement faire passer. — X. Gâche le plaisir. Peine d'enfant. — XI. Activité dégradante.

VERTICALEMENT

1. Opération de débit. — 2. Fermer une affaire que l'on venait d'ouvrir. — 3. Préfixe. Parfois cuit, toujours cru. Fille d'Harmonie. — 4. Se sont donc mises à rougir. — 5. Ne peut qu'arriver. N'intervient pas dans les moments graves. — 6. Poète anglais. Personnel. Symbole. — 7. A peut-être été mal digérée. Espèce de toupie. — 8. A donc été suivi (inversé). D'un auxiliaire. Le mot pour rire. — 9. En se laissant bercer.

Solution du problème nº 4115

Horizontalement

I. Marie. Eon. — II. Anagramme. — III. Ri. Upas. — IV. Impôt. RH. — V. Aa. Oiseau. — VI. Glu. Moi. — VII. Cabinet. — VIII. Décret. — IX. DA. Ce. Eta. — X. Amie. Es. — XI. Messéant.

Verticalement

1. Mariage. Dam. — 2. Animal. Dame. — 3. Râ. UCE (écu). IS. — 4. Igloo. Accès. — 5. ER. Timbré. — 6. Au. Soie. Va. — 7. Empreinte. — 8. Omaha. Têt. — 9. Nés. Ultras.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Les familles Bruguerolle, Durand-Bruguerolle, Sylvander, Issarte, Et Mathieu, Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien-Pierre BRUGUEROLLE,

survenu brutalement, à l'âge de soixante-quatre ans, le 8 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Vialas (Lozère), le 11 décembre, dans l'intimité.

« Ne crains point, crois seulement. » (Matthieu 5-37.)

— Mme Arsène Cabon, son épouse,
M. et Mme Jacques Laurent, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Cabon, leurs enfants et petits-enfants,
Mlles Hélène et Marie Cabon, ses sœurs,
Mmes Jeannette et Madeleine Cabon, ses belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Arsène CABON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 2 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— Noisy-le-Sec. Sèvres. Ville-di-Paraso. Calvi.

M. André Delaunay
et Mme, née Catherine Danieli, ses enfants,
M. et Mme Jacques Delaunay,
Jérôme, Laurence,
M. et Mme Michel Nguyen-The-Kim,
François, Henri, Laetitia,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Tania Bablon,
Mme Caroline Caro,
Mme Odette Roelinger,
ses dévouées amies,
Ses nombreux parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Etienne DANIELI,
née Anna Sinibaldi,

survenu à Sèvres, le 2 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Ville-di-Paraso, le 7 décembre.

M. et Mme Delaunay,
39, rue des Binelles,
92310 Sèvres.

— M. et Mme Guy Delaruelle,
Mme René Delaruelle,
M. et Mme Jacques Delaruelle,
Mlle Catherine Delaruelle,
Les familles Delaruelle, Richen, Briançon,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François DELARUELLE,

survenu le 3 décembre 1985, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 décembre, à Toulouse.

43, boulevard Vaulabelle,
89000 Auxerre.
99, rue de Saussure,
75017 Paris.

— Le docteur Pierre Fouquet,
M. et Mme Jean-Michel Fouquet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Fouquet et leurs enfants,
M. et Mme Francis Fouquet,
Mlle *Anne-Marie Fouquet*, sa belle-sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre FOUQUET,

survenu le 7 décembre 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51 *bis*, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Nous apprenons la mort de

Denise LABARTHE,
secrétaire générale
du mensuel *Femme pratique*,

survenue le 4 décembre 1985.

[Née le 29 septembre 1930, Denise Labarthe-Picard était diplômée du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris et avait suivi des cours à l'Ecole du Louvre. Entrée à *Femme pratique en 1972*, elle y dirige les rubriques travail et orientation professionnelle avant d'être nommée secrétaire générale de la rédaction en 1983. Elle était, par ailleurs, militante du Syndicat national des journalistes (SNJ) et administratrice jusqu'en 1984 du Fonds d'action et de formation des journalistes professionnels (FAFJOUP). Elle siégeait, en outre, à la Commission supérieure de la carte d'identité nationale des journalistes, au titre du SNJ, et était adhérente de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Denise Labarthe était la veuve d'André Labarthe (décédé en 1967), ancien commissaire à l'information du comité d'Alger, et fondateur de la revue *Constellation*, qu'il dirigea avant d'animer la rédaction de *Science et Vie*.]

— Les enfants,
Et toute la famille,

font part du décès, à la Tour-Blanche (Dordogne), de

Mme veuve René MEUGÉ,

endormie dans la paix du Seigneur.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le vendredi 13 décembre 1985, à 15 h 30.

— Mme Lierben-Vicas,
Mme Naomi Vicas,
Dan Vicas
et Michèle Levy,
Benjamin et Quentin,
Michel Vicas,
Georges Vicas,
Robert et Leslie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor VICAS.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 décembre 1985, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Mme Camille DESMAS,
née Jeanne Louise Perrine Ridellier,

survenue le 12 décembre 1983,
une pensée fidèle est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Aix-en-Provence. Blida.

Pour le sixième anniversaire de la mort de

Monique LENGRAND-QUEFFELEC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.
De la part de Jacques-Maurice, Bénédicte et Sophie Lengrand.

— Que tous ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pour

Ove OLSON,
artiste-peintre suédois,
engagé volontaire en 1939,

décédé en 1975.

Patrick OLSSON,
ancien élève de l'ENS
de Saint-Cloud,

son fils, *décédé en 1980.*

— Françoise Rouleau, son épouse, remercie tous ceux qui n'ont pas oublié

Raymond ROULEAU

de penser à lui à l'occasion du quatrième anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

— L'Association AIDES organise jeudi 12 décembre, à 20 h 30, à Marseille, une conférence publique sur l'actualité du SIDA, avec le docteur Willy Rozenbaum (château des Fleurs, boulevard Michelet).

A Paris, la prochaine conférence d'AIDES aura lieu le jeudi 19 décembre, à 20 h 30, au ministère de la santé, sur le thème : « Prévention du SIDA : techniques et politiques », avec pour invités le docteur J.-P. Brunet, directeur du Centre, collaborateur de l'OMS sur le SIDA ; le docteur J.-P. Gueguen, psychiatre attaché à l'hôpital Marmottan ; le docteur J.-J. Huart, directeur adjoint du CRTS de Lille, et M. Pollak, sociologue au CNRS (grand amphithéâtre du ministère de la santé, 8, avenue de Ségur, 75007 Paris). Renseignements : AIDES BP 759 75123 Paris Cedex 03. Tél : 48-04-00-99.

— Pierre Fauque, 125, rue Michel-Ange, à Paris-16e, ayant constaté, le 8 décembre, la disparition de son agenda-carnet d'adresses, prie tous ses amis et relations d'excuser par avance l'éventuelle utilisation abusive de ces documents.

— Le centre culturel Les Fontaines, à Chantilly, organise du 14 décembre, à 9 h 30, au dimanche 15 décembre, à 17 heures, un séminaire sur le thème : « Trop d'Etat ? », avec MM. Jean-Yves Calvez, *rédacteur* à *Projet* ; Bertrand Cassaigne, rédacteur aux *Cahiers* ; Gonzague Callies, rédacteur aux *Cahiers* et directeur des Fontaines. Inscriptions : (16) 44-57-24-60.

— Du 12 décembre au 12 janvier, à *la Bibliothèque municipale de Roubaix*, rue E.-Delesalle, se tiendra une exposition sur le thème : « Des droits de l'homme au quarantième anniversaire de l'ONU » (de 10 heures à 19 heures, sauf dimanche et lundi. Informations : AFNU, 50, rue Dammartin, 59100 Roubaix).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-III, mercredi 11 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, Mme Nicole Pinson, née Meunier : « Les implications économiques de la politique extérieure de la RPC : le cas des relations sino-soviétiques (1950-1957). »

— Université Paris-IV, jeudi 12 décembre, à 8 h 30, salle Louis-Liard, M. Mohamed Amor Smari : « Le concept de norme en arabe classique. »

— Université Paris-V, jeudi 12 décembre, à 14 heures, salle Liard, Mme Perla Korosec, née Serfaty : « Du dehors vers le dedans. Une approche dialectique de l'expérience et des pratiques des espaces publics urbains et de la maison. »

— Université Paris-X-Nanterre, vendredi 13 décembre, à 14 heures, salle C 24, M. André Ntsobe Ndjoh : « Victor Hugo, romancier : les apprentissages (1818-1829). »

— Université Grenoble-III, vendredi 13 décembre, à 14 h 30, salle des Colloques, M. Michel Moner : « Cervantès conteur : poétique et idéologie. »

— Université Paris-V, samedi 14 décembre, à 9 heures, salle Greard, M. José Silvério Baia Horta : « Régime autoritaire et éducation. Le cas du Brésil (1930-1945) étudié à la lumière du cas de l'Italie (1922-1943). »

— Université Paris-III, samedi 14 décembre, à 9 heures, salle Bourjac, M. Atef Awadallah : « Les stèles privées à l'époque d'Amenophis-III. »

— Université de Reims, lundi 16 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Georges Giraud : « La durée de vie du capital : durée d'usage des équipements, durée d'immobilisation des capitaux. »

— Université Paris-X, jeudi 19 décembre, à 14 h 30, salle C 26, M. Pierre Fistie : « Démocratie et communisme en Asie du Sud-Est ou la métamorphose des concepts. »

Le Monde

EDUCATION

Les ingénieurs face au choc du futur

La conférence des grandes écoles va « plancher » pendant deux jours, à HEC, sur un sujet ardu : comment préparer les ingénieurs et les cadres à un avenir tumultueux et fort peu prévisible ?

HEUREUSEMENT que le *calendrier est là pour* donner un visage au temps ! Au moment où notre société doit affronter un avenir de plus en plus indéchiffrable, elle découvre l'usage pédagogique de l'an 2000... Affronter le vingt et unième siècle : voilà au moins un objectif concret pour l'humanité perplexe.

D'où l'abondance de références à ce passage difficile mais exaltant. Le gouvernement propose de doubler le nombre des bacheliers et des ingénieurs en l'an 2000. Le plan et le CNRS viennent de réunir un important colloque « Prospective 2005 » (*le Monde* daté 24-25 novembre). Et les 12 et 13 décembre, la conférence des grandes écoles organise une rencontre à HEC sur le thème « Ingénieurs et cadres du vingt et unième siècle. Conséquences pour la formation ? » (1). Que des écoles s'interrogent sur l'avenir des professions auxquelles elles *préparent, rien de plus naturel.* Mais cette réflexion prend d'autant plus d'importance que l'avenir des ingénieurs et des cadres – c'est-à-dire de ceux qui font tourner la machine économique – comporte bien des inconnues.

L'évolution ultrarapide des techniques va bouleverser les métiers. Les services, la recherche, l'organisation, la promotion, se développeront au détriment de la production proprement dite. Les transformations toucheront l'organisation du travail, les rapports humains et la fonction sociale des cadres. Les entreprises seront moins conçues comme des grands ensembles hiérarchisés et bureaucratisés et davantage comme de petites entités autonomes et flexibles capables d'anticiper sur une demande de plus en plus fine et exigeante. La mondialisation des affaires exigera une connaissance approfondie des langues, des réglementations et des cultures étrangères.

En même temps, appelé de plus en plus à devenir créateur d'entreprise, le cadre devra négocier avec les responsables administratifs, politiques de la région, connaître les potentialités locales de formation et d'information.

Bref, le cadre de demain est *invité à devenir une sorte de* surhomme polymorphe, imbattable dans sa spécialité (à qui il doit sa compétence), mais ouvert aux autres (pour travailler en équipe) ; doué pour l'abstraction (vu l'importance croissante de la modélisation), mais ayant le sens des réalités ; sachant éclairer ses supérieurs et entraîner ses collaborateurs ; sûr de lui, mais capable d'innover et de se remettre en cause. « *Technicien, financier, organisateur, psychologue, économiste, moraliste – voire philosophe, – c'est la base du métier de l'ingénieur de demain* », écrivent les rapporteurs de la conférence des grandes écoles.

Un pouvoir contesté

On conçoit que la définition d'un tel profil ait de quoi inquiéter. Où trouver ? comment former de tels athlètes complets de la production ? La perplexité devant tant d'exigences est d'autant plus grande que le nombre des élèves en grandes écoles – et donc des ingénieurs – ne cesse de croître, *ce qui renforcera la concurrence* (2). Longtemps peu nombreux et très qualifiés, ils jouissaient, dans les entreprises, de positions de pouvoir incontestées. Sachant tout faire et ayant une vocation naturelle à occuper tous les postes, ils régnaient pratiquement sans partage. L'apparition de cadres venus d'autres horizons (des écoles de gestion ou des universités), la diversification croissante des tâches et l'importance prise dans la production par des secteurs non directement liés aux activités techniques ont rendu leur position plus fragile.

D'où les efforts très réels qui ont été faits depuis une trentaine d'années pour adapter la formation donnée dans les écoles d'ingénieurs. Alors qu'après la guerre celle-ci était essentiellement technique, elle s'est ouverte, dans les *années 60, aux sciences fondamentales* et – plus modestement – à l'économie et aux sciences humaines. On assiste depuis quelques années à de nombreuses initiatives pour diversifier les formations par des systèmes d'options, pour faire place à la recherche et au management (3).

En même temps, les méthodes pédagogiques étaient rénovées pour faire place aux travaux pratiques, aux études de cas, aux stages en entreprise et à l'étranger, aux projets de fins d'études.

Mais, malgré ces progrès indéniables – qui ne touchent pas la totalité des écoles, – la situation *est encore loin d'être satisfaisante.* M. Laurent Schwartz relevait dans son rapport pour la commission du bilan, en 1981, ce qui lui paraissait les défauts majeurs du système : l'absence d'un corps d'enseignants permanents capables de donner une cohérence pédagogique aux établissements et l'insuffisance de la formation par la recherche, responsable, à ses yeux, de la faiblesse de l'industrie et de l'innovation technologique dans notre pays.

C'est pour remédier à cette lacune que le gouvernement vient de créer les « *pôles de formation des ingénieurs par la recherche dans les technologies diffusantes* » (pôles Firtech) destinés à développer la recherche technologique et à *augmenter la proportion* des ingénieurs formés par la recherche (qui est actuellement de 5 %, alors que M. Schwartz souhaiterait qu'elle atteigne 15 % à 20 %). Trois de ces pôles viennent d'être créés à Paris (mécanique et matériaux), Grenoble (intelligence artificielle et communication) et Toulouse (biotechnologies).

Mais le groupe de la conférence *consacré à l'avenir de la formation* (présidé par M. Quatre, directeur adjoint des ponts et *chaussées) ne craint pas de pousser* plus loin la réflexion en posant quelques questions iconoclastes.

Il indique que le coût croissant de formations de plus en plus spécialisées et l'augmentation prévisible du nombre des élèves conduisent à s'interroger sur l'amélioration de la productivité des écoles. C'est pourquoi il propose de « *favoriser la mise en place de pôles d'excellence communs à plusieurs établissements* ». La création d'une dernière année commune à plusieurs *écoles d'ingénieurs ou de gestion* – comme cela a été fait dans le secteur agronomique avec l'*Institut supérieur de l'agro-alimentaire* – permettrait d'améliorer la qualité et le rendement de la formation.

Recruter après le baccalauréat

Les étudiants pourraient être encouragés à financer eux-mêmes une part plus importante de leur formation (documentation, usage des *ordinateurs, matériel de travaux pratiques)* par le développement des formules de prêts, de capitaux formation ou de précontrats (comme cela vient d'être expérimenté pour l'informatique à l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux).

Les rapporteurs invitent à remettre en cause la formule des classes préparatoires, qui obligent les élèves à se consacrer à des études purement théoriques pendant deux ans, et les écoles à organiser leurs programmes sur un temps trop court (trois ans). Le recrutement directement après le baccalauréat – comme cela se fait en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons – permettrait, estiment-ils, d'étaler sur cinq ans une formation où la théorie et la pratique seraient mieux articulées *et où les stages en entreprises et* les séjours à l'étranger pourraient prendre une plus grande place. Le succès de l'université de Compiègne montre que cette formule peut avoir des avantages – sans affaiblir le niveau scientifique.

Enfin, le groupe observe que l'accélération des mutations techniques et le fait que certaines compétences nécessaires aux ingénieurs (en matière de gestion, de relations humaines, de création d'entreprises...) s'acquièrent mieux après une *période* de vie professionnelle devraient inciter à favoriser des formations plus *courtes* (en trois ou quatre ans), suivies de perfectionnements ultérieurs. L'alternance entre l'étude et le travail correspondrait mieux au rythme futur de la vie professionnelle, dans une société où le besoin de recyclage est permanent.

Elle permettrait aussi de résoudre ce qui ressemble à la quadrature du cercle : comment donner une formation à la fois générale (pour permettre les conversions ultérieures) et spécialisée (pour être immédiatement utilisable) *sur des sujets de plus en plus nombreux.*

Si les élèves doivent acquérir à l'école une formation de base leur permettant de maîtriser leur spécialité et une culture les sensibilisant aux données économiques et sociales de leur future activité, ce n'est que sur le terrain et par des *retours périodiques dans* les laboratoires et les amphithéâtres qu'ils pourront approfondir les différents domaines qu'ils auront découverts.

Il reste qu'une part essentielle de ce qui conditionnera leur réussite professionnelle tient moins à leurs connaissances qu'à leur ouverture *intellectuelle*, leur curiosité, leur jugement, leur sensibilité aux hommes et aux comportements... Bref, à leur personnalité. Et c'est bien là le principal défi auquel sont confrontées les grandes écoles. L'industrie a certes besoin de brillants techniciens et d'économistes distingués. Mais surtout d'individus ayant la passion d'entreprendre et de gagner. Cela peut-il s'enseigner ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



Dessin de NICOLAS VIAL.

(1) La conférence réunit les directeurs de cent trente écoles d'ingénieurs, de gestion et des écoles normales supérieures. Pour tous renseignements sur cette rencontre, s'adresser à Carine Petit. Ecole HEC. Rencontres 85. 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : (1) 39-56-80-00 (poste 404).

(2) Le nombre des diplômés d'écoles d'ingénieurs a doublé en vingt ans, passant de 6 658 en 1963 à 12 650 en 1984. Le nombre de diplômes de gestion reconnus par l'Etat délivrés en 1984 était de 3 500.

(3) « La formation économique de l'ingénieur » vient de faire l'objet d'un colloque organisé par le CEFI (Comité d'études sur les formations d'ingénieurs) et l'INGETEF (Association française des ingénieurs d'études technico-économiques et technico-financières).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante société
GÉNIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE
banlieue Ouest Paris recherche
INGÉNIEURS
de formation supérieure (ENSAIS-ESIM)

Les candidats retenus seront amenés à assurer des fonctions de chargé d'affaires, soit immédiatement, soit après un séjour en bureau d'études, selon leur formation et l'expérience acquise. Ils peuvent donc être début. ou avoir jusqu'à 7-6 ans d'expérience de nos métiers.

L'un des postes proposés sera basé à NANCY.

Adresser c.v., photo, prét. sous nº 20 778, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM (HARD) et (SOFT) recherche
INGÉNIEURS LOGICIELS ou TECHNICIENS SUP.
Connaissant assembleur 6809.
Tél. : 39-46-82-82.

Entreprise BTP recherche pour chantier important Algérie logement en base-vie
CUISINIER RESPONSABLE ADMINISTRATIF
expérience Algérie indispensable.
Envoyer c.v. et prétentions au : nº M. 2 714 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmetta.

Participez à un projet international...

Tél. : 47.42.14.40.

Ingénieur débutant ou confirmé, vous possédez un D.E.A. en RECHERCHE OPERATIONNELLE (ou une formation équivalente) ; vous connaissez parfaitement la langue anglaise.

Vous pouvez donc intégrer une équipe au sein d'une importante SSII.

Le poste est à pourvoir très rapidement aussi téléphonez dès aujourd'hui à notre Conseil INFORAMA, 7 rue Pasquier 75008 Paris.





média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

ENTREPRISE DE PRESSE recrute
JOURNALISTES
pour son service POLITIQUE
Bonne connaissance des structures politiques, parlementaires et administratives demandée.
Ecrire sous le nº 6 841
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
STAGIAIRES et COLLABORATEURS CONFIRMÉS
Ecrire avec c.v. et prétentions SODIP (réf. GSI 60, rue du Rendez-vous, Paris-12e.

Le centre d'informations financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
— Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
— Formation assurée.
— Rémunération motivante.
Tél. pour r.-vs pour 78, 92, 93, 95 et Paris au : 45-00-24-03, poste 41 et pour 91 et 94 au : 46-60-52-52, poste 224.

INGÉNIEUR
pour thèse de doctorat dans le cadre d'un contrat d'études pour ELF-AQUITAINE.
Env. c.v. à M. D. RICHON, Ecole des mines, 35, rue Saint-Honoré, 77035 Fontainebleau.

---

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

NATIONS UNIES

Le Département de la Coopération Technique pour le Développement des Nations Unies recherche pour des projets d'assistance technique en Haïti et au Niger :

Un ANALYSTE MACROÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS devant intégrer une équipe d'assistance à la planification et collaborer aux tâches d'appréciation de l'impact macro-économique des budgets d'investissements et de mise au point d'un modèle prévisionnel à moyen terme qui devra en tenir compte.

Un MACROÉCONOMISTE pour appuyer l'amélioration des techniques d'analyse et de prévision macro-économique entre autres par le biais du calcul informatique ; le renforcement de la cohérence physique et financière des travaux d'analyse économique, de prévision et de planification notamment lors de l'élaboration des plans annuels 1986-1987 et 1987-1988 et du IVe Plan Quinquennal 1986-1991 de la République d'Haïti.

Un ÉCONOMISTE PLANIFICATEUR RÉGIONAL pour renforcer la cohérence spatiale des plans nationaux, appuyer l'élaboration de plans régionaux cohérents avec les orientations nationales, assurer une meilleure prise en compte de la participation des populations aux projets du Plan, assister à la mise en place de politiques d'Aménagement du Territoire.

Le candidat au poste d'ANALYSTE MACROÉCONOMIQUE des investissements devra être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, et bien connaître les méthodes d'analyse et d'évaluation des investissements publics, leur approche financière et les techniques de la comptabilité nationale.

Il sera affecté au projet d'Assistance à la planification et la prévision économique, Ministère du Plan, Niamey, Niger.

Le candidat au poste de MACROÉCONOMISTE devra être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, connaître bien les techniques de la comptabilité nationale, les méthodes de la prévision économique et les problèmes que pose la liaison court terme/moyen terme.

Il sera affecté au projet d'Assistance au Système de Planification, Ministère du Plan, Port-au-Prince, Haïti.

Le candidat au poste d'ÉCONOMISTE PLANIFICATEUR RÉGIONAL devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur et/ou universitaire avec formation de haut niveau en économie du développement, disposer d'une connaissance complémentaire solide en méthodes d'analyse de projets et en macroéconomie. Il devra avant tout maîtriser les techniques de la planification et du développement régional et local ainsi que les méthodes de l'aménagement du territoire.

Il sera affecté à un projet d'assistance à la planification dans un pays du Sahel.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante :
M. le Chef des Services consultatifs pour la planification du développement (DPAB), T2, Room DC1-1374, Département de la Coopération technique pour le développement, Nations Unies, NEW-YORK, N.Y. 10017, U.S.A.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour ses Agences
ANGOULÊME - COGNAC - SAINTES - MARMANDE
COLLABORATEURS
Formation supérieure. Certificats supérieurs ou DECS. Expérience appréciée.
Ecrire 11042 COMMUNICO, 33075 BORDEAUX CEDEX.

S.E.V.M.E. INFORMATIQUE
Z.I. les Paluds,
792, av. de la Fleuride, 13685 Aubagne Cedex, 42-82-90-06.
Recrute URGENT :
— 1 technico-commercial, très bon niveau, branche télétransmissions.
— 1 ingénieur pour sa section énergie : bonnes connaissances domaine chargeurs et onduleurs.

Laboratoire de recherche C.N.R.S. situé en Alsace recherche chimistes et physicochimistes pour la préparation de thèses de doctorat en chimie colloïdale et physicochimie des surfaces.
Bourse d'un montant élevé.
Ecrire sous le nº 8 107
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE BATIMENT - Issu ent. BTP - Leader de son marché - 35 ans - Formation supérieure - BTP - Exp. Prof. France et Etranger (Pays Angloph.) - Conception Bâtiment Habitat et Fonctionnel / Optimisation / Projet / Réglementation / Sécurité, etc.
RECHERCHE poste ing. Etudes BAT. dans entreprise BTP ou ingénierie. ETUDIE toutes propositions Paris et Province - BCO/VJ 757.

J.F. - 28 ans - DESS Droit des Affaires - 4 ans expér. prof. dans service fiscal
CHERCHE stage chez conseil juridique ou poste dans service juridique d'une entreprise - BCO/VJ 758.

H. - 25 ans - DEA de Sociologie Option Information et Communication - MST de la communication option animation - Expér. Directeur-adjoint centre de loisirs - Conduite, enquêtes sociologiques - Rédaction dossiers.
CHERCHE emploi chargé études - Etudes des besoins sociaux - Conception et réalisation de projets répondant à ces besoins - TV locale, animation socioculturelle - BCO/VJ 759.

J.F. - 24 ans - ESC - Anglais, Espagnol - Stages en grande distribution - Expér. de la Vente des produits financiers - Mon profil vous intéresse ?... RECHERCHE poste dans le Marketing ou la Gestion - BCO/BD 760.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75438 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J.H. cherche emploi CONTROLEUR SURVEILLANT 2 ans expér. URGENT. Libre de suite. Tél. après 18 h. : 60-63-99-14.

J.F. 34 ans, études sup., cultivée, sens des resp., exp. prof. 12 ans RFA., allemand, anglais courant, dactylo aimant voyages, contacts humains cherche emploi tourisme, relations publiques, secrét., hôtesse, traduction, presse Etudie toute offre FRANCE, ÉTRANGER. Ecr. HAVAS FREJUS (VAR) 3515.

CABLEUR P3 ÉLECTRONIQUE 36 ans, 10 ans expér., ch. rég. paris., poste stable C.I., Peigne, Toron, Rack, Câble, Téléphone, Audio, Vidéo, Signal. Libre de suite, 30-38-74-94.

J.H. 28 a., doct. 3e cycle sc. po, maît. droit public, dispon., bil. franç./arabe, angl. moyen, ch. emploi adm. polit., jurid. Etud. ttes proposit. Kherrati, 16, espl. P.-Cézanne, 51100 Reims. Tél. : 26-86-07-24.

Couple 31, 27 ans, parlant allemand, cherche emploi entretien, conciergerie, village de vacances ou autre... Si possible bord de mer.
Sérieux, responsable.
Tél. : 87-24-38.

J.F. 30 ans, études universitaires, BTS Secrét. direction, angl., italien, ch. poste motivant à responsab., structure dynamique de préf. domaine culturel. Tél. : 48-24-15-96.

RESPONS. BUREAUTIQUE
Solide expérience en bureautique micros, formation, organisation conseil, recherche nouvelle opportunité de direction.
Ecrire sous le nº 3 308
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

Société spécialisée dans l'analyse et le développement des PMI et PME et la création d'entreprises voulant asseoir son développement national

Elle recherche des partenaires indépendants de haut niveau pour intervention sur dossiers marketing, commerce français et international recherche de produits, gestion, finances, juridique

Conditions financières à discuter

Adresser C.V. et proposition à DIDA, 33, rue Marbeuf PARIS-8e. Tél. 42-25-31-70 Discrétion totale.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL s/Fontaine Molière, rare. 2 Pièces, 90 m² L'IMMOB'ILE, 43-25-48-62.

St-Honoré Louvre. 47-03-32-31
3 P., PL. CIEL, ASC.

4e arrdt

MARAIS ST-MERRI
Dans hôtel classé 17e
DUPLEX, 240 m². 3.200.000 F
DORESSAY. 46-24-93-33.

5e arrdt

PANTHEON 2 P.
cuis., w.-c., bns, 2e ét., asc.
GARBI 45-67-22-88.

CLAUDE-BERNARD 2 P. tt cft, clair, calme. 270.000 F.
Téléphone : 43-25-97-16.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Beau 4 P., 110 m², balcon
DORESSAY. 46-24-93-33.

7e arrdt

ALMA-UNIVERSITÉ
s/voie privée, imm. en rénovat. 87 m², Prix 1.360.000 F. 87 m². Occ. Loi 48. 900.000 F. Jeudi, de 14 h à 16 h 30. 157, RUE de l'UNIVERSITÉ.

CHAMP-DE-MARS (PRÈS) récent, calme, 3 P., 76 m² environ. 1.400.000 F. Téléphone : 47-04-44-55.

9e arrdt

VILLA FROCHOT exceptionnel, volume, 100 m² environ, double hauteur sous plafond 1.450.000 F. 47-04-44-56.

11e arrdt

Part. vend studio 30 m², 8e ét., imm. standing, récent, sud, balcon, parking.
Téléphone : 47-02-38-89.

15e arrdt

Mº Volontaires, îlot de calme Entrée + living double, ensol., terrasse Tour-Eiffel, 7e ét., asc. Libre 580.000 F. 45-55-25-36, de 7 h à 11 h 30. Visite 12 h 30 à 16 h 30, 192 bis, rue de Vaugirard.

STUDIO TERRASSE
Mº CONVENTION, imm. récent 20 m² + 4 m². Ét. élevé, asc. Vue dég., soleil. 280.000 F. FRANCE CONSEIL. 48-28-00-75.

16e arrdt

MOZART beau 6 P., 150 m² STAND. Prof. lib. possible 2.700.000 F. 47-04-88-19.

18e arrdt

Mairie 18e, rue Eugène-Sue
2 PIÈCES. 192.000 F
Cuis., w.-c., salle d'eau, chauf. central, p. de t., plein soleil IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

RUE DURANTIN
Imm. ancien, beau 2 P., tt cft. Parfait état, clair, soleil. 350.000 F. 42-60-19-39.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, r. des Longs-Prés Etage élevé, 3-4 P., 90 m² Balcon - Box WETHERALLS. 45-63-05-50.

VANVES CENTRE
3 P., 75 m², tout confort, petit imm. récent. Px 675.000 F Tél. matin. 45-77-01-01.

NANTERRE SUR PARC 24 HA A 15' OPERA PAR RER dans imm. récent. DU STUDIO AU 4 P. Px moyen 7.000 F le m², park. inclus. 47-21-79-78.

ST-CLOUD, 132 bis, rue Tahère, petit imm. récent, beau 3 pces, dressing, gd balc., box. 1.040.000 F.
Visite jeudi, de 12 h à 16 h.

Province

14 - CAEN
Vends appt F 5, 100 m², libre, cuis., balc., loggia, 2 w.-c. 2 salles de bns, cave, box 250.000 F. 31-84-16-32.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-66-00-75.

PROPRIÉTAIRES
IMMO MARCADET, recherche à Paris, appts ttes surfaces, même à rénover, réalisation rapide. Tél. 42-52-01-82.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
préférence Sologne ou région centre, discrétion assurée
Ecrire Havas Orléans, Nº 204.219. B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

locations non meublées offres

Paris

PRÈS ORTF – 2 P., 45 m² Refait nf. TERRASSE. VUE 4.500 + ch. 47-04-88-18.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel importants sté française pétrole rech. à louer à Paris et environs appts 2 à 8 P., studios, villas. Loyer élevé accepté.
Téléphone : 45-03-30-33.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

NEUILLY - METRO
Loue direct. 1 bureau ou + dans imm. neuf. 47-58-12-40.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite cède
magasin articles de sports
Rue connue, 75017 Paris
Téléphone : 43-87-88-03.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 43-55-61-58.

RARE A SAISIR
Parc Montsouris, maison 7 P. avec terrasse, occupée 71/81 ans. 280.000 F. + 8.400 LAPOUS. 45-54-28-68.

18e arrdt, gd 3 P., tt cft, bel imm. pierre. 290.000 cpt + 3.150/mois, occ. fme 74 ans Viagers F. Cruz. 42-66-19-00.

100.000 cpt + 1.500 F par mois, beau 2 P., t cft, occupé fme 75 ans. Imm. 1930. Viagers. F. Cruz. 42-66-19-00.

AV. RACHEL. 5 P., tt cft, 8e ét., asc. + chbre de serv. + park., bel imm. p. de taille, appt bien distribué + balc. 250.000 cpt + 4.400. Occupé fme 74 ans
Viagers F. Cruz. 42-66-19-00.

Libre R. Ganneron, studio 30 m², 2e ét., asc., chf. centr., imm. pierre. 118.000 cpt + 1.400 F. Prévoir peintures.
Téléphone : 42-66-19-00.

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

Informations sur différents logts, à louer du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif.
Ecrire A.P.P.E.L. 75, 7, rue Ste-Anne. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Particulier vend un lit clos breton avec son banc-coffre. 15.000 F. Tél. : 97-63-68-76.

Vd caméra sonore super 8 BEAULIEU avec pied et visionneuse (matériels neufs). Rens. : 43-33-11-52.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Antiquités

MINIATURES D'INDE
faites aux écoles Moghol et Rajput
17e et 19e siècles sont à vendre. Contacter s.v.p. Singh.
19/41/61/83-42-08, Bâle/Suisse. On ne parle que l'anglais ou l'allemand.

Arts

Achetons tableaux modernes, livres illustrés modernes.
Tél. : 42-83-17-50.

Après votre travail, peindre, dessiner, 1 fois par semaine dans un petit groupe animé par un peintre-sculpteur. Essai gratuit. Tél. : 42-22-32-33. Paris-6e.

Bibliophilie

Part. vend livres la Pléiade et livres d'art neufs. Prix très intéressants. 46-61-57-63.

ACHAT DE LIVRES à domicile Librairie Philippe-Auguste Téléphone : 46-34-73-25.

Bijoux

LILIANE DU PONT
Achète et vend les bijoux anciens à la Cour aux Antiquaires 54, faubourg Saint-Honoré Téléphone : 42-66-22-15.

BIJOUX ANCIENS ET OCCASION OR
Brillants et argenterie
Le plus grand choix
Des affaires exceptionnelles
Référence. Paris. Pas Cher
PERRONO Joailliers-Orfèvres Mº Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, avenue Victor-Hugo. Achat ts bijoux échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D. Or, émaux, transl., à partir de 500 F.

Collections

A VENDRE COLLECTIONS IMPORTANTES MUSÉE NATURE AXÉ SUR LA PROVENCE
Ecrire sous le nº 314.382
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cours

Améliorez votre anglais chez vous, par la vidéo. The cottage vient de sortir, un cours/feuilleton en anglais pour niveau moyen.
Librairie ATTICA, 23, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris. Tél. : 46-34-16-90.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge). Cours spéciaux à Noël.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre) : Tél. 843-59-12-12 Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (1) 39-59-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 45-63-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Déménagements

Déménagements Paris banlieue Province, transports groupes sur grandes distances
C'est sympa et pas cher
Téléphone : CHRISTIAN 43-52-39-69.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e. 42-72-16-88. Fermé sam.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 48-58-81-12.

Musique

OFFREZ A VOS AMIS
A VOS ENFANTS
LE PREMIER COURS DE PIANO EN VIDEO-CASSETTE avec livret d'accompagnement une méthode facile et amusante pour apprendre rapidement à jouer sans contrainte et sans exercices fastidieux
TOUS RENSEIGNEMENTS :
LA PETITE ACADEMIE DE MUSIQUE
Téléphone : 45-24-63-93.

Tapis

TAPIS D'ORIENT — 50 %
SUR UN MAGNIFIQUE LOT DE 150 TAPIS : IRAN, TURQUIE, CACHEMIRE, RUSSIE, PAKISTAN, NAIN, GHOUM SOIE, ISPAHAN.
LAURENT
101, av. LA BOURDONNAIS, PARIS-7e. 45-50-40-21, 10/20 h.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres » accueil, confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Mº Louis-Aragon : 46-38-34-14 et 47-26-89-83.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

LA PLAGNE
Studio, tout confort, à louer centre de station, pied des pistes, plein sud
Période du 19 au 26 janvier
Prix : 1.200 F
Téléphone : 43-31-70-63 (le matin et après 19 heures).

SKI DE FOND
HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV
Encore quelques places pour Noël et Janvier dans ferme du XVIIe siècle, cft, cuis. et pain maison, table d'hôte 12 pers. Px par personne, semaine depuis 1.850 F et selon période, pens. complète + vin + matériel de ski + accompagnement
Tél. : 16 (81) 38-12-51
LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

JURA
SKI DE FOND et PISTE (près Métabief)
Part. loue studio tout conft
Téléphone : 16 (81) 49-00-72.

Vendons AVORIAZ appt 4-5 p., multipropriété, sem. vac. févr. avec forfaits compris 5 pers. : 60.000 F. Ecr. : Chaussade, 16, av. J.-J. Rousseau, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends RENAULT 5 GTL 1983 65 500 km, couleur beige, intér. beige, bon état, prix Argus à débattre. Tél. : 30-55-03-58 (après 18 heures).

de 8 à 11 C.V.

Part. vd LADA 1200, 1981 (léger choc aile av. droite), prix 7 000 F ; Mazda 626, 1981, bon état, prix 20 000 F. Téléph. 42-80-52-25 (apr. 18 h).

économie

REPÈRES

Dollar : ferme à 7,77 F

La menace d'une guerre des prix pétroliers, qui pourrait s'ouvrir après la réunion de l'OPEP à Genève, continue à développer ses effets. La baisse des tarifs du brut favorise le dollar, dans la mesure où elle diminuera le coût de l'énergie consommée par l'industrie américaine et contribuera à contenir l'inflation : le billet vert s'est donc montré ferme, passant, mercredi 11 décembre, de 7,7570 F à 7,77 F et de 2,5430 DM à 2,5470 DM. En revanche, une chute du prix du baril serait préjudiciable à la livre sterling, dont le cours, toutefois, s'est stabilisé un peu au-dessus de 1,43 dollar, contre 1,44 dollar la veille et 1,48 dollar à la veille du week-end. La devise britannique va trouver un soutien dans le niveau élevé des taux d'intérêt britanniques, qui, selon Mme Thatcher, ne sauraient baisser dans l'immédiat au sein du SME. Le franc belge se montre à nouveau très faible, se rapprochant dangereusement de son cours plancher. La lire italienne s'est montrée, elle aussi, assez faible.

Automobile : baisse de 6 % du marché français en novembre

Selon les statistiques de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les ventes d'automobiles neuves ont chuté de 6 % en novembre par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Sur l'ensemble des onze premiers mois de l'année, le marché français enregistre une quasi-stagnation (+ 0,3 %). La pénétration étrangère se stabilise depuis deux mois à 36,7 %, contre 35,9 % en 1984. La part de PSA continue de progresser avec 34,4 % du marché, tandis que Renault se retrouve au plus bas, avec 28,9 %. Seule consolation pour la Régie : la Supercinq reste en tête pour le deuxième mois consécutif, avec 12 % des ventes, contre 11,1 % pour sa rivale, la Peugeot 205.

Commerce : le Japon engrange de nouveaux excédents

Le Japon a enregistré, en novembre, de nouveaux excédents commerciaux qui risquent fort de renforcer encore les pressions de Washington en faveur d'une plus grande ouverture du marché nippon aux produits américains. Le solde positif des échanges japonais avec les Etats-Unis a atteint un record de 4,04 milliards de dollars dû essentiellement à la vigueur des ventes d'automobiles et d'instruments optiques. L'excédent est également confortable avec la Communauté européenne : 1,03 milliard de dollars. Au total, les exportations nippones ont progressé le mois dernier de 10,6 % par rapport à novembre 1984, alors que les importations baissaient de 1,9 %.

ÉTRANGER

En RFA

Le gouvernement et les syndicats entrent en conflit sur le droit de grève

De notre correspondant

Bonn. – Le climat social s'est brusquement à nouveau dégradé en cette fin d'année en Allemagne fédérale, un an et demi après le conflit sur la réduction de la durée de la semaine de travail, qui avait paralysé la métallurgie et l'imprimerie pendant sept semaines. Une nouvelle épreuve de force s'est engagée entre le gouvernement et le patronat d'un côté, la fédération des syndicats de l'autre, à propos de la réglementation du droit de grève. La réunion au sommet, à laquelle le chancelier Kohl avait convié, mardi soir 10 décembre, à Bonn, les dirigeants du patronat et du DGB, s'est soldée par un échec.

Plusieurs milliers de personnes étaient venues manifester en face de la chancellerie pour protester contre les projets du gouvernement. Le syndicat IG Metall, fort de ses 2,5 millions d'adhérents, avait appelé au cours de la journée à des débrayages dans les entreprises de la métallurgie. Près de 350 000 ouvriers ont interrompu le travail pour participer à des meetings dans l'ensemble de la RFA, principalement dans le Bade-Wurtemberg. Le patronat a dénoncé ces arrêts de travail, qui ont en moyenne duré une heure, comme illégaux, estimant qu'il s'agissait d'une grève politique.

Appuyé par le gouvernement, qui fait valoir son obligation de neutralité dans un conflit, le patronat souhaite obtenir que l'Office fédéral du travail n'ait plus à verser d'indemnités de chômage aux employés d'une entreprise qui est obligée d'arrêter ses activités en raison d'une grève dans une autre entreprise. En cas de conflit dans les négociations salariales ou sur les conventions collectives, les grévistes ne peuvent prétendre à aucune indemnité de l'Office du travail ; mais ils sont en revanche pris en charge par la caisse de leur syndicat, ce qui coûte fort cher à ce dernier en cas de prolongement de la grève. Le conflit de la métallurgie avait coûté près d'un demi-milliard de deutschemarks au syndicat IG-Metall.

Malgré l'imprécision de la législation, les tribunaux du travail, lors du conflit de 1984, avaient donné raison à l'interprétation des syndicats selon laquelle les employés d'une usine non gréviste doivent être pris en charge par l'Office du travail. Cette interprétation permet aux syndicats, pour ménager leurs caisses, de déclencher la grève dans des secteurs sensibles de manière à provoquer des réactions en chaîne. C'est ce qui s'est passé l'année dernière dans la métallurgie, où IG Metall avait lancé le mouvement dans les sous-traitants de l'automobile en Hesse et au Bade-Wurtemberg, provoquant rapidement la paralysie de l'industrie automobile. Revenir sur cette interprétation, comme le souhaite le patronat, reviendrait, à l'inverse, à donner aux employeurs les moyens d'acculer financièrement les syndicats à cesser une grève.

Divisé sur le conflit des trente-cinq heures, l'année dernière, le front syndical s'est ressoudé sur cette question. Les exigences du patronat sont ressenties comme une tentative de porter atteinte au droit fondamental des syndicats de déclencher un conflit en cas de désaccord dans les négociations tarifaires. Le gouvernement, qui a proposé des solutions de compromis jugées totalement inacceptables par le DGB, se trouve désormais en première ligne pour trouver une issue à la crise. Après l'échec de la réunion de mardi soir, le ministre des affaires sociales, M. Norbert Blum, a indiqué qu'il ferait l'année prochaine des propositions pour régler le problème par la voie législative.

HENRI DE BRESSON.

Après l'accord du Congrès

LE PRÉSIDENT REAGAN SE RÉSIGNE A ENTÉRINER LE COMPROMIS BUDGÉTAIRE

(De notre correspondant)

Washington. – Après de longues hésitations et quelques concessions mineures du Congrès, M. Reagan a finalement, le mardi 10 décembre, donné son aval au projet de loi prévoyant la suppression progressive du déficit budgétaire d'ici à 1991 (*le Monde* du 11 décembre). Dit «Gramm-Rudman» du nom de ses premiers promoteurs, ce texte, qui était déjà le fruit d'un compromis entre le Sénat (à majorité républicaine) et la Chambre des représentants (dominée par les démocrates), devait en conséquence être adopté dès ce mercredi.

Ce vote devait également éviter au gouvernement américain de se trouver en cessation de paiement à compter des premières heures du 12 décembre. Le relèvement par le Congrès du plafond de la dette publique (à 2 000 milliards de dollars) était, en effet, bloqué depuis trois mois par la question du déficit dans la mesure où le projet «Gramm-Rudman» avait été attaché, comme amendement, à la loi autorisant l'élargissement des possibilités d'emprunt de l'Etat.

Pour arriver, sur cinq ans, à la suppression totale d'un déficit qui s'élève à près de 200 milliards de dollars, il est prévu d'opérer pour quelque 12 milliards de coupes dans les dépenses de l'année fiscale 1986, qui a débuté en octobre. L'année prochaine, le déficit devrait être ramené à 144 milliards et décroître ensuite, jusqu'à extinction, de 36 milliards par an.

Au cas où le Congrès et la Maison Blanche n'arriveraient pas à tenir ces objectifs, les coupes nécessaires auraient automatiquement force de loi et s'appliqueraient à l'ensemble des dépenses (sauf l'intérêt de la dette, les retraites et plusieurs programmes sociaux essentiels) et toucheraient à part égale les dépenses militaires et civiles.

C'est cette dernière disposition qui posait un lourd dilemme à M. Reagan : il ne pouvait s'opposer à une mesure d'assainissement qu'il réclamait depuis sa campagne électorale de 1980 et pouvait difficilement accepter de voir presque certainement compromise – à moins de finir par accepter une augmentation de la pression fiscale – la progression des dépenses militaires.

BERNARD GUETTA.

AGRICULTURE

POUR RÉDUIRE LA SURPRODUCTION DU SUCRE

La CEE propose une taxe modulée selon les Etats

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture de la CEE ont abouti, le 10 décembre, à un accord pour résorber le passif de 400 millions d'ECU (2,8 milliards de francs) dû à l'insuffisance des cotisations acquittées par les producteurs de sucre.

L'idée initiale de la Commission de Bruxelles était d'augmenter les prélèvements (de 2 % à 2,5 % du prix garanti du sucre), perçus sur les quantités correspondant à la consommation de chaque pays, et surtout les taxes (de 39,5 % à 49 %) prélevées sur la production, qui dépasse les besoins nationaux. Cette dernière hausse aurait eu pour effet de pénaliser les entreprises capables de produire pour l'exportation, malgré le versement d'une forte cotisation.

A la demande de la France, Bruxelles a changé de position en proposant une taxe spéciale applicable pendant cinq ans. Tous les gouvernements membres se sont ralliés au nouveau projet de la Commission, qui fixe le niveau du prélèvement en fonction de l'importance de la production sucrière de chaque Etat. Ainsi, en France et en Allemagne fédérale, la taxe de résorption atteindra 1,63 % du prix d'intervention, alors qu'elle ne sera que de 0,63 % en Italie et 0,80 % au Royaume-Uni.

Outre cette modulation de la cotisation, Rome et Londres ont obtenu que, pour la campagne 1988-1989, l'importance des quotas puisse être révisée en hausse. Pour des pays comme l'Italie et la Grande-Bretagne, peu compétitifs dans ce secteur, l'objectif est de placer la plus grande part de leur production sous le régime des contingents.

De son côté, M. Souchon, ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, a estimé que la France pourrait elle aussi remettre en cause dans deux ans un certain nombre des dispositions actuelles en fonction de l'évolution du marché. En réalité, les Français, qui auraient préféré un prélèvement de résorption uniforme, ne sont pas complètement satisfaits de l'accord.

MARCEL SCOTTO.

LES ÉLEVEURS DE MOUTONS MANIFESTENT DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – « *C'est touchant : deux semaines avant Noël (...), les bergers et leurs moutons se trouvent en face des forces de l'ordre : quelle triste image pour les uns et pour les autres !* » M. Louis Rudloff, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Bas-Rhin, s'est fait lyrique le 10 décembre devant le Parlement européen pour accueillir les quelque cinq cents manifestants venus dire la colère des éleveurs d'ovins.

Avec une centaine de moutons, apeurés par les pétards et les banderoles, ils sont venus du Nord, de Lorraine, de la Manche ou des Ardennes. Peu d'Alsace : le mouton y est rare, et les deux fédérations départementales n'avaient pas voulu mobiliser leurs troupes. Leurs deux présidents, MM. Louis Rudloff et Jean-Paul Meinrad, les ont symboliquement représentées.

Dans les rues de Strasbourg, les éleveurs ont surtout hué la Grande-Bretagne et ses importations de Nouvelle-Zélande. « *Non à l'Europe des tricheurs* », proclame un éleveur du Nord, tandis que les slogans réclament : « *Même Europe, même règlement !* » Une dizaine de bergers en costumes traditionnels offrent la couleur locale à cet étonnant cortège.

J. F.

ÉNERGIE

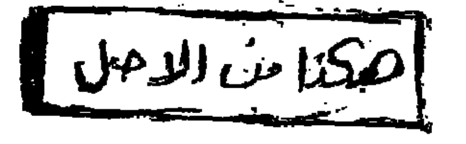
Aux Etats-Unis

Le Sénat durcit les modalités de l'accord de coopération nucléaire avec la Chine

Le Sénat américain a durci les conditions attachées à l'accord de coopération nucléaire entre les Etats-Unis et la Chine, qui, négocié depuis avril 1984, devait entrer en application cette semaine. Cet amendement, voté à une large majorité, pourrait, selon l'administration américaine, pousser la Chine à refuser le traité. L'amendement voté par le Sénat oblige le président Reagan à certifier devant le Parlement que tous les matériels nucléaires vendus par l'industrie américaine à la Chine sont soumis aux contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin d'éviter les risques de prolifération.

L'accord de coopération est la condition préalable permettant à l'industrie américaine de participer au programme chinois de construction de centrales électro-nucléaires, programme sur lequel les industries française, allemande, britannique et japonaise sont déjà en concurrence. Le traité, initialement conclu entre la Chine et les Etats-Unis lors de la visite à Pékin du président Reagan l'an dernier, a suscité depuis de vives polémiques entre l'administration et le Parlement. Ce dernier redoute que la Chine n'aide d'autres pays, comme le Pakistan, à acquérir la maîtrise du secteur nucléaire.

L'amendement voté par le Sénat risque de « *torpiller* » l'accord de coopération, a déclaré un porte-parole de l'administration. Il pourrait également « *porter atteinte aux relations américano-chinoises et annuler les progrès faits jusqu'ici avec la Chine dans le domaine de la non-prolifération nucléaire* ».



AFFAIRES

ENTREPRISES

Texaco devra verser 10,5 milliards de dollars à Pennzoil

Un magistrat de Houston (Texas) a confirmé, le mardi 10 décembre, le jugement du 19 novembre dernier qui condamnait Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, à verser 10,5 milliards de dollars de dommages-intérêts à Pennzoil, petite société texane, pour avoir fait des *«manœuvres contraires à l'éthique»* lors du rachat de Getty Oil. Selon les lois de l'Etat, *Texaco peut demander un nouveau jugement, la cour disposant* de trente jours pour juger la recevabilité de cette requête. La compagnie peut également aller en appel, mais elle doit dans ce *cas verser immédiatement* une caution d'un *montant* équivalant aux sommes dues (12 milliards de dollars au total, compte tenu des intérêts).

Texaco a *déjà affirmé* qu'elle aurait du mal à réunir cette somme, elle a évoqué l'éventualité de licenciements massifs, et même un recours à la loi sur la faillite. Les milieux financiers américains estiment néanmoins que le groupe est capable de réunir la somme voulue, quitte à entamer sa situation financière.

Jeumont-Schneider prend 5 % de Sema-Metra

Le groupe Jeumont-Schneider va prendre une participation de 5 % dans le capi*tal de Sema-Metra, une* entreprise qui figure parmi les cinq premières sociétés françaises de services et d'ingénierie informatique. A l'issue de cette opération, le capital de Sema-Metra sera détenu par Paribas (55,8 %), Chiers-Châtillon et Nord-Est (10,8 % chacun), Electrobel (7,6 %) et Jeumont-Schneider (5 %), le reste du capital étant réparti dans le public depuis l'introduction, le 24 octobre dernier, de cette société au second marché de Paris. Dans le même temps, Sema-Metra va acquérir (pour une somme que les deux partenaires ne veulent *pas révéler) la majorité des* activités de la CERCI. Filiale de Jeumont-Schneider, cette *entreprise spécialisée dans* l'informatique technique et industrielle devrait réaliser, en *1985, un chiffre d'affaires de* 220 millions de francs avec des effectifs de 380 per*sonnes.* De son côté, Sema-Metra, qui emploie 2 300 salariés, escompte un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs (et un bénéfice après impôts de 25 millions de francs), précise son président, M. Pierre Bonelli, estimant que cette opération permettra *«de faire converger l'informatique industrielle de CERCI et la gestion de production assistée par ordinateur de Sema-Metra»,* pour aboutir à la constitution d'un groupe *«leader européen dans le domaine informatique technique et industrielle»* à travers deux entités *«qui devraient rester juridiquement séparées pour l'instant».*

Citroën vise l'équilibre en 1986

Citroën va mieux, même si la filiale de PSA est encore dans le rouge en 1985. *«Nous avons fait très largement plus de la moitié du chemin qui nous sépare de l'équilibre»,* a affirmé M. Jacques Calvet, *PDG d'Automobile Citroën. Un* équilibre désormais prévu pour 1986, alors que le construc*teur automobile avait affiché* 1,93 milliard de francs de déficit en 1984. Les gains de pro*ductivité* (6 % à 7 %), *les éco*nomies sur la masse salariale (dues aux 3 500 suppressions *d'emplois et à une hausse des* salaires à peine supérieure à 4 %), tout autant que la progression commerciale (14 % du marché français contre 13 % en 1984), expliquent l'amélioration de 1985. Ces efforts seront poursuivis en 1986 (1 800 départs sont prévus), année qui doit voir la sortie d'une petite voiture produite à Aulnay et sans doute également à Vigo en Espagne. Ce qui implique des investissements en forte croissance : 1,9 milliard de francs en 1984, 2,9 en 1985, 3,5 en 1986. PSA avait reçu, en 1985, 500 millions de prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation) pour Citroën et a déposé une demande du même montant pour 1986.

EN BOURSE

J. P. Morgan à Paris

Cotées à New-York, Londres, Bruxelles, Zurich, Bâle et Genève, les actions de J. P. Morgan ont *été introduites mercredi* 11 décembre à la Bourse de Paris.

J. P. Morgan, c'est la holding de Morgan Guaranty Trust of New-York, vingt-sixième banque *mondiale, cinquième des Etats-*Unis pour le montant du bilan, mais le deuxième établissement new-yorkais pour le bénéfice annuel : 537,6 millions de dollars en 1984 et 531 millions pour les neuf premiers mois de 1985 : près de 4 milliards de francs, de quoi faire rêver les grandes banques françaises. J. P. Morgan est *aussi la première banque new-*yorkaise pour la rentabilité, (1,08 % sur les actifs), devant *Citicorp, Chase Manhattan,* Manufacturers Hanover, Chemical, et Bankers Trust.

Mais *surtout, c'est l'établisse*ment le plus «sûr» des «grands» américains, avec des fonds propres représentant 10 % de ses prêts, et un ratio de «Primary capital» (total des actions, de la dette à rembourser pour des *émissions d'actions, et des provi*sions pour créances douteuses, rapporté au total des engage*ments) le plus élevé des Etats-*Unis, à 7,6 % contre 6 % à 7 % pour les autres.

J. P. Morgan a toujours mené une politique de crédit très prudente, notamment en Amérique latine, où ses engagements sont *les plus faibles des «grands»* américains, et ses provisions (755 millions de dollars) cou*vrent presque ses prêts «non* performants». C'est pourquoi cet établissement est le seul américain à avoir conservé le prestigieux Triple A, c'est-à-dire la meilleure appréciation possible auprès des prêteurs sur le marché international, tous ses concurrents l'ayant perdu (à cause de l'Amérique latine).

Spécialisée dans les prêts aux grandes entreprises, avec très peu de clients particuliers, *J. P. Morgan s'est abondamment* diversifié : syndication d'emprunts en eurodevises, placement de papier commercial, et gestion de portefeuilles (premier rang américain avec 40 milliards de dollars de fonds gérés).

La banque Morgan est présente à Paris depuis 1868, avec une banque de dépôts (26 mil*liards de francs de bilan) et une* banque d'affaires bien connue, Morgan et Cie.

F. R.

Le RPR s'éloigne du libéralisme pur et dur

(Suite de la première page.)

Bref, le RPR redécouvre peu à peu les vertus du colbertisme et ce faisant retrouve ses racines. *« L'Etat ne peut se désintéresser du futur du pays »*, a ainsi indiqué M. Michel Noir au cours de sa conférence de presse en réhabilitant *« la politique industrielle »*, concept antilibéral s'il en est.

Le député du Rhône a cité l'exemple des grands ordinateurs nécessaires au ministère de la défense, où *« la France ne peut être absente »* et qu'il faudra construire *« même s'il n'y a pas de marché ! »* Plus globalement, *« des scientifiques »* devront indiquer quelles sont les *« technologies stratégiques »* que le pays doit maîtriser dans quinze ou vingt ans, « stratégiques » devant être entendu au sens militaire mais également commercial. L'Etat interviendra ensuite de façon *« incitative »* pour en assurer le développement par les entreprises françaises.

Sans doute les *« technologies stratégiques »* ne sont pas exactement les *« secteurs stratégiques »* qui définissent une politique industrielle à proprement parler, mais la nuance est faible. *La définition de* ce qui est stratégique ou pas (l'acier de l'an 2000 l'est-il ?) est une question ouverte. Mais l'existence même d'un débat sur ce thème marque, quoi qu'il en soit, une rupture avec le libéralisme et la suprématie du *seul « marché »*.

Les dénationalisations rapides et en bloc par mise en vente sur les marchés boursiers des entreprises industrielles et des banques sont désormais repoussées : il faudra privatiser *« progressivement sur cinq ans »*. Cette position du RPR n'est pas exactement nouvelle, mais l'accent mis par M. Noir sur la vente des actions des entreprises à leurs salariés – la participation – est de plus en plus fort. La privatisation par augmentation de capital évoquée par M. Noir est, elle, nouvelle, le député du Rhône ayant admis que *« les groupes publics et les banques étant sous-capitalisés, c'est un vrai problème »*.

Le RPR ne renonce pas à la vente pure et simple des actions en Bourse par l'Etat. Il ne le peut d'ailleurs pas, s'il veut trouver des recettes budgétaires que la baisse promise des impôts diminuera. Mais aucune étape intermédiaire n'étant précisée dans l'intervalle des cinq ans, on peut imaginer que, sur la période 1986-1988, la privatisation prenne des *formes (participation et augmentation de capital)* que M. Mitterrand ne pourrait dénoncer comme des *« dilapidations »*...

La cohabitation a décidément des charmes. Une politique économique de consensus possible se dessine. Qui se plaindra que le pays échappe ainsi à une période d'agitation néfaste à la capacité productive ?

ERIC LE BOUCHER.

M. NOIR FAVORABLE A L'ACCORD ATT-CGE

M. Michel Noir, député du Rhône, a indiqué, lors de sa conférence de presse le mardi 10 décembre, qu'il était favorable à la signature par l'Etat du projet d'accord entre le groupe américain ATT et le groupe nationalisé CGE dans les télécommunications.

M. Michel Noir a expliqué que les entreprises devaient avoir une stratégie internationale dans ces secteurs de l'électronique où les marchés sont mondiaux.

D'autre part, il estime que les entreprises doivent être autonomes dans leur gestion. Le marché public des *PTT* doit s'ouvrir, *estime le dé*puté du Rhône, qui ne voit pas d'objection à l'entrée d'ATT. Néan*moins, par manque d'informations,* il *« ne sait pas si les contreparties offertes par le groupe américain sont bonnes ou pas »*.

FAITS ET CHIFFRES

● **Le prix de l'eau en liberté surveillée.** – Mme *Huguette Bourchar*deau, ministre de l'environnement, a déclaré vendredi 6 décembre à Toulouse que le prix de l'eau *« restera libre, mais son augmentation ne devra pas être supérieure au taux d'inflation* (...) *Le prix de l'eau devra faire l'objet d'une convention de modération que l'association des maires s'engagera à respecter »*.

● **Report de la privatisation de la compagnie aérienne malaisienne.** – En raison du *marasme* boursier qui sévit à Kuala-Lumpur, la compagnie Malaysian Airline System (MAS) a annoncé qu'elle reportait sa première émission publique d'actions prévue pour le 9 décembre. L'émission de 105 millions de titres par la MAS aurait pâti de la crise de confiance née de la mise en règlement judiciaire du conglomérat Pan-Electric Industries.

SÉCURITÉ SOCIALE

Médecins à honoraires libres : un peu plus que prévu

Finalement, le nombre des médecins conventionnés choisissant la liberté des honoraires à l'issue de la nouvelle convention conclue entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les syndicats médicaux a été un peu plus important que lors du premier décompte *(le Monde* du 1er octobre) : 13 713, soit 15,1 % des médecins libéraux, selon le document présenté mardi 10 décembre à la commission maladie de la caisse nationale des salariés, au lieu de 12 691, soit 14,4 %. Au 1er juillet dernier, avant la convention, ils étaient 10 371 (11,5 %). Parallèlement, le nombre de praticiens conventionnés « ordinaires » a diminué, passant de 72 254 à 69 475 (76,6 %).

L'accroissement est inégal. Il paraît marqué dans les départements et les caisses où le nombre de praticiens à honoraires libres était déjà relativement élevé, comme les Alpes-Maritimes (37,4 % aujourd'hui), le Var, le Rhône, l'Indre, Strasbourg et, en région parisienne, la Seine-et-Marne (42,5 %), Paris (35,8 %), les Yvelines (33,1 %), les Hauts-de-Seine (30,1 %), ou, à un moindre degré, l'Essonne, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, ainsi que, en province, la Savoie, le Vaucluse et la Haute-Corse. Mais on constate aussi des augmentations massives inattendues, en Loire-Atlantique (Nantes passant de 6 % fin 1984 à 15 %), dans l'Isère (Vienne, de 5,8 % à 14,8 %), dans l'Oise (Beauvais, de 5 % à 14 %), en Haute-Savoie (de 12,8 % à 23,5 %). Du coup, les médecins pratiquant les honoraires conventionnels stricts sont minoritaires à Paris (moins de 40 %), à peine majoritaires (55,8 %) sur la région parisienne et à Nice (55 %).

TRANSPORTS

M. Jean Dupuy est nommé directeur général de la SNCF

C'est un pur produit de la filière polytechnicienne au sein de la SNCF qui accède à la direction des chemins de fer français ! M. Jean Dupuy y a effectué toute sa carrière.

Sorti de l'Ecole polytechnique (promotion 1948) et de l'Ecole des mines, il entre à la SNCF en 1956. Il y occupe, tour à tour, les postes de chef d'arrondissement de la traction de Metz, chef d'arrondissement du matériel à Bischein, chef de division de l'entretien du matériel moteurs, chef du service du matériel et de la traction de la région du Sud-Ouest, directeur adjoint du matériel et de la traction, directeur de la région Est. En 1971, il est nommé directeur du matériel, puis, en 1984, directeur général adjoint. M. Dupuy a participé à la conception et à la réalisation du TGV Sud-Est.

Le nouveau directeur général, qui a cinquante-huit ans, est issu de la « noblesse » ferroviaire. « Mineur » *et « tractionnaire »*, il est pétri des traditions techniciennes de la société nationale, qui privilégient le respect des règlements et le bon fonctionnement du matériel. Le tandem qu'il formera avec M. Philippe Essig, président de la SNCF, est assez complémentaire. Celui-ci amortira, par son goût du dialogue, les effets négatifs que les façons quelquefois cassantes de son directeur pourraient produire à l'extérieur de la maison.

M. Essig, plus sensible au service du public, et M. Dupuy, plus proche des cheminots, devront faire équipe pour mener à bien l'ensemble des missions imparties à la SNCF et pour poursuivre sa modernisation *tant technique que psychologique.*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 décembre

Irrégulier

La Bourse de Paris n'a pas tenu ses promesses et, après une séance de hausse, la tendance est redevenue assez irrégulière mercredi. Quelques ventes bénéficiaires se sont produites et, avec le ralentissement des affaires, elles ont suffi ici et là à peser un peu sur les cours. D'une façon générale, les pertes n'ont pas été très importantes. Seuls les pétroles sont restés assez lourds (Total, Elf, Esso). Mais leur baisse s'est quand même ralentie par rapport à la veille. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,09 % au-dessus de son niveau précédent. Autour de la corbeille, les professionnels ne se disent pas mécontents de cette consolidation, qui, à leurs yeux, devrait permettre au marché de reprendre plus rapidement son ascension. Pour tout dire, le troisième échec rencontré par Wall Street pour franchir la barre des 1 500 points a rendu les opérateurs prudents. Surtout, les achats étrangers ont été moins pressants.

La chambre syndicale des agents de change a donné le feu vert au groupe AXA (Mutuelles unies-Drouot) pour lancer une OPA sur la Providence SA au prix unitaire de 1 100 F et, en cas de réussite, sur ses deux filiales, Secours SA et Providence IARD. Ce groupe s'est engagé à maintenir en l'état les actifs détenus par Providence SA et les sociétés qu'elle contrôle. Dans le cas où AXA parviendrait à prendre le contrôle de Providence SA (50 % plus une action), ce groupe proposera alors aux actionnaires minoritaires de Secours SA et de Providence IARD de racheter leurs titres respectivement à 2 735 F et 1 659 F.

L'or s'est effrité à Londres : 316,80 dollars l'once contre 317 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 100 F, à 78 350 F. Nouvelle progression du napoléon qui a inscrit trois noms, 539 F puis 537 F et derechef 539 F (contre 535 F).

NEW-YORK

Le « Dow » bute sur les 1 500

Pour la troisième fois en une semaine, le « Dow » a franchi, mardi, la barre psychologique des 1 500, et bien franchi même, puisque, à un moment, il s'inscrivit à 1 514,91. Mais derechef, le fameux indice n'a pu maintenir toute son avance. A la clôture, il s'établissait à 1 499,19, avec une hausse réduite à 2,18 points. Un nouveau record d'altitude n'en est pas moins tombé, le trente-troisième de l'année, et le bilan général est demeuré positif. Sur 2 066 valeurs traitées, 877 ont monté, 763 ont baissé et 426 n'ont pas varié.

De l'avis général, l'alourdissement des valeurs pétrolières, lié à la baisse des prix du brut, a contraint le marché à faire demi-tour. Mais, selon les analystes, sa capacité haussière reste intacte. Une bonne raison à cela : une énergie moins chère permettra aux entreprises d'arrondir leurs bénéfices. Autour du « Big Board », les professionnels se disaient assurés que, d'ici la fin de l'année, cette barre des 1 500 points seraient définitivement franchie et que le « Dow » pourrait même s'élever à la cote 1 580. Objet d'une OPA par GAF (*le Monde* du 11 décembre), Union Carbide a conseillé à ses actionnaires de conserver leurs actions jusqu'à plus ample informé.

Une forte activité a continué de régner et 158,20 millions de titres ont changé de mains, contre 144,01 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 10 déc.
Alcoa	37	38
A.T.T.	24 1/4	24 1/8
Boeing	51 3/8	51 1/4
Chase Manhattan Bank	66 3/4	66 1/8
Du Pont de Nemours	65 1/4	63 1/2
Eastman Kodak	50 3/4	51 5/8
Exxon	52 1/8	49 7/8
Ford	55 1/4	56
General Electric	66 5/8	67 5/8
General Motors	72 5/8	72 7/8
Goodyear	29 5/8	29 3/8
I.B.M.	144 5/8	145 3/4
I.T.T.	34 5/8	34 3/4
Mobil Oil	29 7/8	29
Pfizer	52 3/8	52 7/8
Schlumberger	33 1/2	33 3/8
Texaco	30 7/8	31
U.A.L. Inc.	51 1/4	52 1/2
Union Carbide	66 3/8	64 1/4
U.S. Steel	25 3/4	24 3/4
Westinghouse	44 5/8	44 7/8
Xerox Corp.	59 5/8	60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES 21,7 % DU CAPITAL DE LA CPR OFFERTS A LA VENTE A 1 000 F. – *Conformément aux prévisions (le Monde daté 24-25 novembre)*, les 500 000 actions de la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), représentant 21,72 % du capital de cette société, l'un des principaux opérateurs du marché obligataire, seront offerts à la vente le jeudi 12 décembre au prix de 1 000 F par titre pour un dernier cours coté de 1 130 F. La cotation en Bourse de cette société reprendra le lendemain. Les bénéfices cumulés de CPR sont estimés à 225 millions de francs pour 1985, et plus de 260 millions l'année suivante, ce qui représente une capitalisation de 10 fois les bénéfices de 1985 (au cours de 1 000 F) et 8,7 fois ceux estimés pour 1986.

HUGO BOSS A LA BOURSE DE FRANCFORT ET DE STUTTGART. – Les actions du leader de la confection ouest-allemande pour homme Hugo Boss AG, seront introduites à la Bourse de Francfort et de Stuttgart le 20 décembre 1985 à un prix d'émission de 815 DM par action nominale de 50 DM, ce qui constitue un record pour un nouveau venu à la Bourse en 1985, a annoncé à Francfort M. Juergen Terrahe, membre du directoire de la Commerzbank, qui dirige l'émission. Ces actions sont des actions préférentielles sans droit de vote. Elles représentent 33 % du capital de l'entreprise, qui totalise 15 millions de deutschemarks. Les 66 % restants demeureront aux mains des deux fondateurs de l'entreprise, les frères Uwe et Jochen Holy. Elles seront proposées au public à partir du 13 décembre.

SINGAPOUR : UN GROUPE D'ACTIONNAIRES VEUT ATTAQUER LA SOCIÉTÉ PAN ELECTRIC. – Un groupe d'actionnaires de Pan-Electric Industries envisage de poursuivre en justice les dirigeants de cette société, ainsi que des agents de change, qu'ils accusent d'être responsables de la mise en liquidation du groupe intervenue en novembre dernier, laquelle avait entraîné la fermeture, pendant quelques jours, de la Bourse de Singapour. Les dettes de Pan Electric, qui englobe soixante-huit filiales à Singapour, Hongkong, aux Bermudes et en Grande-Bretagne, sont évaluées à plus de 160 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	9 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	131,6	132,6
Valeurs étrangères	95,8	96,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 déc.	10 déc.
Indice général	246,3	247,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 décembre .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 déc.	11 déc.
1 dollar (en yens)	203,45	203,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 10/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

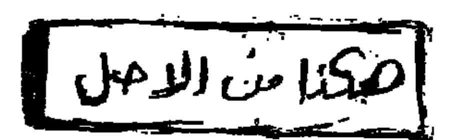
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1430	1443	1443	+ 0 90
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 757	7 777	7 450	8 060
ECU	8 708	8 708	....	....
Allemagne (100 DM)	305 150	305 370	295	310
Belgique (100 F)	14 998	14 982	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 020	271 250	262	277
Danemark (100 krd)	84 320	84 350	7 900	87
Norvège (100 k)	100 800	100 910	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 161	11 066	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	5 136	5 135	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 487	4 485	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 750	366 990	3 550	3 720
Suède (100 krs)	100 500	100 420	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 420	43 430	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 941	4 949	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 816	4 805	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 545	5 583	5 350	5 750
Japon (100 yens)	3 808	3 827	3 680	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	78250	79000
Or fin (en lingot)	78250	78350
Pièce française (20 fr)	535	539
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	506	501
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	594	594
Pièce de 20 dollars	3600	3505
Pièce de 10 dollars	1980	2000
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3000	2950
Pièce de 10 florins	500	503
Or Londres	322 50	316 80
Or Zurich	323 50	317
Or Hongkong	323 15	315 90
Argent Londres	6 16	.....



Le Monde

APRÈS LA RÉUNION DE L'OPEP

Les prix du pétrole continuent de chuter

Les prix du pétrole ont continué de baisser de part et d'autre de l'Atlantique le mardi 10 décembre après la décision annoncée par l'OPEP la veille de renoncer à son rôle de gardien des prix mondiaux.

Le pétrole brut de la mer du Nord britannique de qualité Brent, coté plus de 30 dollars le baril il y a deux semaines et 27,80 dollars à la veille de la réunion des pays exportateurs, n'a pas trouvé preneur à 24,20 dollars mardi soir. Les produits pétroliers ont suivi le même chemin. Sur le marché libre de Rotterdam, le prix du gazole est tombé de 262 à 240 dollars en trois jours, et le super de 280 à 265 dollars. Quant aux marchés à terme, ils étaient aussi tous orientés à la baisse. Mercredi matin 11 décembre, une grande nervosité continuait de régner sur les marchés, où les transactions s'étaient pratiquement bloquées, faute d'accords entre vendeurs et acheteurs.

La livre sterling, pétromonnaie, a suivi les courbes du pétrole. Le sterling a ainsi cédé 1 % au franc pour coter 11,1615 francs contre 11,2820 francs, il a perdu 2,35 % contre le dollar et est tombé à son niveau le plus bas depuis neuf mois face au mark allemand.

Cette évolution n'a apparemment pas entamé la sérénité du gouvernement britannique, pourtant placé désormais en première ligne pour la défense des prix du brut. Après avoir renoncé en juillet dernier à intervenir dans la commercialisation du pétrole et à fixer un prix officiel de vente, le gouvernement de Mme Thatcher a fait savoir mardi qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur cette politique de non-intervention et qu'il laisserait les compagnies exploitantes déterminer elles-mêmes leurs niveaux de production en fonction de l'évolution du marché libre.

Le Trésor britannique a par ailleurs démenti que sa politique budgétaire et fiscale soit menacée par la chute des prix du pétrole. Dans les milieux politiques, on commençait en effet d'affirmer que la baisse des impôts promise pour 1986 pourrait être remise en cause si le mouvement actuel des cours du pétrole devait persister.

Le Trésor a souligné que le chancelier de l'Echiquier tablait sur un prix de 26 dollars par baril pour 1986 (contre près de 30 dollars en 1985) et sur une réduction de 2 milliards de livres des revenus pétroliers de l'Etat, ce qui les ramènerait à 9 milliards de livres.

Aux Etats-Unis, si les experts demeurent divisés sur les conséquences de l'effet d'annonce, par l'OPEP, d'une situation qui préexistait à la réunion de Genève, les cours des actions des compagnies pétrolières se sont distingués par leurs baisses (– 2,5 dollars pour Amoco, – 2 pour Chevron, – 1,1 pour Exxon) dans une Bourse qui par ailleurs battait de nouveaux records de hausse.

En fait, malgré ces mouvements, l'expectative prédomine sur des marchés qui enregistrent plutôt des mouvements *« spéculatifs, émotionnels »*. Alors que commence l'hiver, *« il serait étonnant*, affirme un courtier, *que le marché s'effondre tout de suite »*. – *(AFP, Reuter.)*

En URSS

L'AMIRAL TCHERNAVINE A LA TÊTE DE LA MARINE

L'Etoile rouge, organe de l'armée soviétique, annonce, ce mercredi 11 décembre, à l'occasion d'une visite qu'effectue actuellement en Tunisie le commandant de la marine de guerre soviétique, que le titulaire de cette fonction, l'amiral Gorchkov, a été récemment relevé de ses fonctions. Considéré comme le créateur de la marine de guerre soviétique moderne, il était à son poste depuis trente ans. Il a été remplacé par son ancien chef d'état-major, l'amiral Vladimir Tchernavine.

[Né en 1928, diplômé de l'académie militaire de la marine de guerre de l'URSS, l'amiral Tchernavine a pris son premier commandement en 1977 à la tête de la flotte du Nord. Il devient en 1981 chef de l'état-major et premier commandant en chef adjoint de la marine de guerre soviétique, aux côtés de l'amiral Gorchkov, commandant en chef. Nommé amiral de la flotte en 1983, il est membre suppléant du comité central du PC soviétique depuis 1981 et siège au Soviet de l'Union comme représentant d'une circonscription de Leningrad.]

● *Retour de trois enfants « retenus » en Algérie.* – Une mère française, Mme Marie-Christine Le Banner, trente et un ans, vient de retrouver ses enfants Djamel, dix ans, Makjid, neuf ans, et Salem, sept ans, retenus depuis six ans en Algérie par son concubin, M. Arzki Amrouche. – *(Corresp.)*

Sur le vif

Eaux troubles

Vous avez vu les sondages ? Celui du *Point* notamment. C'est affolant. La gauche remonte, la gauche revient. Elle revient même très fort. Vous savez ce qu'il a dit, Mitterrand, à ses copains du PS : faites-moi un 27 %, le reste j'en fais mon affaire. Eh bien ! ça y est, il les a. Qu'est-ce qu'il va encore nous magouiller au lendemain du 16 mars ? Alors là, moi, je suis catastrophée.

Non, pas du tout ! Ce n'est pas ce que vous croyez. La gauche, je n'ai rien contre. Au contraire, je suis tout contre. D'ailleurs, je n'ai qu'un parti. Le parti d'en rire. Et avouez que, avec Chirac à Matignon, ça aurait quand même été plus marrant qu'avec Poperen.

Vous allez me dire : bof, des scènes de ménage, si c'est ça que vous voulez, pas besoin d'attendre pour passer à table. Madame est servie. Ça c'est vrai. Ils se crêpent carrément le chignon, en ce moment, dans la majorité. Ils s'envoient des piques. Ils se balancent des vannes. Ils se traitent de tous les noms. Ils se boudent. Ils se jalousent.

Au soir de sa sortie à l'Assemblée nationale, le coup de téléphone du président, Fafa l'a attendu pendant des heures en se rongeant les ongles. L'autre l'a fait mariner. Normal. De toute façon, ils ne se parlent plus. La visite de Jaruzelski, j'ai lu ça dans *le Canard*, c'est pas à la radio qu'il l'a apprise, Fabius, c'est par une dépêche de l'AFP.

Au fond, ils ont peut-être raison, les Français. Ils se disent : pourquoi on en changerait ? On ne s'embête pas avec ceux-là. Les querelles de la famille socialo, les embrouilles à la J.R., le placard à ressorts d'Hernu, les crocs-en-jambe, les remarques assassines, ça devient franchement rigolo.

Chaque soir, vous ouvrez la télé, et c'est parti pour un nouvel épisode. Hier, c'était génial. Vous avez vu Joxe ? C'est un gros jaloux. Tout ce ramdam autour des états d'âme de Fabius, c'est trop injuste. Il n'y a pas de raison ! Et lui, alors ? Il a cherché comment faire l'intéressant. Il a demandé conseil. Ça a pris du temps. Une bonne semaine. Et il a trouvé. Vous savez quoi ? Il est troublé. Très troublé. Encore plus que Fabius. Et par quoi ? Par le trouble de Fabius, justement. Pas mal, avouez !

CLAUDE SARRAUTE.

En novembre

TRÈS FAIBLE HAUSSE DES PRIX : + 0,2 %

Les prix à la consommation ont augmenté en France de 0,2 % en novembre, selon l'indice provisoire publié par l'INSEE ce mercredi 11 décembre. La hausse, depuis le début de l'année, serait de 4,5 %, alors qu'elle avait été de 6,5 % pour les onze premiers mois de 1984.

Le résultat de novembre 1985, inférieur à celui du même mois de l'année précédente (+ 0,3 %), confirme les prévisions d'un niveau d'inflation inférieur à 5 % pour l'ensemble de l'année.

Sur un an, de novembre 1984 à novembre 1985, les prix ont augmenté de 4,8 %. C'est le meilleur résultat enregistré depuis 1968.

Le 15 décembre à 20 heures

M. MITTERRAND A TF 1 AVEC YVES MOUROUSI

M. François Mitterrand participera dimanche 15 décembre de 20 h à 21 h à une nouvelle émission « Ça nous intéresse, monsieur le président », avec Yves Mourousi, sur TF 1.

Le président de la République est intervenu récemment à plusieurs reprises, notamment lors de sa conférence de presse du 21 novembre et à Europe 1, lundi 9 décembre. Mais il souhaitait, avant que les Français ne se détournent momentanément de l'actualité politique pour se consacrer aux fêtes de fin d'année, participer à une émission qui bénéficie d'un maximum d'audience. Il entend une nouvelle fois faire passer dans l'opinion, plus directement que lors de sa conférence de presse et devant un public plus large qu'à Europe 1, son message sur la défense, nécessaire à ses yeux, des acquis de la gauche.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée
par FRANÇOIS KOCH
Les difficultés du tourisme social
avec ALAIN FAUJAS
et MARIE-CHRISTINE ROBERT

JEUDI 12 DÉCEMBRE
« le Monde » reçoit MARTIN MALVY
secrétaire d'Etat
chargé de l'énergie
avec PHILIPPE BOUCHER

POUR LA GARANTIE D'UN STATUT

Grève nationale de l'ANPE

Le 12 décembre, les 11 700 employés de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) sont appelés à observer une grève de vingt-quatre heures par une intersyndicale composée, fait exceptionnel, de la CGT, de Force ouvrière et de la CFDT.

La raison de ce mouvement unitaire ? L'opposition résolue des organisations syndicales, et même de la CFTC, à un projet de statut pour le personnel de l'ANPE, présenté le 10 juillet par la direction générale de cet établissement public à caractère administratif, et qui n'aurait guère évolué depuis. *« Le 9 septembre, nous avions fait des contrepropositions en dix points »*, ont expliqué en chœur les syndicalistes au cours d'une conférence de presse, tenue le mardi 10 décembre à Paris. *« Il n'y a pas eu de dialogue et nous voulons négocier »*, ont-ils répété.

En fait, la question du statut des employés de l'ANPE est fort ancienne et, dès l'origine, les organisations syndicales avaient réclamé une assimilation à la fonction publique. Une possibilité qu'avait exclu un décret de janvier 1984, faisant du personnel des agents non-titulaires de l'Etat. Depuis, et en l'attente de précisions, les mêmes organisations syndicales avaient développé leur argumentaire pour maintenir leur revendication initiale, *« l'indépendance du personnel »* et les *« bonnes garanties statutaires »* offrant, selon elles, les conditions nécessaires au bon fonctionnement d'*« un service public de l'emploi »*. Bien entendu, c'est ce qu'elles réclament encore aujourd'hui, alors que la proximité des élections législatives leur fait redouter une éventuelle privatisation, voire même, comme on en prête l'intention à certains, une suppression pure et simple. Dans ces conditions, le statut proposé ne pouvait qu'être repoussé et jugé comme une tentative de *« flexibiliser le personnel de l'ANPE pour flexibiliser les chômeurs »*. Au-delà du 12 décembre, l'action pourrait donc se poursuivre.

LA REMISE DES PRIX NOBEL

Claude Simon et la solitude de l'écrivain

De notre envoyée spéciale

Stockholm. – La traditionnelle journée de gala qui marque le 10 décembre l'anniversaire de la mort d'Alfred Nobel s'est déroulée mardi, selon le rite consacré, pour la remise des prix de physique, de chimie, de médecine, de littérature et d'économie 1985, en présence des membres des académies suédoises, des membres du gouvernement et du couple royal.

Une cérémonie bleu et jaune, aux couleurs du drapeau suédois, qui a commencé à 16 heures, la nuit tombée, par une somptueuse distribution des prix (1 700 000 couronnes) aux meilleurs élèves du monde : le benjamin, le physicien allemand Klaus von Klitzing — né à Potsdam, en 1943, — Michael Brown et Joseph Goldstein, les lauréats américains de médecine qui ont moins de quarante-cinq ans, les Américains Franco Modigliani (économie), Herbert Hauptman et Jerome Karle (chimie) et enfin le Français Claude Simon, le prix de littérature. *« C'est la première fois qu'un descendant d'un général de Napoléon remet un prix Nobel à un autre descendant d'un général de Napoléon* (1) *»*, faisait remarquer le baron Ramel, qui dirige la Fondation Nobel, à propos de Bernadotte et de l'ancêtre de l'auteur des *Géorgiques*.

« Pour caractériser vos romans, on devrait pouvoir faire œuvre à la fois de peintre et de poète », a déclaré M. Lars Gyllensten, secrétaire perpétuel de l'Académie de littérature, pour présenter Claude Simon. *« Je n'ai pas le don de parole, et c'est d'ailleurs là une des raisons pour lesquelles j'écris, quoiqu'encore avec beaucoup de difficulté : mon travail absorbe le plus gros de mon énergie, de sorte que l'âge aidant (ou plutôt n'aidant pas) je vis dans le silence et l'ombre »*, répondit plus tard Claude Simon à la fin du banquet qui se tenait dans la salle bleue de l'hôtel de ville.

« Et si l'on a pu dire qu'écrire est l'appel d'une solitude à une autre solitude, voilà soudain qu'à ces appels lancés par moi comme autant de bouteilles à la mer répond aujourd'hui une multitude, au point que j'ai l'impression d'avoir ce soir autour de moi plus d'amis que je n'en ai jamais rencontré au cours de ma vie mondaine. »

Jeudi matin 12 décembre, Claude Simon quitte Stockholm pour Copenhague, où il doit rencontrer les souverains danois. Ensuite retour à la table de travail de Salses.

NICOLE ZAND.

(1) Cet ancêtre de Claude Simon, général de la Révolution et de l'Empire, est nommé L.S.M. dans *les Géorgiques*.

★ Une exposition Claude Simon, « Fragments pour un portrait », est inaugurée ce 11 décembre à l'Institut français de Stockholm. Elle durera jusqu'au 24 janvier et tournera ensuite à travers la Suède.

L'Afrique du Sud proroge le moratoire sur sa dette

De notre correspondant

Johannesburg. – M. Chris Stals, directeur général des finances au ministère de l'économie et des finances et président du comité chargé de négocier le rééchelonnement de la dette sud-africaine, a annoncé, mardi 10 décembre, que la période de gel du remboursement de celle-ci était étendue de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1986.

Ce nouveau délai porte maintenant à sept mois la période du gel des remboursements de la dette extérieure à court terme estimée à 14 milliards de dollars sur les 24 milliards de la dette extérieure totale de l'Afrique du Sud. Il avait été décidé unilatéralement le 1er septembre dernier par le ministre de l'économie et des finances, M. Barend du Plessis, après le non-renouvellement par plusieurs banques de leurs lignes de crédit et la fermeture le 28 août, pour cinq jours, de la Bourse de Johannesburg, afin de tenter d'enrayer la fuite des capitaux.

Pour venir au secours du rand, dont le cours s'écroulait, M. Barend du Plessis avait à l'époque rétabli le double marché des changes (rand financier et rand commercial). Un double marché qui a été renforcé lundi 9 décembre : l'or vendu par l'Afrique du Sud sera désormais entièrement payé en rands, alors que, auparavant, il l'était pour moitié en dollars.

D'autre part, les exportateurs ont dorénavant un délai de sept jours pour rapatrier leurs paiements en devises étrangères afin d'éviter toute spéculation à la baisse du rand. Depuis la fin du mois de juin, la monnaie sud-africaine a perdu 28 % par rapport au dollar, et 50 % vis-à-vis de la livre sterling.

M. Stals n'a apporté aucune précision sur les propositions sud-africaines concernant le remboursement de la dette, tout en estimant qu'elles *« fournissent une base réaliste pour de futures négociations constructives »*. Le moratoire *« sur certains crédits et certaines banques »* pourrait même être levé. Quelle sera la réaction du groupe des trente banquiers qui s'étaient réunis à Londres à la fin du mois d'octobre et doivent à nouveau se retrouver dans le courant du mois de janvier ? M. Leutwiller, qui doit se rendre à Pretoria au début de 1986, n'a pas caché que certains d'entre eux avaient mis comme condition préalable à tout accord l'accomplissement par Pretoria d'un geste politique significatif démontrant sa volonté de démanteler l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1985 a été tiré à 456009 exemplaires